

“La connaissance, c'est partager le savoir qui nous fait grandir.”
Olivier LOCKERT

PREAMBULE



Nous poursuivons sur une dynamique identique à celle exprimée lors de notre contrat de projet 2021/2024. En effet, le monde n'a pas changé en bien, au contraire, les incertitudes se sont multipliées et les interrogations également. Face à de tels enjeux dans un monde incertain devenu de plus en plus dangereux. Nous avons travaillé activement pendant une année entière afin de vous proposer notre nouveau contrat de projet pour les années 2025 à 2028. Cette démarche s'est construite collectivement en allant au plus près de vos attentes. Dès lors, c'est aussi votre contrat de projet. Nous allons construire ensemble notre avenir, malgré les contraintes nombreuses. N'ayons pas peur d'être ambitieux en proposant des projets d'envergure, comme le disait Victor Hugo : "Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain ». Par ailleurs, je vais réitérer mon laïus sur l'éducation populaire auquel je crois profondément et encore plus dans cette période trouble. C'est un guide, une feuille de route humaniste avec toutes ses valeurs. Elle est née à la suite de la révolution française dont les bases furent énoncées par Condorcet en 1792. Elle renaît à chaque moment tragique de notre histoire. Elle fut encore réactivée à la sortie de la seconde guerre mondiale par les mouvements de la résistance. C'est avec ses valeurs d'émancipation, de construction collective, de réflexivité sur son action qu'elle s'est avérée si précieuse à chaque tournant de notre histoire et nous sommes une association d'éducation populaire. Nous devons, c'est un devoir, participer à construire une société plus soucieuse du bien être humain que celui des marchandises et des biens matériels qui nous ont amenés à ce désastre climatique qui s'annonce. Par ailleurs, nous appartenons à un réseau national : la Fédération des Centres Sociaux de France. A ce titre, notre vision de la société, défendue par notre réseau depuis plus de 100 ans, que nous incarnons et que nous faisons vivre au quotidien, repose sur : l'accueil inconditionnel, des espaces de citoyenneté active et l'accompagnement d'initiatives de proximité. Cette société qui renforce l'égalité entre tous, les droits inconditionnels (c'est-à-dire non-conditionnés), les services publics, la solidarité, la proximité, afin de construire concrètement la justice sociale et environnementale. Les structures telles que les nôtres montrent ainsi toute la force et la pertinence d'une société qui mise sur le commun, le collectif, nous reconnaissons chaque individu et nous nous évertuons à renforcer le droit pour plus d'égalité. C'est d'ailleurs la

mission qui est confiée à notre association. Œuvrer pour une citoyenneté active où les citoyens prennent toute leur place dans la société. Ce qui nous réunit aujourd'hui au sein de notre association, c'est ce socle de valeurs et de principes partagés. C'est une vision dynamique et emphatique de notre société. Fort de ces éléments, nous portons collectivement la conviction que la réponse à notre conception de la société n'est pas dans les propositions politiques qui prônent la préférence ou la priorité nationale, le repli, le rejet de l'autre alors que nous prôtons le vivre ensemble.

*D'autre part, je tiens à défendre l'éducation pour tous et sous tous ses aspects (la culture, le sport, le social, le civisme...). Une éducation nécessaire à tous pour construire une société solidaire avec une conscience citoyenne dans le sens de la démocratie grecque. Cette démocratie athénienne reposait ainsi sur trois grands principes : le droit de tous les citoyens à la parole, que ce soit à l'assemblée du peuple ou devant les tribunaux ; l'accès de tous les citoyens aux fonctions publiques (par élection ou tirage au sort) ; l'égalité de tous devant la loi. Pour ce faire, il faut commencer dès l'enfance et revenir aux fondamentaux d'une vie plus « naturelle ». Ne pas laisser nos enfants se cultiver au travers d'une intelligence artificielle et les réseaux sociaux où pour certains sous la notion de liberté d'expression les fake news font office de vérités voire complotistes. Cette démarche fallacieuse oppose les citoyens dans une dichotomie guerrière où il faut obligatoirement choisir son camp. Nous avons besoin de co-éducation citoyenne, elle nous concerne tous quels que soient les âges de la vie. Afin de redonner des perspectives de projet et d'espoir qui nous manquent cruellement nous devons faire confiance à la société civile. Elle seule est apte à proposer de nouvelles orientations d'une société fraternelle soucieuse d'équité sociale. Par contre, nous attendons de la part des politiques un véritable engagement avec des moyens forts pour des associations ou des organisations comme la nôtre. Nous avons besoin d'une politique humaniste combattant l'ignorance en développant les qualités intellectuelles et morales de chacun où la finalité consiste à concevoir que les êtres humains peuvent connaître le bonheur d'une existence libre. Redonner de l'espoir, de l'envie et du désir dans un projet collectif, citoyen, afin de faire émerger des aspirations nouvelles seules gages d'une société apaisée confiante dans l'avenir et ses changements nécessaires pour le bien de tous. A ce titre, je clos ce préambule par cette citation de **George Bernard Shaw** auteur célèbre de pièces de théâtre : "Le progrès est impossible sans changements, et ceux qui ne peuvent jamais changer d'avis ne peuvent ni changer le monde, ni se changer eux-mêmes."*

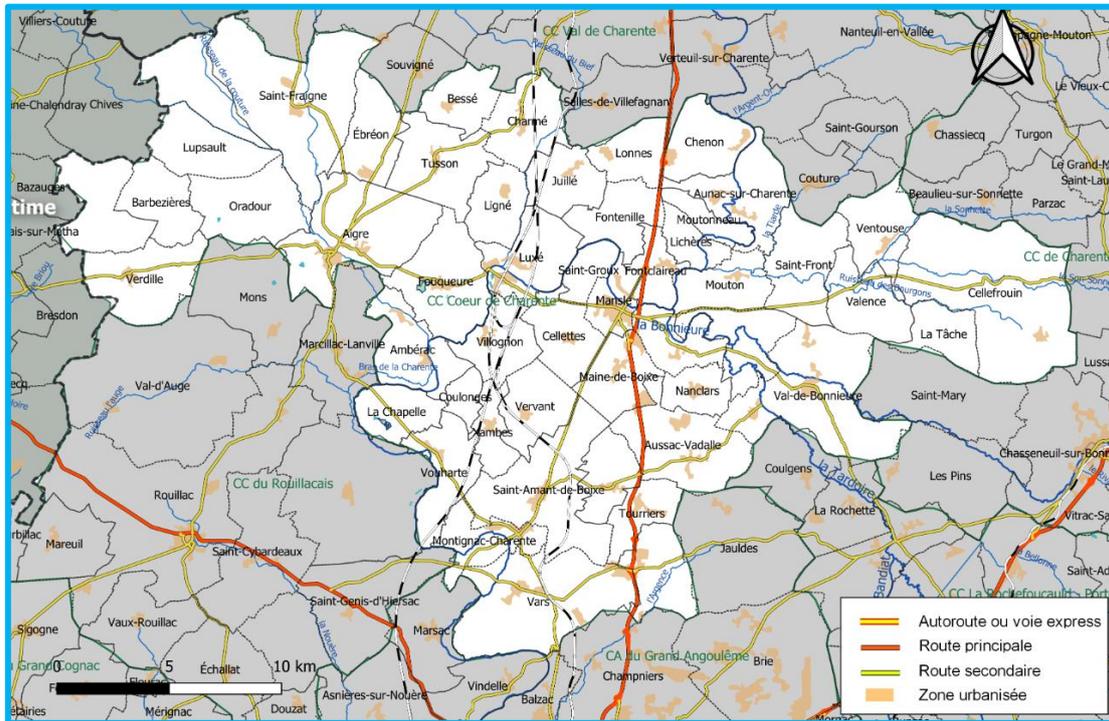
Michel Harmand Président de l'Espace Arc en Ciel

SOMMAIRE

| | |
|--|---------|
| Diagnostic externe "Cœur de Charente" | Page 5 |
| La population | Page 5 |
| Les catégories socioprofessionnelles | Page 6 |
| La question des actifs et de la dynamique économique | Page 7 |
| Les diplômés et les formations | Page 10 |
| Les revenus et la pauvreté | Page 11 |
| Les salaires | Page 12 |
| La mobilité | Page 13 |
| La transition écologique | Page 15 |
| Un partenaire ressource et lieu de recherches scientifiques | Page 19 |
| Synthèse | Page 21 |
| Le diagnostic interne | Page 22 |
| Les moyens humains | Page 22 |
| Evolution des usagers | Page 26 |
| Evolution des financements | Page 26 |
| Evolution de la masse salariale | Page 27 |
| La vie interne de l'association | Page 27 |
| Les modalités opératoires à la construction du projet social | Page 29 |
| Synthèse des paroles d'habitants | Page 31 |
| La jeunesse | Page 32 |
| Les séniors | Page 33 |
| Synthèse des rencontres publiques | Page 34 |
| Les faiblesses de l'Espace Arc en Ciel | Page 35 |
| Evaluation de la communication de l'Espace Arc en Ciel | Page 35 |
| Les difficultés face à l'Economie Sociale et Solidaire | Page 36 |
| Bilan de notre économie circulaire | Page 36 |
| Les attentes envers l'accueil | Page 37 |
| Les vœux pour Arc en Ciel | Page 37 |
| Evaluation des collaborations | Page 38 |
| Les collaborations à construire | Page 39 |
| Les points positifs de Arc en Ciel | Page 40 |
| Les améliorations à apporter | Page 40 |
| Schéma synthétique des orientations | Page 41 |
| Les orientations à intensifier et/ou nouvelles | Page 41 |
| Bilan ACM (Accueil Collectifs des Mineurs) | Page 42 |
| Fiche action ACM (Accueil Collectifs des Mineurs) | Page 45 |
| Bilan CLASS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) | Page 49 |
| Fiche action CLASS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) | Page 52 |
| Bilan ludothèque mobile | Page 54 |
| Fiche action ludothèque mobile | Page 57 |
| Bilan été actif solidaire | Page 59 |
| Fiche action été actif solidaire | Page 62 |
| Bilan des actions séniors | Page 64 |
| Fiche action séniors | Page 68 |
| Bilan des actions Monalisa | Page 71 |
| Fiche action des actions Monalisa | Page 73 |
| Bilan accompagnement à la vie associative | Page 77 |
| Fiche action Guid'Asso | Page 78 |
| France Services | Page 80 |
| Contrat de projet Jeune | Page 82 |
| L'espace jeune | Page 82 |

| | |
|---|----------|
| L'info jeunesse | Page 83 |
| Les soirées jeunes | Page 84 |
| L'accueil espace jeune | Page 85 |
| Les séjours | Page 86 |
| La démarche d'aller vers | Page 87 |
| Les promeneurs du net | Page 87 |
| Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) | Page 88 |
| Les perspectives et les points à améliorer pour l'avenir 2025/2028 | Page 88 |
| Contrat de projet famille | Page 90 |
| Bilan des vacances famille | Page 94 |
| Bilan des sorties famille | Page 95 |
| Bilan de l'accès au droit et à l'information | Page 96 |
| Bilan du café bonjour/couvert | Page 97 |
| Bilan des ateliers cuisine | Page 98 |
| Bilan Malle enchantée (économie circulaire) | Page 99 |
| Bilan évènements et fêtes familiales | Page 101 |
| Parentalité Hors les Murs | Page 103 |
| Le diagnostic famille | Page 104 |
| Le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) | Page 110 |
| Réseau de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes | Page 111 |
| Promeneuse du net parentalité | Page 111 |
| Action vacances famille | Page 113 |
| Action sorties culturelles et familiales | Page 115 |
| Action accès au droit et à l'information | Page 117 |
| Action café bonjour | Page 119 |
| Action atelier cuisine | Page 121 |
| Action Malle enchantée | Page 123 |
| Action événementiels et fêtes familiales | Page 125 |
| Action ateliers parents/enfants | Page 127 |
| Index des sigles et des acronymes | Page 129 |
| Les budgets prévisionnels 2025 à 2028 | Page 133 |

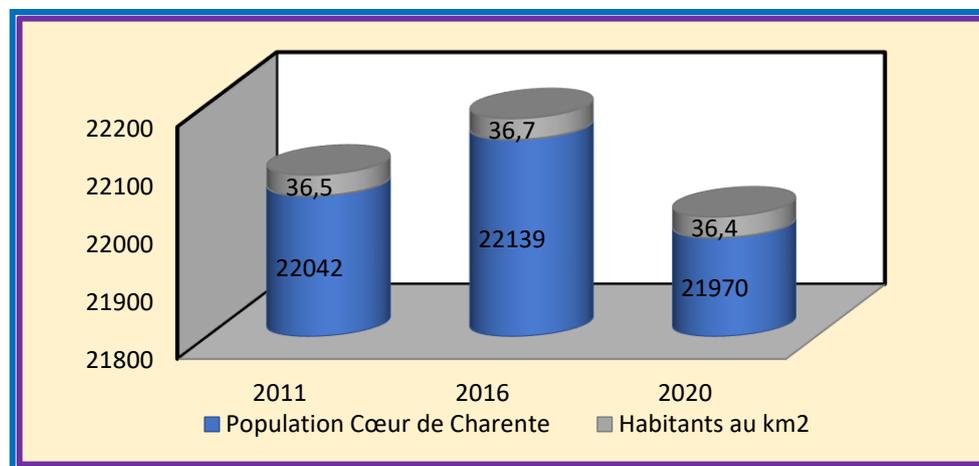
DIAGNOSTIC EXTERNE Cœur de Charente



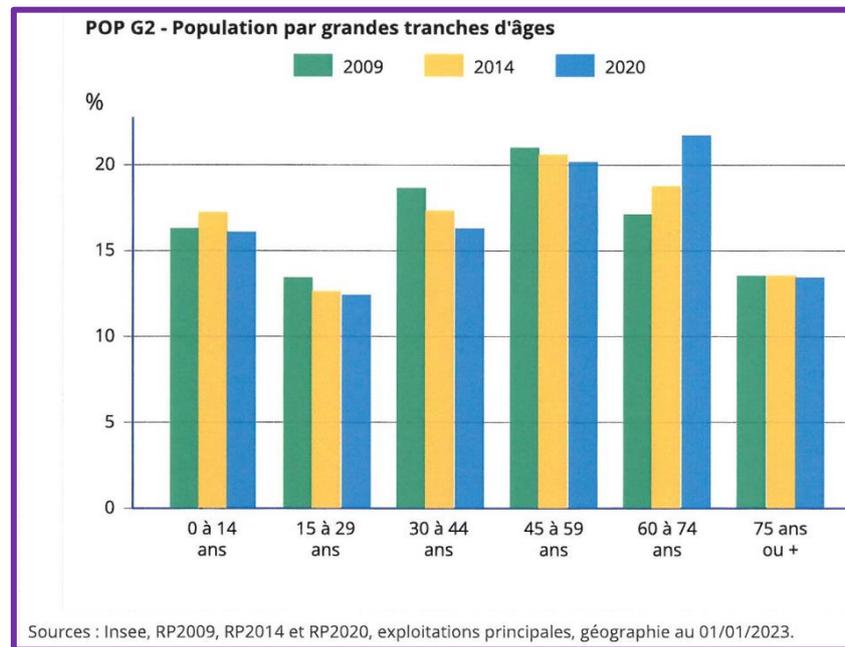
La Communauté de Communes Cœur de Charente s'étend sur une superficie de 603,35km² avec une population de 21 970 Habitants, sur 50 Communes. Le territoire s'étend d'Est en Ouest sur 55km entre Ranville Breuillard et Cellefrouin et du Nord au Sud sur 36 km entre Chenon et Vars.

Le Territoire Cœur de Charente représente 6,3% de la population charentaise avec une densité de 36,4 habitants/ km². Nous constatons que la population la plus importante est située aux abords de la nationale 10, qui reste l'axe majeur entre Angoulême et Poitiers avec une concentration plus forte sur Mansle-les-Fontaines et Tourriers dont la densité dépasse les 100 hab/km². Ce territoire présente cinq pôles d'habitants de plus de 1 000 habitants (Vars 2165 hab, Mansle-les-Fontaines 2105 hab, Aigre 1597 hab, Saint Amant de Boixe 1394 hab et Val de Bonnieure 1329 hab). Les 45 autres communes oscillent entre 772 et 91 habitants.

LA POPULATION "Cœur de Charente"



La population décroît progressivement avec une variation annuelle moyenne 0,2%, alors que le solde naturel décroît de 0,6%. Entre 2014 et 2020, le taux de natalité a baissé de 1,9% alors que le taux de mortalité s'est accentué de 0,5%.



La population décroît progressivement avec des inégalités importantes selon les tranches d'âge. Les personnes âgées de 0 à 29 ans perdent 345 personnes soit un recul de 5,23%, les personnes âgées de 30 à 59 ans perdent 388 personnes soit un recul de 4,61%. Nous observons une forte diminution des actifs et des jeunes. A contrario, les séniors âgés de plus de 60 ans ont augmenté de 526 personnes soit une croissance de 7,33% par rapport à 2014. A ce jour, 35,1% de la population est âgée de plus de 60 ans (au niveau national 27%).

LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

| Catégorie socioprofessionnelle en % | Homme | Femme |
|--|-------|-------|
| Agriculteurs exploitants | 1,6 | 0,6 |
| Artisans, commerçant, chefs d'entreprise | 2,9 | 1,4 |
| Cadres et professions intellectuels supérieurs | 2,2 | 2 |
| Professions intermédiaires | 4,2 | 6 |
| Employés | 3,1 | 11,8 |
| Ouvriers | 12,5 | 3,1 |
| Retraités | 17,6 | 19,1 |
| Autres personnes sans activités professionnelles | 4,1 | 7,8 |

La catégorie socioprofessionnelle la plus représentative sur notre territoire est les retraités pour les deux sexes. La catégorie des "ouvriers" concentre les emplois masculins tandis que les femmes occupent massivement la catégorie "employés". Le territoire présente un certain nombre d'entreprises d'importances tel que Nidec, Limousin participation, les établissement Poinat, France poids lourds, MESEA, Phyto Sem, Cinq Mc, LM Soleil, ainsi que la Base d'Anais. Par ailleurs, un bon nombre

d'emplois subsistent dans les collectivités territoriales, les associations et les entreprises de services telles que l'ADMR, les assistantes maternelles...

LA QUESTION DES ACTIFS ET DE LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE

RES T1P - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2021

| | Total | % | 0 salarié | 1 à 9 salarié(s) | 10 salariés ou plus |
|--|------------|--------------|-----------|------------------|---------------------|
| Ensemble | 638 | 100,0 | 37 | 502 | 99 |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 98 | 15,4 | 21 | 77 | 0 |
| Industrie | 60 | 9,4 | 1 | 42 | 17 |
| Construction | 86 | 13,5 | 3 | 71 | 12 |
| Commerce, transports, services divers | 266 | 41,7 | 12 | 219 | 35 |
| <i>dont commerce et réparation automobile</i> | 97 | 15,2 | 3 | 83 | 11 |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 128 | 20,1 | 0 | 93 | 35 |

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES T2P - Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2021

| | Total | % | 1 à 9 salarié(s) | 10 salariés ou plus |
|--|--------------|--------------|------------------|---------------------|
| Ensemble | 4 870 | 100,0 | 1 453 | 3 417 |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 141 | 2,9 | 141 | 0 |
| Industrie | 825 | 16,9 | 148 | 677 |
| Construction | 452 | 9,3 | 214 | 238 |
| Commerce, transports, services divers | 2 107 | 43,3 | 625 | 1 482 |
| <i>dont commerce et réparation automobile</i> | 527 | 10,8 | 276 | 251 |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 1 345 | 27,6 | 325 | 1 020 |

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

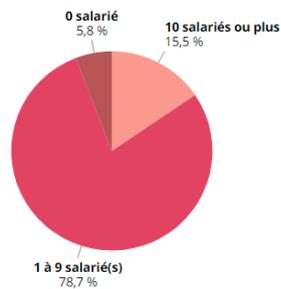


ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2020

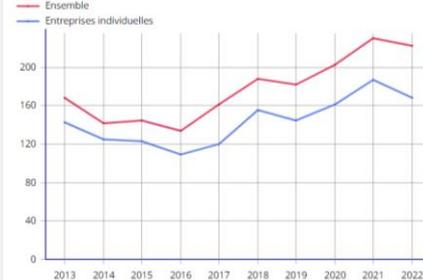
| | Hommes | % | Femmes | % |
|---|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Ensemble | 4 460 | 100 | 4 029 | 100 |
| Salariés | 3 509 | 78,7 | 3 533 | 87,7 |
| Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée | 2 997 | 67,2 | 2 912 | 72,3 |
| Contrats à durée déterminée | 240 | 5,4 | 428 | 10,6 |
| Intérim | 117 | 2,6 | 69 | 1,7 |
| Emplois aidés | 26 | 0,6 | 66 | 1,6 |
| Apprentissage - Stage | 129 | 2,9 | 58 | 1,4 |
| Non-Salariés | 951 | 21,3 | 496 | 12,3 |
| Indépendants | 552 | 12,4 | 321 | 8,0 |
| Employeurs | 390 | 8,7 | 162 | 4,0 |
| Aides familiaux | 10 | 0,2 | 13 | 0,3 |

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

RES G2P - Répartition des établissements actifs employeurs par taille fin 2021



DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



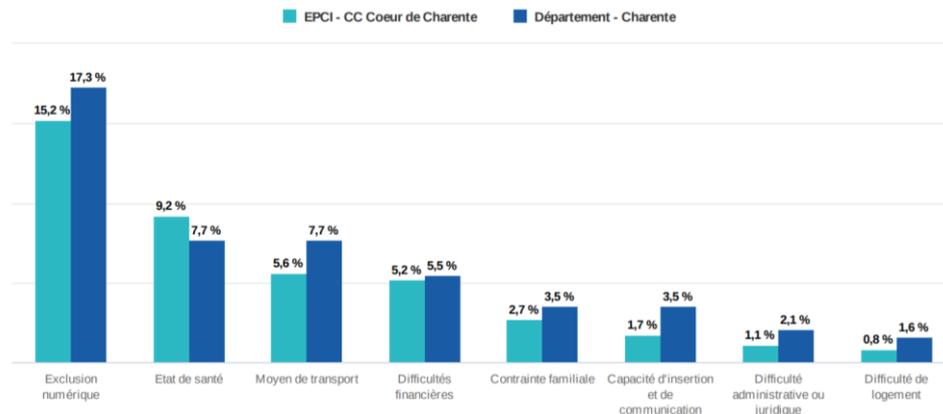
Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2023.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

| | 2009 | 2014 | 2020 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Nombre de chômeurs | 1 030 | 1 254 | 1 120 |
| Taux de chômage en % | 11,0 | 13,2 | 11,8 |
| Taux de chômage des 15 à 24 ans | 23,4 | 29,7 | 23,9 |
| Taux de chômage des 25 à 54 ans | 9,5 | 11,6 | 10,5 |
| Taux de chômage des 55 à 64 ans | 9,2 | 11,1 | 10,6 |

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Proportion de demandeurs d'emploi en catégories ABC par frein périphérique



Un demandeur d'emploi peut présenter plusieurs freins. Pour plus d'information sur les freins périphériques, veuillez consulter la rubrique [Définition](#)

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi en catégories ABC

| Métier | EPCI - CC Coeur de Charente | | Département - Charente | |
|--|-----------------------------|-------|------------------------|------|
| | Nombre | Part | Rang | Rang |
| K1303 - Assistance auprès d'enfants | 82 | 5,2 % | 1 | 1 |
| N1103 - Magasinage et préparation de commandes | 61 | 3,9 % | 2 | 9 |
| M1607 - Secrétariat | 56 | 3,5 % | 3 | 7 |
| K1304 - Services domestiques | 47 | 3,0 % | 4 | 2 |
| A1203 - Entretien des espaces verts | 44 | 2,8 % | 5 | 10 |
| D1507 - Mise en rayon libre-service | 41 | 2,6 % | 6 | 8 |
| K2204 - Nettoyage de locaux | 41 | 2,6 % | 7 | 4 |
| N1105 - Manutention manuelle de charges | 31 | 2,0 % | 8 | >10 |
| J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers | 27 | 1,7 % | 9 | >10 |
| A1405 - Arboriculture et viticulture | 26 | 1,6 % | 10 | 5 |

Source : France Travail - Données brutes

Les métiers les plus proposés dans les offres d'emploi

| Métier | EPCI - CC Coeur de Charente | | Département - Charente | |
|--|-----------------------------|-------|------------------------|------|
| | Nombre | Part | Rang | Rang |
| H2401 - Assemblage - montage d'articles en cuirs, peaux | 52 | 6,8 % | 1 | >10 |
| K2204 - Nettoyage de locaux | 52 | 6,8 % | 2 | 4 |
| N1103 - Magasinage et préparation de commandes | 46 | 6,0 % | 3 | 2 |
| K1302 - Assistance auprès d'adultes | 36 | 4,7 % | 4 | >10 |
| D1507 - Mise en rayon libre-service | 34 | 4,4 % | 5 | >10 |
| I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules | 25 | 3,3 % | 6 | 6 |
| G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents | 24 | 3,1 % | 7 | >10 |
| G1803 - Service en restauration | 24 | 3,1 % | 8 | 9 |
| I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles | 23 | 3,0 % | 9 | >10 |
| J1506 - Soins infirmiers généralistes | 22 | 2,9 % | 10 | >10 |

Source : France Travail - Données brutes

En 2015, 83% des emplois étaient des emplois salariés et près de 70% des contrats de travail étaient des Contrats à Durée Indéterminée. En ce qui concerne les entreprises, 73% d'entre elles n'avaient aucun salarié. Sur le territoire, 96% des établissements avaient moins de 10 salariés.

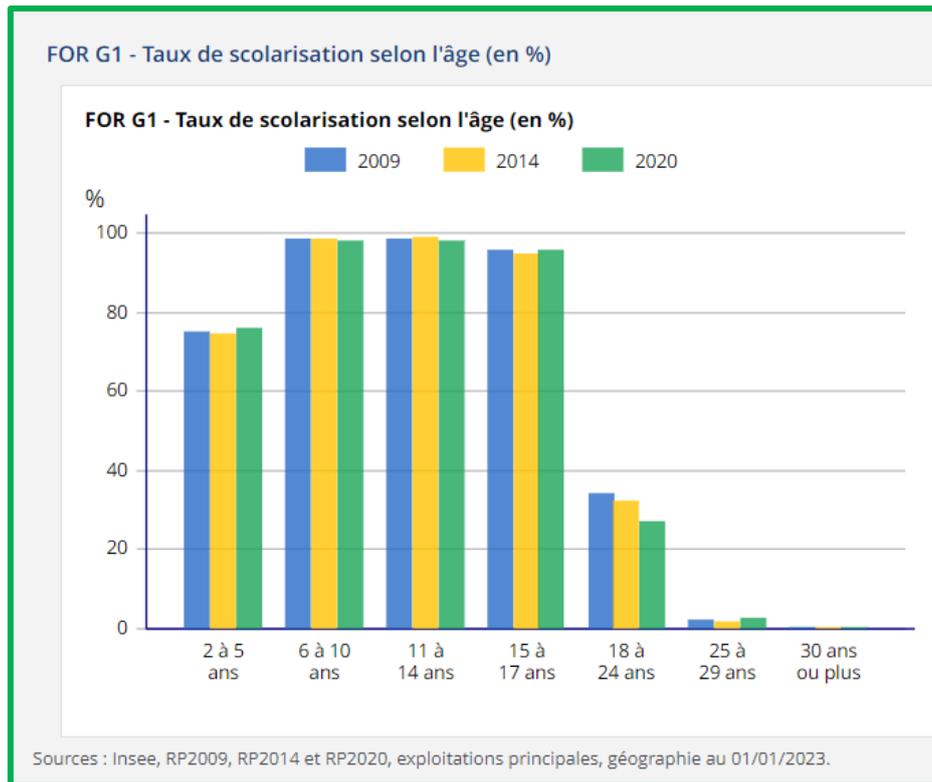
En 2021, 88% des emplois sont salariés (+5%), 72% des contrats de travail sont des Contrats à Durée Indéterminée (+2%). Le fait vraiment marquant concerne la taille des entreprises. En effet, ces dernières ont crû de manière exponentielle sur la période 2015/2021. Les unités économiques avec zéro salarié sont passées de 73% à 6%, les entreprises de moins de 10 salariés de 23% à 79% et les plus de 10 salariés de 4% à 15,5%. Entre 2015 et 2021 nous avons perdu 71% des acteurs économiques mais les emplois salariés ont augmenté de 20%. L'agriculture continue de perdre des emplois alors que les autres secteurs en gagne. La création d'entreprises, après un pic de créations entre 2019 et 2021 est repartie à la baisse en 2022. Le taux de chômeurs sur le territoire est de 11,8%. Au niveau national, il est de 8%. L'impact du chômage sur les 15/24 ans est plus du double des autres tranches d'âge avec 23,9%. Alors qu'il est de 16,6% au niveau national. Le temps partiel concerne 27% des femmes (-3%). Ce sont les 15/24 ans et les plus de 55 ans qui recourent le plus au temps partiel. Les derniers chiffres de France travail (2023) fait état de 1 582 demandeurs d'emploi (752 hommes-830 femmes), seul 892 personnes sont indemnisées soit 46% (*sur ces 46% : 82% le sont par l'assurance chômage, 5% par l'état et 13% par la formation*). Les freins périphériques (Les freins périphériques à l'emploi sont des contraintes de différentes natures touchant les demandeurs d'emploi, qui traduisent des difficultés non-professionnelles, entravant leur retour à l'emploi) sont essentiellement dû à la fracture numérique, la santé, la mobilité et la capacité financière nécessaire pour accéder à l'emploi. En dernier lieu, nous observons que les métiers sollicités par les demandeurs d'emploi sont des emplois avec peu de qualification. Dès lors, si nous mettons en miroir les offres proposées, ces dernières, répondent en partie à la demande d'emploi peu qualifié. Pour le reste des offres soit 60%, elle réclament une qualification ou une certification minimum requise.

LES DIPLÔMES ET LES FORMATIONS

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2020

| | Ensemble | Hommes | Femmes |
|--|----------|--------|--------|
| Population non scolarisée de 15 ans ou plus | 17 340 | 8 370 | 8 971 |
| Part des titulaires en % | | | |
| Aucun diplôme ou certificat d'études primaires | 24,2 | 20,6 | 27,6 |
| BEPC, brevet des collèges, DNB | 5,5 | 4,1 | 6,7 |
| CAP, BEP ou équivalent | 32,6 | 40,5 | 25,1 |
| Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent | 17,9 | 17,0 | 18,7 |
| Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2 | 9,3 | 8,4 | 10,1 |
| Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4 | 6,5 | 5,0 | 7,9 |
| Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus | 4,1 | 4,4 | 3,8 |

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.



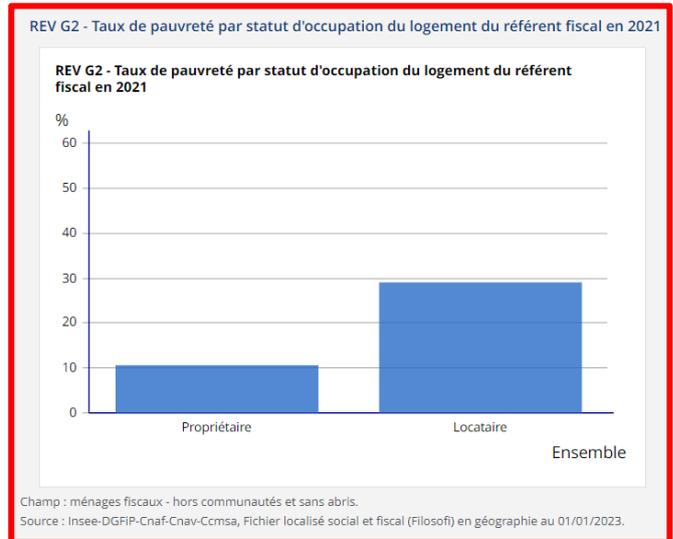
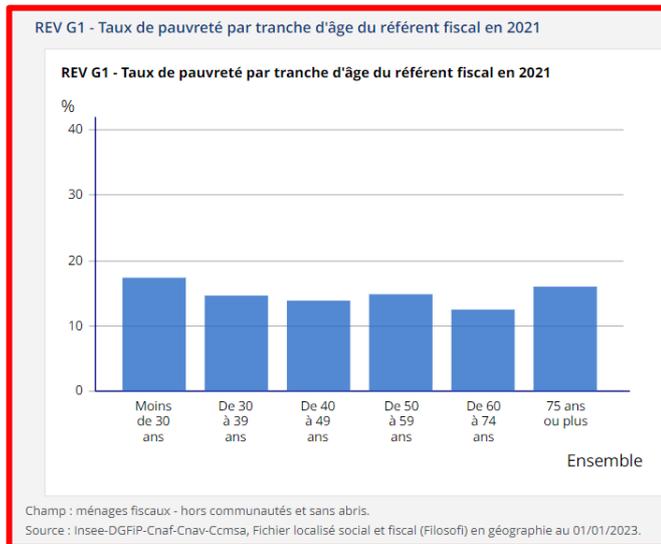
Il y a peu d'évolution depuis 4 ans. En effet, nous constatons toujours une baisse importante de la scolarisation dès 18 ans (âge légal de fin de scolarité est de 16 ans). Nous passons de 96% de taux de scolarisation à 27% dès la majorité légale. Les femmes ne sont plus dominantes dans les formations de type BAC +5. Au-delà de 24 ans, une partie infime de la population est encore dans un parcours de formation. Dès lors, la grande majorité des étudiants n'excède pas un niveau 5 à 6.

LES REVENUS ET LA PAUVRETE

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

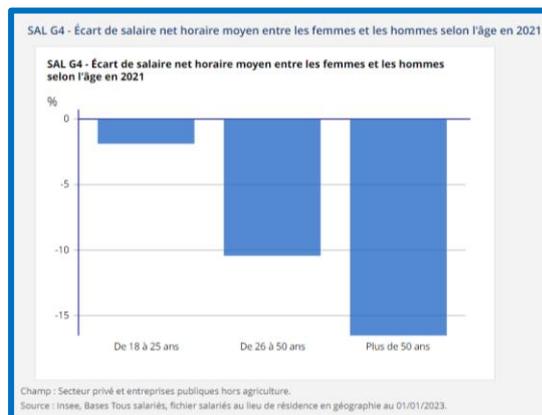
| | 2021 |
|---|--------|
| Nombre de ménages fiscaux | 10 012 |
| Nombre de personnes dans les ménages fiscaux | 21 554 |
| Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) | 21 580 |
| Part des ménages fiscaux imposés (en %) | 43,8 |

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2023.



Sur le territoire le taux d'imposition est de 43,8%, alors qu'au niveau national il est de 50,6%. Il est en est de même pour le revenu médian. En effet, il est de 5,3% inférieur par rapport à l'échelon national. Les moins de 30 ans sont les plus précaires suivis de très près par les plus de 75 ans. Le taux de pauvreté global est de 14,4%. La précarité joue un rôle essentiel pour l'accès au logement et plus particulièrement pour les jeunes. Pour ces derniers, l'accès au premier logement revêt un parcours d'embûches. Cependant, au regard de 2016, la situation s'améliore sensiblement.

Les salaires



SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2021

| | Ensemble | Femmes | Hommes |
|----------------|----------|--------|--------|
| De 18 à 25 ans | 10,4 | 10,2 | 10,4 |
| De 26 à 50 ans | 13,2 | 12,3 | 13,7 |
| Plus de 50 ans | 14,9 | 13,3 | 15,9 |

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.
Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Les salaires net moyen horaire sont très loin du niveau hexagonal. Ils sont inférieurs de 4,59% pour les 18/25 ans, de 18,52% pour les 26/50 ans et de 22% pour les + de 50 ans. De plus, l'écart de revenu entre les hommes et les femmes subsiste toujours. Plus on avance dans sa carrière professionnelle plus l'inégalité de revenu s'accroît. Cette inégalité est de 1,9% pour les moins de 25 ans, de 10,2% pour les moins de 50 ans et de 16,4% pour les plus de 50 ans. Si nous mettons ces données en miroir avec les écarts constatés sur la même période en France, le territoire de Cœur de Charente fait figure de bon élève avec un écart de 2,6% de mieux pour la tranche d'âge des 18/25 ans et de 5,2% pour la tranche d'âge 26 à 50 ans. Par contre, le territoire est moins bon élève pour les moins de 50 ans avec un taux inférieur de 3,5%. Malgré un rapport moins flagrant que les données nationales, des efforts conséquents et mesurables sont à faire afin d'effacer cette inégalité.

LA MOBILITE

La mobilité est une question importante pour Cœur de Charente, notamment avec le vieillissement de la population. Le mode dominant de déplacement demeure le mode routier. En effet, les 6 lignes de bus existantes sur le territoire sont toutes orientées vers Angoulême et ne permettent pas de liaisons transversales au sein du territoire. Le service est essentiellement utilisé pour le ramassage scolaire qui détermine le cadencement et les horaires, ce qui n'est pas forcément adapté aux activités professionnelles. Si la gare de Luxé, permet de rejoindre Angoulême en 15 minutes environ, elle souffre d'un déficit d'image au sein de la population locale. Elle est surtout utilisée par les lycéens qui rejoignent Angoulême quotidiennement mais les autres habitants connaissent mal le service proposé. L'absence de connexion intermodale es aussi problématique. La gare de Luxé n'est accessible que par la voiture. Les aménagements aux abords sont par ailleurs minimalistes avec des espaces de parking de part et d'autre de la voie peu aménagés. Deux autres haltes existent sur le territoire sans être utilisées bien que positionnées sur une voie en fonctionnement. Ce sont les gares de Saint Amant de Boixe et de Vars. Ces arrêts ont été supprimés pour améliorer le cadencement entre Poitiers et Angoulême mais ils pourraient constituer une alternative crédible à la voiture dans les déplacements pendulaires vers Angoulême notamment. Le dispositif de mobilité inversée, avec le développement d'une offre de commerces itinérants et l'existence d'une ludothèque mobile (via l'Espace Arc en Ciel) et la mise en service d'un France services itinérant "Emmabus" (via Emmaus Ruffec) s'arrêtant dans un grand nombre de communes du territoire, apportent également une réponse partielle à la problématique des personnes sans moyen de locomotion.

| Mode déplacement | En % |
|--|-------|
| Voiture, camion ou fourgonnette | 87,8% |
| Pas de déplacement | 5,7% |
| Marche à pied (ou rollers, patinette) | 3,7% |
| Deux-roues motorisé | 1,1% |
| Transports en commun | 1,2% |
| Vélo (y compris à assistance électrique) | 0,6% |

Des contraintes identifiées :

- Zone rurale étendue.
- Transport en commun non adapté.
- Nombreuses communes non desservies.
- Station ferroviaire pas toujours accessible (Pas de signalétique, horaires pas toujours adaptés, pas de desserve). Dès lors, la voiture est le principal moyen de transport sur le territoire. D'après les données du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), 50% des consommations et des émissions sont liées à la N10 avec 20 000 véhicules en circulation par jour dont de nombreux poids lourds.

La mobilité dite durable :

- Le nombre d'immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables a bondi depuis 2020 notamment grâce aux subventions pour en encourager le déploiement.
- Le déploiement des infrastructures de recharge est en très bonne voie, chez les particuliers comme au sein des entreprises.

- L'adhésion à des normes communes concernant la recharge de véhicules électriques stimule le développement de la mobilité électrique des territoires
- Aujourd'hui, 90% des aires d'autoroutes exploitées par Enedis sont équipées en charge rapide

Sous le prisme gouvernemental et d'EDF qui gère les 58 réacteurs nucléaires la mobilité durable est liée essentiellement à l'électricité. Dès lors, le matraquage publicitaire et les aides facilitent la transition vers ce type de locomotion. Sur notre territoire, le coût d'un tel véhicule ne permet pas à une grande frange de la population d'y accéder. L'automobile thermique a encore de l'avenir en Cœur de Charente. Cependant, nous ne pouvons pas nous affranchir du débat. En effet, La voiture électrique n'est pas verte en soi, car sa production est polluante. Surtout celle de sa batterie, l'extraction comme le raffinage des métaux qui la composent (nickel, cobalt, lithium, graphite) sont fortement énergivores et polluent les sols et les eaux.

DE nombreuses études ont calculé les rejets de gaz carbonique des véhicules électriques, de la mine à la décharge. Elles aboutissent à des résultats contrastés. Ainsi, un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) publié en 2016 souligne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la moindre dépendance aux énergies fossiles, mais juge « *difficile de conclure que le véhicule électrique apporte une véritable solution aux enjeux d'efficacité énergétique* », tandis que les « *impacts négatifs sur l'environnement, majoritairement durant la phase de fabrication* », sont « *du même ordre de grandeur pour un véhicule électrique que pour un véhicule thermique* ». Dans une étude publiée en 2017, les chercheurs de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) concluent, quant à eux, à une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'Europe et de 80% en France par rapport à un véhicule diesel.

Ces chiffres s'expliquent par l'origine nucléaire de 77% de l'électricité produite en France, certes avec peu de carbone, mais non sans risques... En effet, faire basculer l'ensemble du parc automobile français dans le « tout électrique » nécessiterait une production équivalant à celle de quatre centrales nucléaires. Chaque pays disposant de son propre bouquet énergétique, on regrettera également que l'étude de la VUB ne se penche pas sur le cas de la Chine. Car, avec près de 20% de la population mondiale, celle-ci devrait, selon la banque Goldman Sachs, totaliser plus de 60% des ventes de véhicules à nouvelles énergies en 2030. Le charbon y compte pour environ les trois quarts de la production d'électricité — un chiffre un peu en deçà des performances de la Pologne, où les gains du véhicule électrique ne sont, selon la VUB, que de 25%.

Le moteur électrique présente un excellent rendement énergétique, d'environ 80% — contre 45% pour les meilleurs moteurs thermiques. En revanche, certaines batteries doivent être constamment maintenues à une certaine température et consomment donc de l'électricité en mode veille. L'analyse du cycle de vie devrait également tenir compte du fait que la batterie perd chaque année de sa capacité, ce qui a conduit plusieurs constructeurs à proposer un système de location mensuelle. Mais, plus que son obsolescence technique, c'est le poids de la batterie qui pose problème, note M. Laurent Castaignède, fondateur du bureau d'études BCO2 Ingénierie : « *À habitabilité égale, la masse roulante d'une voiture électrique serait d'environ 10 à 20% plus importante que pour un véhicule thermique. On se trouve dès lors affecté par la spirale de la masse, puisqu'il faudra recourir à un système de freinage et à des trains roulants plus importants. Or faire circuler un conducteur de soixante-dix kilos dans une Tesla de deux tonnes relève du non-sens.* » Le vélo à assistance électrique ne souffre pas de ce rapport entre masse à transporter et masse totale déplacée.

On touche là à une contradiction de la voiture électrique, censée inciter à des modes de consommation plus sobres... Contrairement à ce que laisse croire une complainte souvent entendue, la puissance encore limitée des batteries représente paradoxalement une chance. « *Cette contrainte technique pourrait en effet inciter les industriels à diminuer la masse roulante des automobiles afin d'accroître leur autonomie*, analyse M. Castaignède. *Nous disposons d'une fenêtre de cinq ans pour modifier nos comportements, après quoi les progrès du stockage auront été tels que nous ne reviendrons plus dessus.* » L'histoire ne laisse guère présager un tel sursaut : excepté durant la crise de 1929, la seconde guerre mondiale et les deux chocs pétroliers des années 1970, les industriels se sont toujours situés dans une logique d'augmentation des performances des automobiles.

La voiture électrique peut-elle dès lors être présentée comme une solution durable ? Les progrès techniques devraient rendre ces véhicules toujours plus efficaces, et les bouquets énergétiques

évolueront vers davantage d'énergies renouvelables. On peut néanmoins s'inquiéter d'un effet rebond difficilement quantifiable : les économies d'énergie engendrées pourraient être neutralisées par une plus grande utilisation. « Avec une voiture qui consomme moins ou qui coûte moins cher, nous pouvons rouler davantage de kilomètres pour le même budget, nous partons plus loin en vacances », explique Philippe Bihouix, membre de l'Institut Momentum et auteur d'un ouvrage avertissant des limites de la « croissance verte ».

L'institut d'études Bernstein a calculé que le nombre de voitures en circulation dans le monde devrait être multiplié par deux à l'horizon 2040. À moins d'être, à l'avenir, taxée aussi lourdement que le pétrole, la somme modique d'une recharge pourrait pousser à la consommation. De même, l'assurance de rouler « propre » pourrait déculpabiliser les conducteurs et faire croître un parc automobile déjà pléthorique, qui engorge les agglomérations.

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

La consommation d'électricité et de gaz sur le territoire de Cœur de Charente :

La consommation d'électricité et de gaz varie selon des facteurs divers et souvent difficilement maîtrisables pour des raisons liées aux conditions météorologiques, à la conjoncture économique, à la hausse des prix de l'énergie ou encore aux efforts de sobriété.

En 2022 la part des consommations sont les suivantes : (Source : SDES – au 31.12.2022)

- 46% Résidentiel
- 26% Tertiaire
- 23% Industrie
- 5% Agriculture

Zoom sur le secteur résidentiel

Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur de gaz et d'électricité après l'industrie en France. Les consommations moyennes par foyer sont particulièrement dépendantes du climat. Les leviers d'action privilégiés pour les réduire ? Des équipements de chauffage performants et la rénovation énergétique des logements couplés à l'adoption de mesures de sobriété énergétique.



Ces illustrations démontrent qu'en matière de consommation électrique, les foyers du territoire ont fait d'énormes efforts pour limiter leur consommation d'électricité. A l'encontre, la consommation de gaz nous classe dans la moyenne très haute des EPCI les plus énergivore. Le gaz de ville alimente les gros bourgs du territoire et nous avons très peu de logement collectif. En effet, nous savons que les logements collectifs bénéficient d'économies d'échelle en matière de consommation énergétique, notamment sur

le chauffage et le refroidissement. Les travaux de rénovation énergétique sont un levier pour diminuer la consommation des bâtiments. Par ailleurs, les résidences construites après 1990 sont généralement soumises à des normes de construction plus strictes en matière d'efficacité énergétique. Ces normes visent à réduire la consommation d'énergie en imposant notamment une isolation thermique améliorée et l'utilisation de matériaux économes en énergie. De plus, un logement de plus grande superficie signifie une plus grande surface à chauffer, à refroidir et à éclairer. Logiquement, la consommation d'électricité et de gaz est plus élevée, surtout lorsqu'il s'agit de résidences principales, occupées à l'année. Agir sur l'isolation et la performance des équipements de chauffage fait alors toute la différence.

Focus sur l'éclairage public

La réduction de l'éclairage public est un levier en faveur de la sobriété énergétique des collectivités. La première étape pour faire baisser la consommation d'électricité ? La modernisation du parc de luminaires.



En ce qui concerne ce domaine, des efforts ont été consentis par les collectivités locales conscientes du coût de plus en plus important sur leur budget. Des investissements ont été réalisés.

En guise de synthèse, la consommation d'électricité et de gaz dépend :

- Des politiques énergétiques et des avancées technologiques ;
- De la conjoncture économique et des habitudes de consommation ;
- De la prise de conscience écologique et des efforts de sobriété.

Le niveau des prix du gaz et de l'électricité impacte l'ensemble des secteurs, et tout particulièrement l'industrie. Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur de gaz et d'électricité après l'industrie, en France. Optimiser l'efficacité énergétique des logements est clé pour maîtriser la consommation d'énergie de ce secteur.

Cœur de Charente est un territoire avec de nombreuses richesses naturelles et diversifiées, marquées par le fleuve Charente. Si la Charente et ses affluents constituent une ressource omniprésente sur le territoire, elle reste extrêmement fragile. Les divers aménagements humains ont en effet contraint son écoulement et menacé les réservoirs biologiques qui s'appuyaient sur le cours d'eau.

Pourtant la Charente accueille des espèces d'oiseaux menacées. Une zone natura 2000 a ainsi été mise en place sur la vallée de la Charente sur 4 018 hectares pour préserver les bords du cours d'eau qui sont les lieux d'accueil privilégiés pour le râle des genêts, une espèce dont les effectifs ont baissé de 60% depuis 1980 à cause de la disparition des prairies (diagnostic socio-économique et foncier, PLUI, 2019).

Un travail est ainsi en cours avec les agriculteurs et les propriétaires pour préserver ces milieux.

Les aléas climatiques et les aménagements le long du cours d'eau ont aussi augmenté les risques de sortie du lit le long de la Charente et de ses affluents sont ainsi concernés par des périmètres de protection face au risque d'inondation et 26% des communes sont soumises à un risque d'inondation.

De plus, le territoire très agricole, est inclus dans la zone de vigilance pour les pesticides mis en place en 2006 par le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion des Eaux). Les cours d'eau les plus menacés sont l'Aume à l'Ouest pour les nitrates et les cours d'eau de l'Est pour les produits azotés en lien notamment avec l'élevage. Des travaux de sensibilisation sont ainsi menés par les syndicats d'eau pour protéger ces cours d'eaux. La Maison de l'eau à Saint Fraise est également un outil pédagogique destiné aux scolaires du département pour sensibiliser les habitants à la protection de la nature et de la ressource en eau.

Par ailleurs, il existe un véritable risque de disparition de réseau de haies, de pelouses sèches et de prairies de la plaine et du grand plateau agricole sous l'effet de la culture céréalière. L'activité agricole connaît en effet un faible taux de transmission des exploitations qui se traduit par un agrandissement des exploitations.

Une large bande boisée, reliquat de la sylvie d'Argenson, traverse également le territoire d'Est en Ouest, mais est fragmentée par les activités humaines. La forêt est les milieux semi-naturels représentent 15,4% des sols du territoire (CGDD-SDES, 2018) contre une moyenne départementale de 20,6%, et doivent ainsi être préservés.

De façon plus générale, la biodiversité est insuffisamment protégée sur le territoire, l'étalement urbain accélérant les tensions sur les écosystèmes.

149 hectares ont été consommés entre 2007 et 2017 en extension des bourgs et des hameaux. Cette artificialisation s'est faite principalement au détriment des espaces agricoles : 95% des surfaces consommées entre 2007 et 2017 l'ont été sur de l'espace jusque-là exploité par l'agriculture, soit une augmentation de 8% de l'enveloppe urbaine (Diagnostic socio-économique et foncier, PUI, 2019).

Les zones d'activités, les bâtiments agricoles et les projets de construction sont de plus en plus intégrés au paysage. Le tracé de la LGV a également créé des ruptures au niveau des corridors écologiques. Près de 1400 hectares de foncier agricoles ont été impactés notamment dans les communes de Villognon, Xambes, Coulonges, la Chapelle et Ambérac. A la suite de la mise en place de la LGV, un aménagement foncier agricole et forestier a ainsi été proposé pour permettre la recombinaison de terres des exploitations agricoles morcelées par le tracé de la voie.

Les collectivités accompagnent également l'objectif zéro pesticides en soutenant des actions de ré-enherbement des cimetières ou de plantations de fleurs dans les communes. Six communes sont ainsi labellisées villes et villages fleuris : Mansle, Moutonneau, St Fraigne, Vouharte, Xambes...

Le développement du tourisme vert, mais aussi les actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, des propriétaires du fleuve Charente et de ses affluents et du grand public portées par les associations et les collectivités apparaissent comme des pistes intéressantes pour préserver et faire connaître le patrimoine et les richesses naturelles de Cœur de Charente.

Si les produits pétroliers sont les principales sources d'énergie consommées sur le territoire avec 60% de la consommation (PCAET), les énergies renouvelables représentent une part significative de la consommation énergétique.

25% de la consommation globale d'énergie du territoire est ainsi couverte par des énergies renouvelables et la Communauté de Communes vise un taux de couverture de 38% d'ici 2022.

L'énergie thermique renouvelable représente un tiers de la consommation actuelle en énergie thermique, à 55% portée par la production éolienne.

Néanmoins, une grande partie de l'énergie renouvelable produite localement profite à des acteurs situés en dehors du territoire (10M€ sur 15M€ produits d'après le PCAET) alors que le territoire importe de l'énergie pour environ 60M€.

Il apparaît donc essentiel pour le territoire de conserver cette richesse et de diversifier davantage les sources d'énergie renouvelables ; notamment via le développement de l'énergie photovoltaïque qui représente seulement 17% et la production d'énergie renouvelable, de la méthanisation (15%), du bois-énergie (10%) ou de la pompe à chaleur (3%).

Si le potentiel d'énergie pour la chaleur (pompe à chaleur et bois-énergie) pourrait combler en grande partie des besoins en chaleur du territoire, elle nécessite une réflexion sur la filière du bois du territoire et sa gestion durable.

Sur le territoire, la Communauté de Communes Cœur de Charente Les élus intercommunaux viennent de valider leurs axes de travail dans le cadre du Plan climat air énergie (PCAET). Ce dernier détermine la stratégie de la communauté de communes Cœur de Charente dans sa lutte contre le changement climatique. Il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

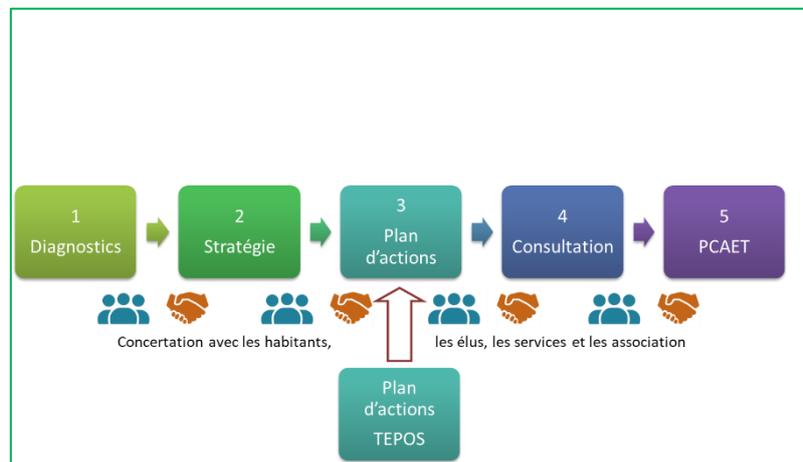
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables.

Un PCAET comporte des objectifs chiffrés dans le temps. Pour 2020 et 2030, il s'agit de respecter les objectifs suivants :

| Pour 2020 | Pour 2030 |
|--|--|
| Réduire de 20 % les émissions de GES (par rapport aux niveaux de 1990) | Réduire de 40 % les émissions de GES (par rapport aux niveaux de 1990) |
| Améliorer de 20 % l'efficacité énergétique | Améliorer de 27 % l'efficacité énergétique |
| Porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie | Porter à 27 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie |

Pour 2050, l'objectif du territoire est de diviser par 4 ses émissions de GES sur la base des émissions de 1990, on parle alors du « facteur 4 ».

Le PCAET est une démarche collective. Il permet de mettre en cohérence les actions de tous les acteurs du territoire (entreprises, agriculteurs, élus, citoyens, écoles...) qui génèrent des émissions de GES ou qui peuvent subir des dommages liés au changement climatique. Il vise aussi la réappropriation des questions d'énergie par l'ensemble des citoyens, élus et acteurs socio-économiques. Ainsi, tout le monde est amené à participer à l'élaboration et à exprimer son avis, ses interrogations ou ses remarques sur le projet.



Les élus intercommunaux viennent de valider leurs axes de travail dans le cadre du Plan climat air énergie. Avec l'objectif principal de diminuer les consommations énergétiques.

De grands objectifs chiffrés :

Diminuer la consommation énergétique de 40 % d'ici 2030 par rapport à l'année 2010. C'est l'objectif fixé par l'État, alors que la collectivité s'est engagée à produire 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050. « Si le développement de l'éolien nous place en bonne position en matière de production d'électricité renouvelable, on ne peut pas en dire autant de nos consommations d'énergie qui baissent trop lentement », souligne Laurent Danède, sur la base d'un diagnostic mené à l'échelle du Pays du Ruffécois en 2018-2019. « Mais il suffirait que les poids lourds ne circulent plus sur la RN10 pour qu'on atteigne déjà nos objectifs », précise Christian Croizard, président de Cœur-de-Charente, alors que le secteur des transports représente 51 % des consommations d'énergie du territoire, suivi par le secteur résidentiel.

Un bâti plus écolo et économe en énergie :

C'est le premier axe de travail fixé par Cœur-de-Charente, avec une priorité : mieux isoler les bâtiments publics, écoles, mairies, salles des fêtes ou salles de sport. « Là où on peut agir vite en donnant l'exemple », dit Christian Croizard, sur le modèle des opérations d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie des collectivités dont se sont déjà emparées des communes comme Mansle et Tourriers.

Informé et accompagné les particuliers sur la rénovation de l'habitat, c'est une autre action qui va se développer avec des animations et des permanences tournantes du Conseil d'architecture et d'urbanisme et d'environnement dans les Espaces France Services d'Aigre, Vars et Mansle. « Un point d'autant plus important que les particuliers sont devenus méfiants à force d'être démarchés sans arrêt », dit David Billy, chargé de mission au Pays du Ruffécois, en pointant une autre action ambitieuse : structurer une

filière de matériaux locaux et de professionnels. « *Un travail collectif à faire avec la Capeb, en formant les artisans sur les écomatériaux locaux comme le chanvre ou la terre crue.* »

Développer des alternatives à la voiture :

« *Notre capacité d'action pour limiter l'impact de la RN10 est limitée mais on peut créer des voies douces de proximité autour des pôles comme Mansle, Aigre, Vars-Montignac-Saint-Amant-de-Boixe, Val-de-Bonnieu ou Tourriers* », lance Christian Croizard. Parmi les actions envisagées, la création d'un service de location de vélos électriques autour des sites touristiques, mais aussi le développement des aires de covoiturages déjà présentes à Maine-de-Boixe, Chenon et Tourriers ou l'expérimentation du transport à la demande, inexistant aujourd'hui sur le territoire. Optimiser l'utilisation de la gare de Luxé, sous-utilisée par manque de liaisons intermodales, c'est une autre action ciblée, alors que la réouverture de la halte ferroviaire de Vars est en cours d'étude. « *Un potentiel pour réduire les déplacements en voiture, note Christian Croizard. Encore faut-il que les horaires de la SNCF soient adaptés aux scolaires et au monde du travail, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.* »

Accompagner l'agriculture :

Former les agriculteurs à des pratiques plus respectueuses de l'environnement et anticipant les changements climatiques, c'est l'une des actions projetées sur Coeur-de-Charente qui regroupe plus de 330 exploitations sur 42.000 hectares. « *Un accompagnement à mettre en œuvre avec des partenaires comme la chambre d'agriculture, dit David Billy, en pointant aussi le développement du maraîchage de proximité sur les terrains appartenant aux collectivités. Deux projets sont d'ailleurs en cours à Aunac et Aussac-Vadalle.* » Une démarche de circuits courts qui va de pair avec la volonté de développer l'activité de transformation, « *là où la valeur ajoutée est la plus forte, alors qu'on produit beaucoup de céréales et de matières premières* ».

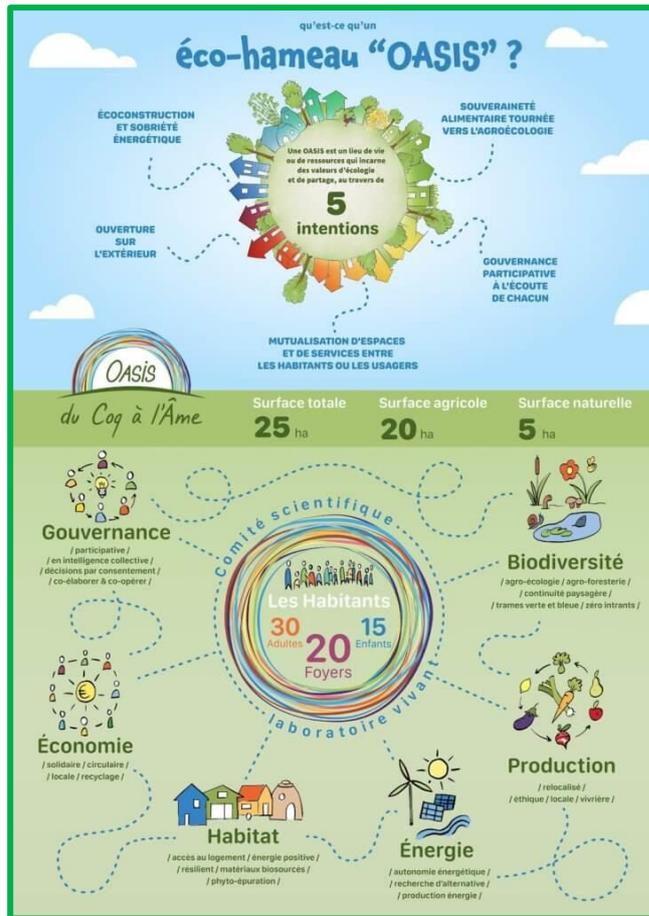
Un partenaire issu de la société civile sur le territoire comme ressource et lieu de recherches scientifiques :

L'Oasis du coq à l'âme :

Depuis le mois de juin 2021 le projet Oasis issu du mouvement du colibri (Le Mouvement Colibri, nom usuel de l'Association Colibri qui tire son nom des colibris, est une association loi de 1901 créée en 2007 en France. C'est un mouvement fondé sur l'action citoyenne, qui relie transition personnelle et transition sociétale) est devenu propriétaire d'une grande partie du foncier du Domaine d'Echoisy. C'est un collectif de 20 foyers (environ 30 adultes et 15 enfants) composé de citoyens animés par l'évidence d'un projet de transition écologique : habiter, vivre et agir de façon éco-responsable sur nos territoires, sur notre planète.

Ce projet s'inscrit ainsi dans les objectifs de résilience visés aujourd'hui par les instances territoriales confrontées à la complexité et à la transversalité des problématiques (Cf. NéoTerra etc...). La résilience, en tant que capacité à se régénérer et à s'enrichir des expériences passées, est un de nos fils conducteurs. Elle se retrouve dans tous leurs choix :

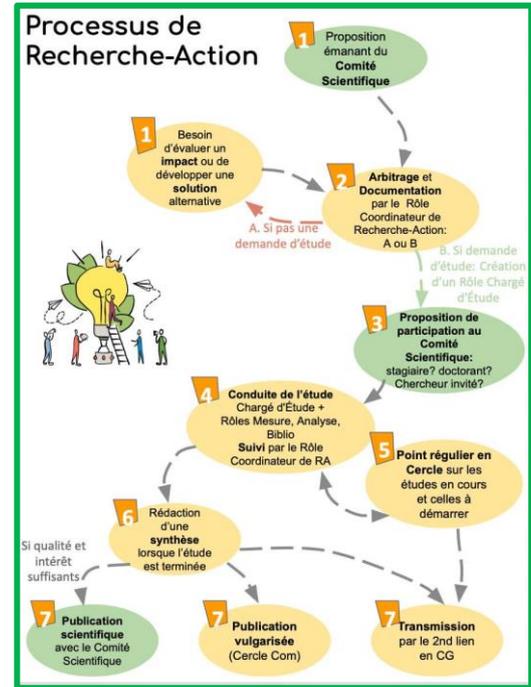
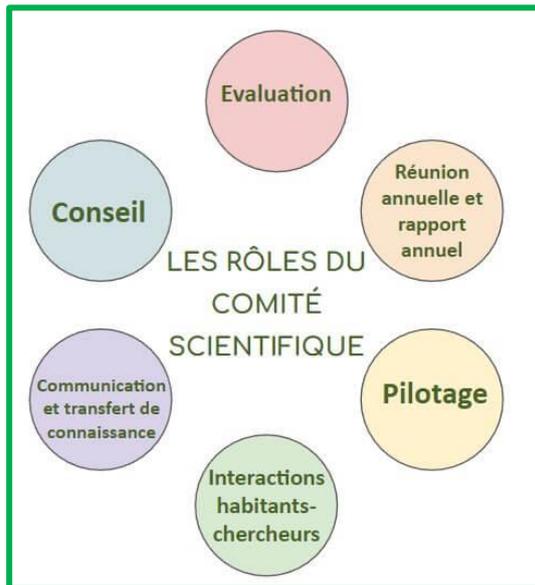
- Les maisons, en bois pour capter le CO2, intégrées dans la biodiversité et le paysage, réversibles parce que non connectées aux réseaux et en matériaux compostables (bois, chanvre, terre, paille etc...).
- L'auto-production d'énergie propre et renouvelable.
- La reforestation qui compense la production de gaz à effet de serre.
- La préservation des petits animaux par de petits abris (chauves-souris, papillons, insectes ...).
- Une végétation favorable aux abeilles et pollinisateurs.
- La préservation des plantes sauvages apportant l'azote au sol.
- Les inter-relations entre végétaux, fruitiers, animaux qui renforcent la biodiversité.
- L'utilisation des déchets végétaux et humains pour les sols et pour produire de l'énergie.
- Le choix des circuits courts et des matériaux locaux, le recyclage.
- La mutualisation, la dynamique avec les citoyens et les acteurs locaux.
- Le développement des low-tech et des mobilités propres.
- L'organisation en intelligence collective et la coopération.



Le projet est en ce sens un vrai **laboratoire vivant pour la recherche** avec son comité scientifique et son équipe de chercheurs et d'experts, tant sur les aspects techniques, écologiques et économiques qu'au regard de la qualité de vie. Il replace l'humain comme acteur et élément de la biodiversité.

Les habitants prennent part directement à cette démarche de *recherche action*, en échange constant avec le comité scientifique. Une quinzaine de projets de recherche sont actuellement en cours. Des collaborations avec les universités (Poitiers, Bordeaux, Gustave Eiffel, Paris Dauphine, Troyes, saint Étienne, ...), permettent également d'accueillir des stagiaires qui viennent mener leur travail de recherche sur le site. En parallèle à cette approche scientifique de transmission de leur expérimentation vivante, ils ont également débuté une démarche de mise en récit, pour pouvoir relater ce qu'ils vivent, au plus près du quotidien : surprises, difficultés, réussites, aspirations, célébrations.



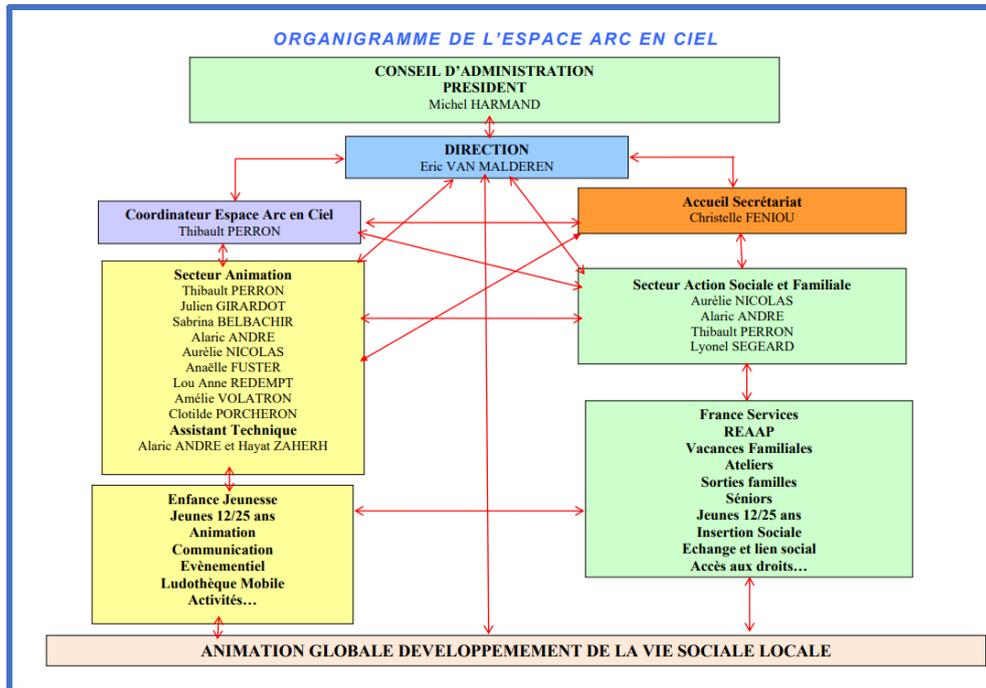


SYNTHESE

- L'Espace Arc en Ciel est l'unique centre social du territoire. Il est situé au centre du territoire « Cœur de Charente ». C'est un territoire large de 55 km entre RANVILLE-BREUILLAUD et CELLEFROUIN et de 36 km entre CHENON et Vars. (via Michelin).
- La population est particulièrement concentrée sur les abords de la nationale 10 d'Est en Ouest sur 3 km, c'est l'axe principal entre Angoulême et Poitiers (cela semble être le choix pour se rapprocher des bassins d'emplois, des commerces et des services).
- La population décroît progressivement avec une variation annuelle moyenne 0,2%, alors que le solde naturel décroît de 0,6%. Entre 2014 et 2020, le taux de natalité a baissé de 1,9% alors que le taux de mortalité s'est accentué de 0,5%.
- 35,1% de la population est âgée de plus de 60 ans.
- La transition écologique s'impose à notre société et forcément à ce territoire.
- La coopération et la collaboration avec tous les acteurs du territoire apparaît de plus en plus comme une condition sine qua non au développement de ce territoire.
- L'Economie Sociale et Solidaire et circulaire peut être un agent économique de développement et d'attractivité.
- La mobilité reste toujours un problème récurrent et plus urgemment la mobilité inclusive.



LE DIAGNOSTIC INTERNE



LES MOYENS HUMAINS (au 31/05/2024) *

La typologie des contrats

| Type de contrat | Nombre | Equivalent temps plein |
|--------------------------------------|-----------|------------------------|
| CDI | 9 | 7,82 |
| CDII | 3 | 1,26 |
| Apprentissage jusqu'au 14/02/2025 | 1 | 1 |
| Mise à disposition | 1 | 1 |
| Total | 13 | 11,08 |

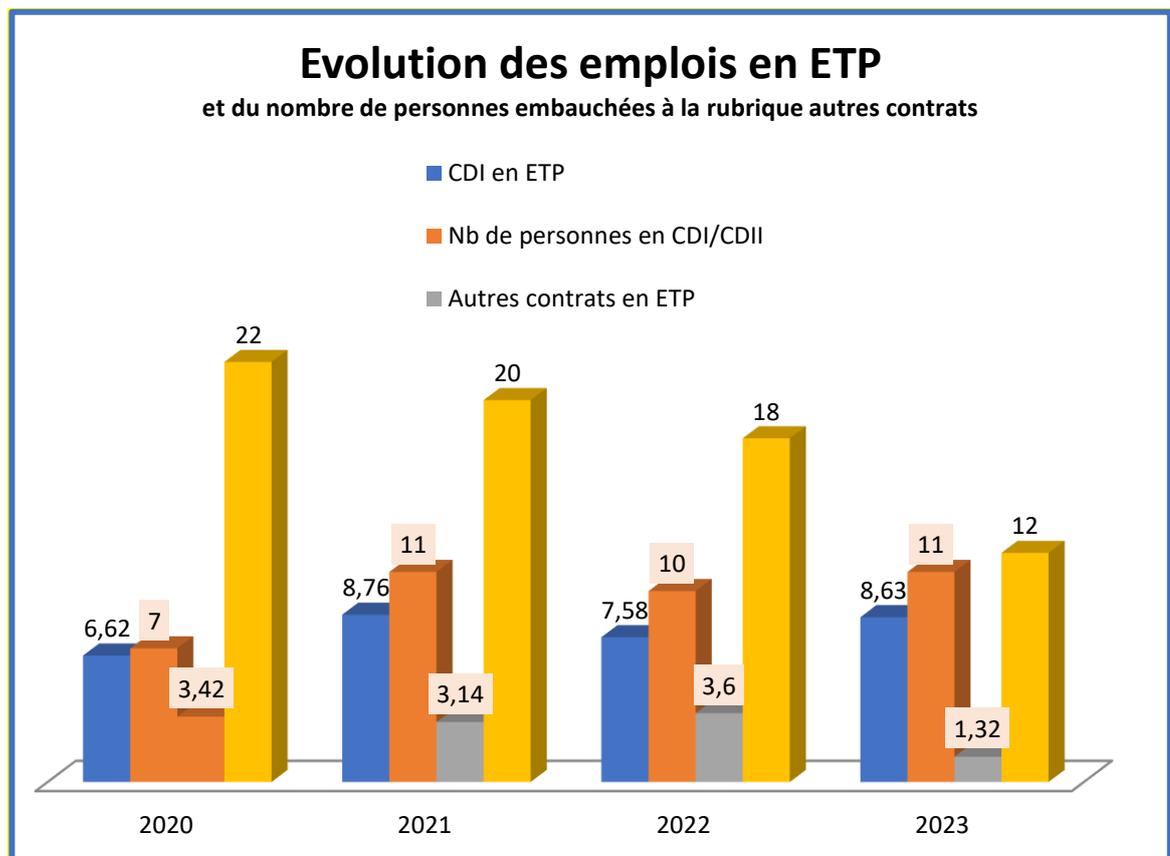


*Equipe au 1^{er} septembre 2024. Hors animateurs vacataires (ateliers et saisonniers) et contrats de remplacement.

Les qualifications

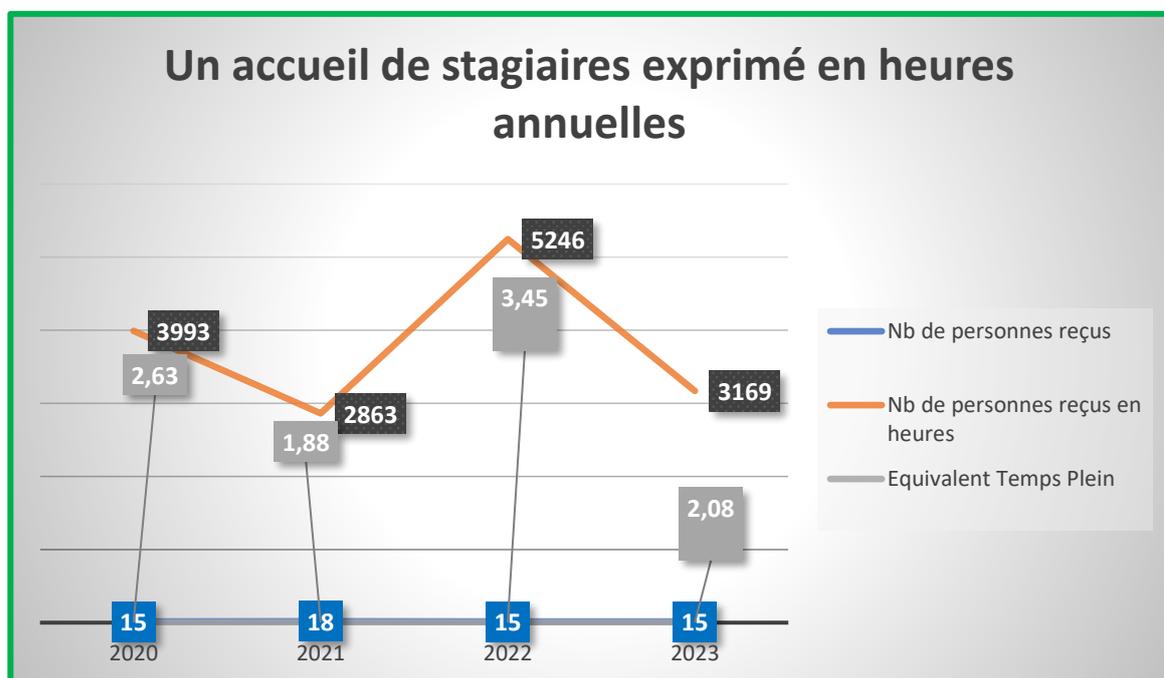
| Fonction | Diplôme(s) | Niveau |
|-----------------------------|---------------------|--------|
| Directeur | DESS, DSTS, DEFA | 7 |
| Secrétaire d'accueil | BAC PRO Secrétariat | 4 |
| Coordinateur | DEES | 5 |
| Référente Famille | DECF | 5 |
| Animatrice Enfance | BPJEPS | 4 |
| Animateur Jeunesse | BPJEPS | 4 |
| Cuisinier (Agent Technique) | BEP cuisine | 3 |
| Animatrice ALSH | BAC à Licence | 4 à 6 |
| Comptable | Equivalent BAC | 4 |
| Agent d'Entretien | Sans diplôme | |

Ressources humaines et financières :



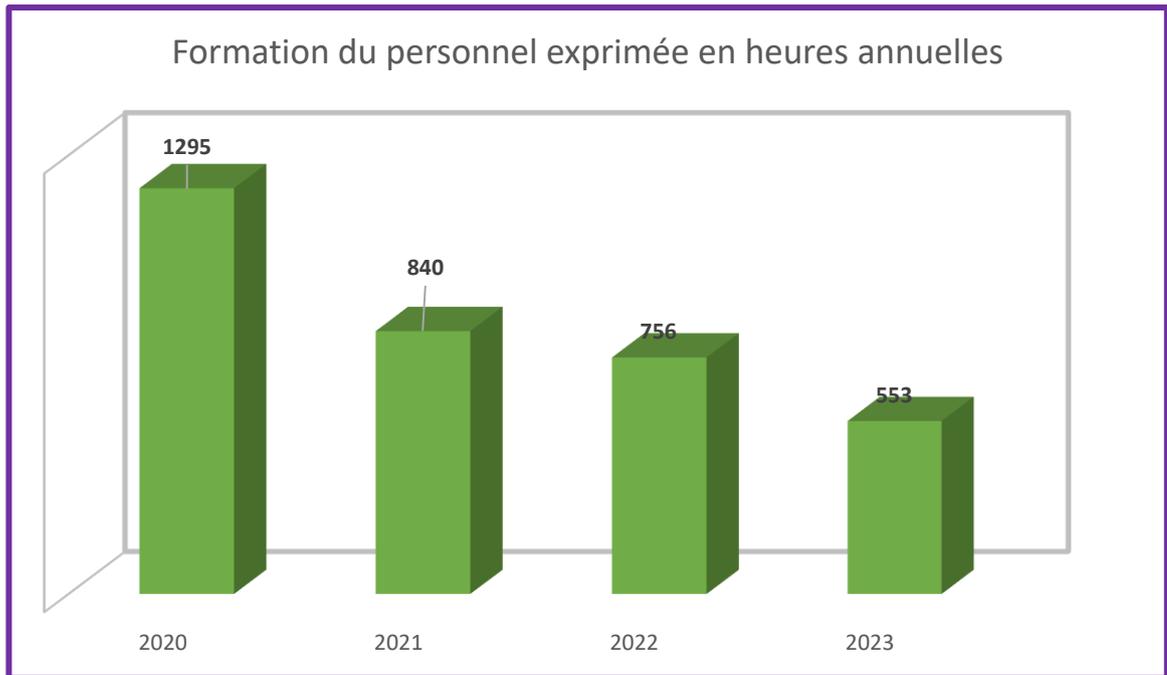
Nous avons toujours une dynamique autour des "petits boulots" ou plus justement des contrats précaires. Nous employons de 18 à 20 personnes en moyenne chaque année sur des contrats temporaires. A l'encontre, en 2023, les difficultés de recrutement se sont faites de plus en plus ressentir. En effet, le

nombre de personnes accueillies baisse de 34% malgré nos gros besoins afin de palier à des absences de personnel en CDI ou en CDII pour des causes maladie et maternité. Par ailleurs, au cours de cette période (2021/2024), nous avons vécu d'importants mouvements du personnel. Ces mouvements sont le résultat d'une politique salariale basée sur la formation et l'acquisition de compétences nouvelles. Des opportunités se sont offertes et les salariés nous ont quitté suite à une ancienneté de plus de 10 ans. Cependant, les départs se sont faits sur une période très courte où nous avons accueilli 8 personnes en CDI ou en CDII. Dès lors, nous espérons retrouver un équilibre pour les années à venir malgré le départ à la retraite du Directeur programmé pour le 1^{er} janvier 2026. Nous avons vécu et nous vivons des périodes difficiles où les changements sont perpétuels avec une exigence de plus en plus forte. Dès lors, Cette situation génère de la souffrance au travail et engage gravement la santé des salariés (risques psychosociaux) avec des répercussions sur la qualité des services et des actions apportés à la population. Cette situation est contre-productive et elle peut produire des coûts majorés dépassant largement les économies réalisées sur les conditions d'exécutions des missions.

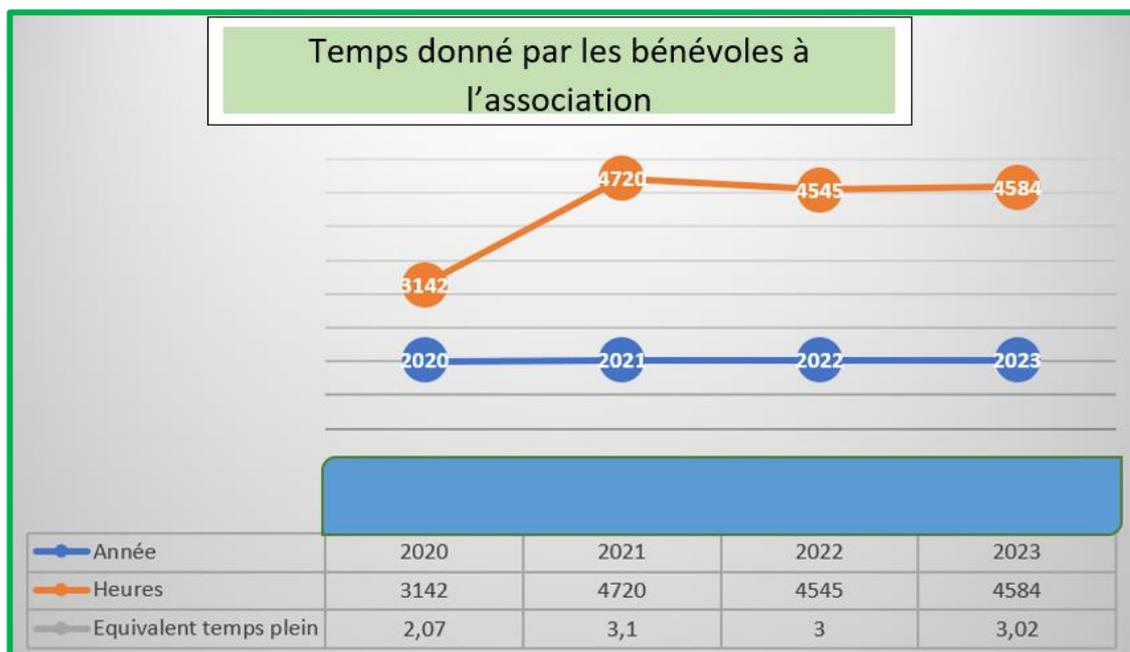


L'Espace Arc en Ciel n'a jamais cessé d'accueillir des jeunes du territoire afin qu'ils réalisent leurs heures de stage nécessaires à leur qualification. Nous accueillons également 1 à 2 services civiques par an et depuis 2021 une personne en apprentissage par session de formation. Le tutorat est une part importante de l'activité des salariés, malgré les mouvements importants du personnel nous tentons d'apporter une réponse satisfaisante.





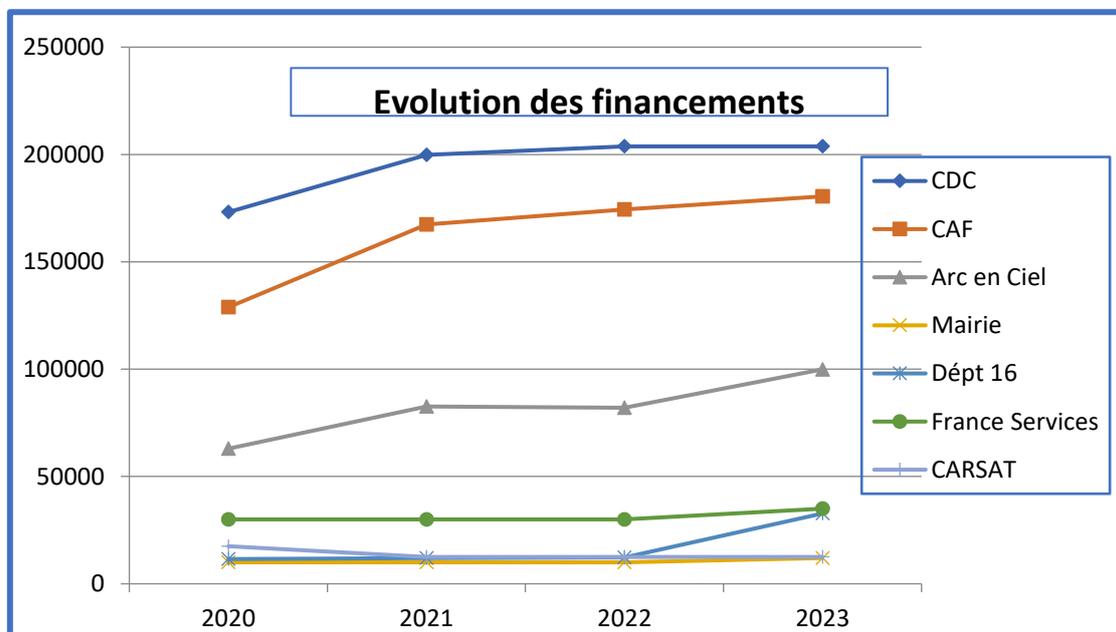
L'association a toujours voulu avoir une dynamique de formation dynamique. Deux raisons essentielles nourrissent cette dynamique, un besoin d'adaptation à un environnement en continuel mouvement, répondre à une montée en compétence des équipes et favoriser la mobilité professionnelle afin d'éviter une institutionnalisation des pratiques professionnelles.



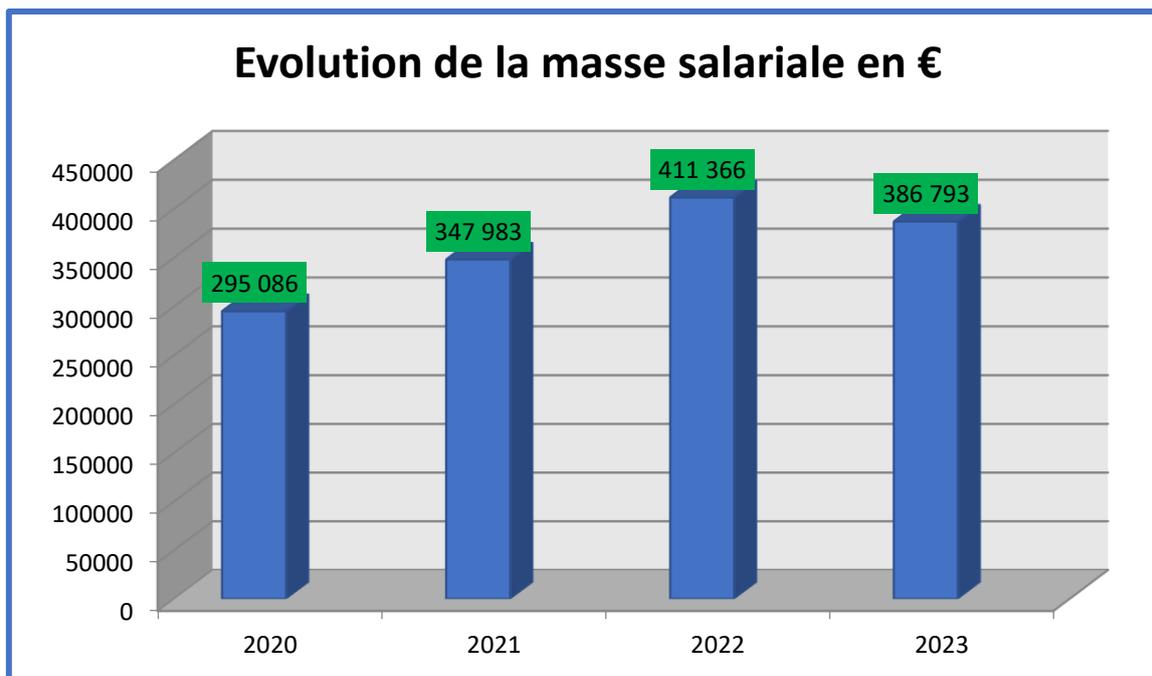
Nous avons observé une baisse importante de l'engagement bénévole en 2020 pour raison de pandémie. Cependant, dès 2021, les bénévoles ont retrouvé le chemin de l'association. Cette valorisation que nous pratiquons depuis plus de 15 ans permet de révéler l'engagement des habitants mais aussi le nombre de salariés nécessaires pour le bon fonctionnement de l'association.

| Evolution des usagers | | | |
|-----------------------|-----------|---------------|-------|
| | Adhérents | Non Adhérents | Total |
| 2020 | 394 | 825 | 1219 |
| 2021 | 728 | 995 | 1723 |
| 2022 | 761 | 1301 | 2062 |
| 2023 | | | |

Suite à une pause en 2020, l'Espace Arc en Ciel ne cesse d'augmenter son nombre d'utilisateurs. Cela est assez révélateur du dynamisme de l'association et des besoins exprimés sur le territoire.



Nos deux principaux financeurs se résument à la Communauté de Communes de Cœur de Charente avec laquelle, nous avons perdu la revalorisation de sa participation et la CAF qui nous suit de manière progressive. La troisième source de revenu est notre auto-financement qui résulte du dynamisme de notre activité et qui croît progressivement depuis 2020. Ensuite nous observons une augmentation de près de 17% des financements liés à l'action France Services en 2023. Les services de l'état se sont engagés à augmenter leur participation de 5 000€ par an pour se stopper à 50 000€ annuels. Notre partenariat avec le département est resté stable sur la période 2020/2022. Cependant, en 2023, notre collaboration sur la question des seniors et de la mise en œuvre de la démarche aller vers laissent penser à une stabilité de ce financement. Dans un mouchoir de poche, nous retrouvons la CARSAT avec 12 500€ annuels qui ne bougent pas et la municipalité de Mansle qui a augmenté sa participation de 20% en 2023 suite à notre engagement d'occuper les locaux de l'ancienne perception pour l'Espace France services dès 2024 contre un loyer et une prise en charges des fluides.



La masse salariale est révélatrice des difficultés de recrutement. En effet, cela se ressent sur la qualité de nos prestations et notamment sur la participation de habitants qui est l'un des cœurs de notre métier. Nous faisons des choix en supprimant des activités de lien, des prestations offertes au public, des manifestations d'animation publique et nous concentrons notre énergie sur les services que nous portons.

LA VIE INTERNE A L'ASSOCIATION

Les réunions internes :

Hebdomadaires :

- Une réunion de toute l'équipe d'une durée de 2 heures, en général les mardis matin hors période des vacances scolaires,
- Une réunion d'équipe d'animation d'une durée de 2 heures, en général les jeudis matin hors période des vacances scolaires, et un soir dans la semaine en période de vacances scolaires. Ce temps de travail se fait sans la présence du Directeur afin de favoriser l'expression. De plus, les salariés peuvent demander l'intervention de personnes de leur choix en lien avec leur réflexion.

Une commission emploi constituée de cinq Administrateurs anime les évaluations annuelles, les évaluations professionnelles, le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnelles) ainsi que les questions liées à la fonction humaine de l'association.

| ANNEES | INSTANCES | DECISIONS ESSENTIELLES |
|--------|--------------------------------------|---|
| 2020 | 3 Bureau 3 C.A 1 A.G ordinaire | Décision de s'équiper en visio. Réunion en visio. Mise en œuvre des protocoles Covid. Ouverture des locaux au public le 11 mai. Augmentation du temps de l'agent d'entretien pour la désinfection. Décès de Paul Moreau jeune handicapé usager de l'ALSH. Embauche de l'animateur jeune Julien Girardot Perte du ½ poste de coordo. Décision de contracter des CDII pour l'ALSH afin de faire face aux pénuries de personnel. Embauche en CDI de l'agent d'entretien suite au départ de l'agent de la CDC. Dernière rencontre contrat de projet 2021/2024. Lancement du projet garage solidaire. |

| | | |
|-------------|--|--|
| | | <p>Lancement d'une embauche d'un animateur jeunesse en direction des 12/25 ans. Présentation de l'association aux élus communautaires. Fin du contrat d'apprentissage de Mme Lucie André. Adoption de la charte des bénévoles de la malle enchantée.</p> |
| 2021 | <p>3 Bureau 2 C.A 1 A.G ordinaire</p> | <p>Obtention des FONJEP 1 poste et 1/2. Embauche de l'animateur jeunesse. Mise à disposition d'un agent de la DGFIP. Renouvellement du parc informatique. Lancement du DLA pour le garage solidaire. Rupture conventionnelle avec l'animatrice en CDII. Approbation de la restructuration des moyens humains de l'ALSH. Accord de la CDC du financement de l'animateur jeunesse. Provision de 180 000€ sur les fonds associatifs pour le projet de garage solidaire. Lancement de la réflexion sur les locaux de l'association. Embauche en contrat aidé de la conseillère numérique. Choix du nouveau nom de l'association. Embauche de 2 personnes en CDII pour l'ALSH. Embauche en contrat d'apprentissage BEATEP de M. Corentin Nakonieczny. Adoption du nouveau nom de l'association "Espace Arc en Ciel". Adoption du changement de logiciel de paie. Décision de s'inscrire dans la démarche de la "bulle" monnaie locale. Changement de classification de Mme Laëtitia Sécherre. Proposition de l'achat d'un terrain à Cellettes pour le garage solidaire.</p> |
| 2022 | <p>5 Bureau 3 C.A 1 A.G extraordinaire 1 A.G ordinaire</p> | <p>Ajout à l'objet social (article 2 de nos statuts) : « <i>Promouvoir les actions et les solutions de mobilité au sein du territoire</i> ». Provision d'une somme de 180 000€ pour le projet garage solidaire tiers lieu. Le nouveau nom de l'association : "Espace Arc en Ciel". Embauche d'une animatrice en CDII pour l'ALSH. Choix du nouveau logo de l'association. Proposition de la reprise des locaux de la perception. Démission de la responsable ALSH et des 2 animateurs en CDII. Signature de la charte de coopération avec Emmaüs et la Chrysalide suite au DLA. Lancement d'une commission communication. Lancement du grand banquet sur Puymérol. Embauche d'un nouveau responsable ALSH en CDI. Accord congé sans solde du cuisinier pour une année. Démission de la coordinatrice de l'association. Obtention du label PTCE émergent. Obtention d'un financement pour ½ poste de chargé de mission pour le projet de garage solidaire. Démission de la comptable. Embauche d'un cuisinier en CDD. Embauche de 2 animatrices en CDII pour l'ALSH. Sous-traitance temporaire de la ludothèque à l'oasis du coq à l'âme. Contractualisation avec la SCOP Engrenage pour un accompagnement au nouveau contrat de projet. Renouvellement de la mise à disposition de l'agent DGFIP. Fin du contrat de la conseillère numérique. Le responsable ALSH devient coordinateur Embauche en CDI d'une nouvelle responsable ALSH. Approbation de la nouvelle tarification de l'ALSH.</p> |
| 2023 | <p>3 Bureau 2 C.A 1 A.G extraordinaire 1 A.G ordinaire</p> | <p>Arrivée d'un nouveau comptable. Refus de la collectivité d'abonder financièrement sur le reste à charge du poste de conseiller numérique. Abandon du poste de conseiller numérique. Départ en retraite de l'agent d'entretien. Embauche d'un agent d'entretien en CDI. Démission du comptable. Approbation de la contractualisation avec CERFRANCE cabinet comptable. Révision de la convention avec ECLA. Décision de participation au congrès des centres sociaux à Lille.</p> |

| | | |
|-------------|---|--|
| | | <p>Abandon du projet d'achat de terrain de Cellettes. Abandon du financement de la région pour le ½ poste de chargé de mission pour le projet de garage solidaire. Achat d'un véhicule pour la ludothèque mobile. Changement de l'adhésion familiale de 15 à 18€ et de 25 à 30€ pour les personnes morales. Fin du contrat d'apprentissage de M. Nakonieczny. Démission de la référente famille. Démission d'une animatrice en CDI pour l'ALSH. Embauche en apprentissage BEATEP de Mme Clotilde Porcheron. Embauche en CDI de Mme Lou+-Anne Redempt Fin du contrat en CDD du cuisinier. Retour du cuisinier en CDI. Acceptation de prendre les locaux de la perception contre un loyer et la prise en charge des fluides. Embauche d'une nouvelle Référente famille. Décision d'embauche un poste comptable à plein temps. Révision des salaires et des postes due à l'application de la convention collective. Lancement du nouveau contrat de projet.</p> |
| 2024 | <p>2 Bureau 2 CA 1 AG Ordinaire</p> | <p>Décision de vendre le véhicule pour la ludothèque et étudier l'achat d'une remorque adaptée. Evaluation du déménagement des locaux. Demande de rencontre avec le Président et les vice-présidents de la CDC. Adoption de la convention avec l'association ECLA. Adoption du travail sur le Modèle Sociaux Economique des centres sociaux avec la fédération.</p> |

**LES MODALITES OPERATOIRES A LA CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL
2025/2028**

Pour ce nouveau contrat de projet, l'association a choisi de se faire accompagner par la SCOOP Engrenage domiciliée à Tours. Le financement de cette démarche est pris en charge par l'OPCO dans le cadre de la formation.

Objectifs de la formation :

Cette formation permet à l'équipe de cerner les enjeux de la participation dans une démarche de renouvellement d'un projet de structure à partir d'un diagnostic partagé et d'acquérir des techniques et des méthodes issues de l'éducation populaire pour pouvoir susciter l'expression et l'analyse collective.

Cette formation est conçue en 3 sessions de 2 jours, chacune ayant des objectifs pédagogiques spécifiques. Il s'agira pour les participants(es) de :

Session 1 : 8 et 9 décembre 2023 : S'outiller pour des pratiques d'éducation populaire

- ✓ Partager et mutualiser leurs expériences autour de l'engagement, de la participation et de la vie associative.
- ✓ Comprendre les enjeux de l'éducation populaire et les mettre en lien avec ses pratiques professionnelles.
- ✓ Acquérir des connaissances sur l'organisation collective, la gouvernance, la participation en vue d'outiller le fonctionnement de l'association sur du temps long.
- ✓ Expérimenter et acquérir des outils et techniques issues de l'éducation populaire à des fins d'animation de la vie d'équipe, de la vie associative, de transmission.

Session 2 : 15 et 16 mars 2024 : Susciter la participation pour un diagnostic partagé

- ✓ Mutualiser et développer leurs connaissances et pratiques liées à la participation des habitant(es) et des publics.
- ✓ S'initier aux techniques d'enquête (enquête sensible) comme outils de mobilisation des publics et des partenaires dans une démarche d'éducation populaire (réciprocité, posture...).

- ✓ Questionner et construire leur posture autour des notions de participation et d'animation participative.
- ✓ Concevoir une démarche de concertation des parties prenantes en vue de mener un diagnostic partagé (depuis un diagnostic de l'existant jusqu'à la formulation de propositions).

Session 3 - 7 et 8 juin 2024 : Collaborer pour l'écriture collective de son projet social

- ✓ Expérimenter des méthodes de débat, d'analyse et de délibération collective pour construire les orientations de son projet social.
- ✓ Construire les modalités de coopération en vue d'écrire le projet de manière participative.
- ✓ Concevoir les étapes de la mise en œuvre du projet social.

Durée de l'action de formation

L'action de formation professionnelle intitulée « **Travailler et écrire son projet social de manière participative** » se déroulera sur **6 journées**, pour une durée totale de **42h**.

8 Administrateurs et 11 salariés ont participé à cette formation.

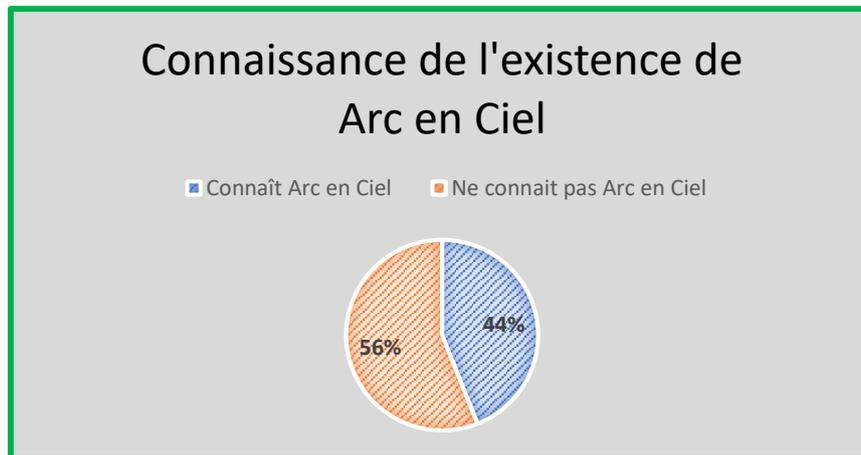
Une démarche collective :

| Calendrier de construction du contrat de projet de l'Espace Arc en Ciel 2025-2028 | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------|-----------------|------------------|--------------------------------|---------------|------------|--------------------------------|-------------|---|-----------|---|--------------|-----------|--------------|
| Outils | Octobre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Jun | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
| ETAPE 1 Bilan/Echanges/Attentes/Prospectives | | | | | | | | | | | | | | |
| Bureau (interne) | Séance 1 | Séance 2 | | | | | | | | | | | | |
| CA (interne) | | Séance 1 | | | | | | | | | | | | |
| Professionnels (interne) | | Séance 1 | | | | | | | | Rédaction | | Finalisation | | |
| Rencontre élus (externe) | | Séance 1 | | | | | | | | | | | | |
| Rencontre public (externe) | | Séance 1 | | | | | | | | | | | | |
| Rencontre interprofessionnel (externe) | | Séance 1 | | | | | | | | | | | | |
| Rencontre habitants/enquêtes | | | Enquêtes publics | | | | | | | | | | | |
| Accompagnement SCOP | | 8 et 9 décembre | | | | | | | | | | | | |
| ETAPE 2 Diagnostique/Définition/ finalité et orientations | | | | | | | | | | | | | | |
| Administrateurs et bénévoles (interne) | | | | Séance 3 | Séance 4 | | Séance 5 | Séance 6 | Séance 7 validation | | Retour Habitant s/parten aires/ élus/CA/ Bureau le 12 septembre | | | |
| CA (interne) | | | | Séance 2 | Séance 3 | | Séance 4 | Séance 6 | Séance 7 validation | | | | | |
| Professionnels (interne) | | | | | Séance 2 | | Séance 3 | Séance 4 | Séance 5 validation | Rédaction | | | Rédaction | Finalisation |
| Rencontre élus (externe) | | | | Séance 2 Validation diagnostic | | | Séance 3 Validation diagnostic | | Séance 4 Validation orientation 4 juillet | | | | | |
| Rencontre public (externe) | | | | | | | | | | | | | | |
| Rencontre interprofessionnel (externe) | | | | Séance 2 5 février | | | | | Séance 3 validation orientations le 4 juillet | | | | | |
| Rencontre habitants/enquêtes | | | | | | Traitement | Analyse | | Retour Habitant le 4 juillet | | | | | |
| Accompagnement SCOP | | | | | 15 et 16 mars | | | 7 et 8 juin | | | | | | |

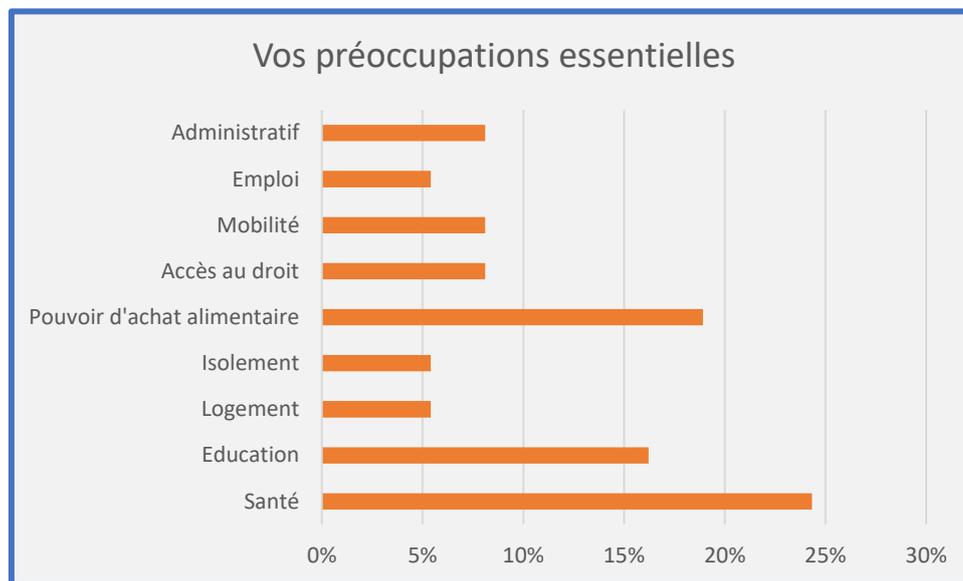
SYNTHESE DES PAROLES D'HABITANTS

Démarche utilisée : "enquêtes sensibles". 217 personnes ont été auditées sur les lieux publics (marchés, sorties d'écoles, épiceries sociales, supermarchés, manifestations et Internet).

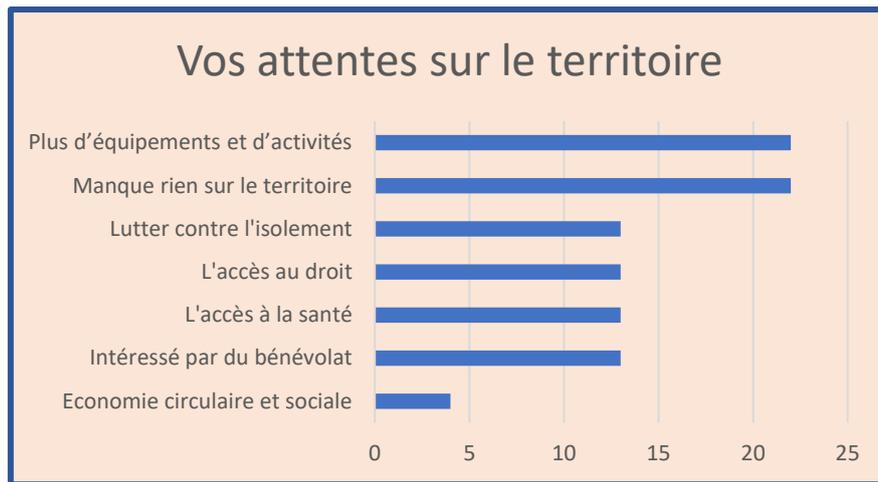
Les adultes :



Plus de la moitié des personnes interrogées ne connaissent pas l'existence de l'Espace Arc en Ciel. En effet, nous avons changé de nom en janvier 2022 et le territoire est très étendu. Nous avons sans aucun doute des difficultés de communication et de visibilité.

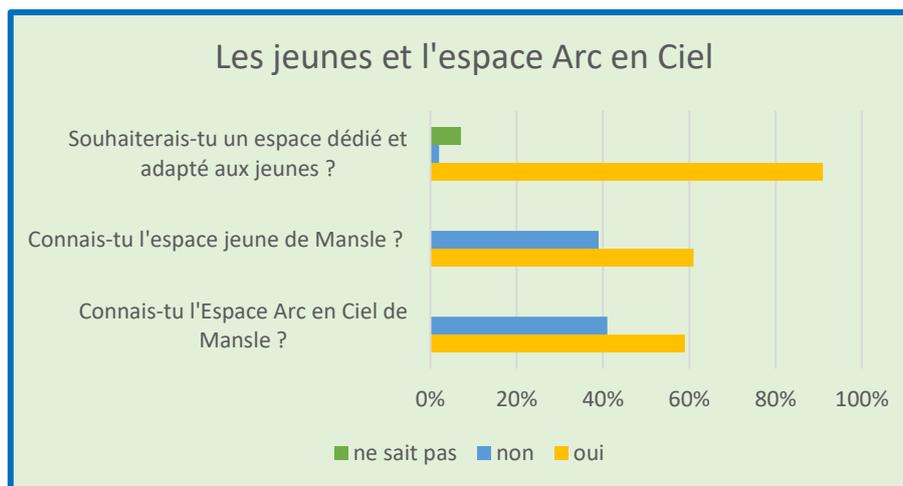


Les préoccupations essentielles sont l'accès à la santé, suivi du pouvoir d'achat et de l'éducation. Nous sommes très proches des préoccupations nationales puisque l'étude de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) de 2022 fait apparaître en première inquiétude le pouvoir d'achat suivi par le manque de personnel de santé. Les préoccupations ont beaucoup changé depuis le dernier contrat de projet 2020/2024. En effet, les soucis exprimés à l'époque étaient la dématérialisation liée à la déshumanisation et la mobilité. La période Covid a joué un rôle essentiel dans ces modifications.



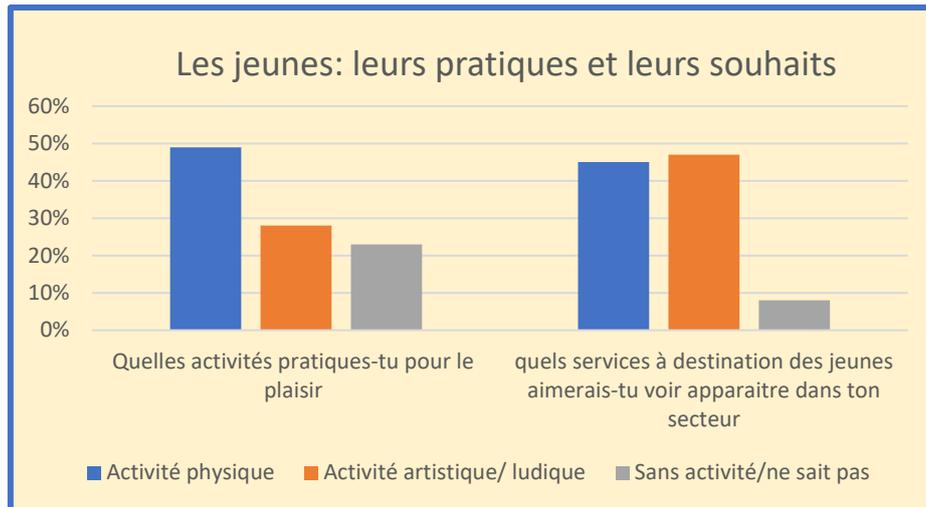
Près d'un quart de notre échantillon souhaiterait une offre plus importante d'équipements et d'activités diversifiées. Ce sont essentiellement des habitants avec des familles. A l'encontre, nous avons également près d'un quart des personnes pour lesquelles l'offre est suffisante. Ce sont principalement des seniors. A la suite, toute tranche d'âge confondu aimerait des dispositifs de lutte contre l'isolement, pour l'accès au droit et bien sûr l'accès à la santé. Dans la même mesure, près de 15% des personnes interrogées seraient intéressés par du bénévolat.

La jeunesse :



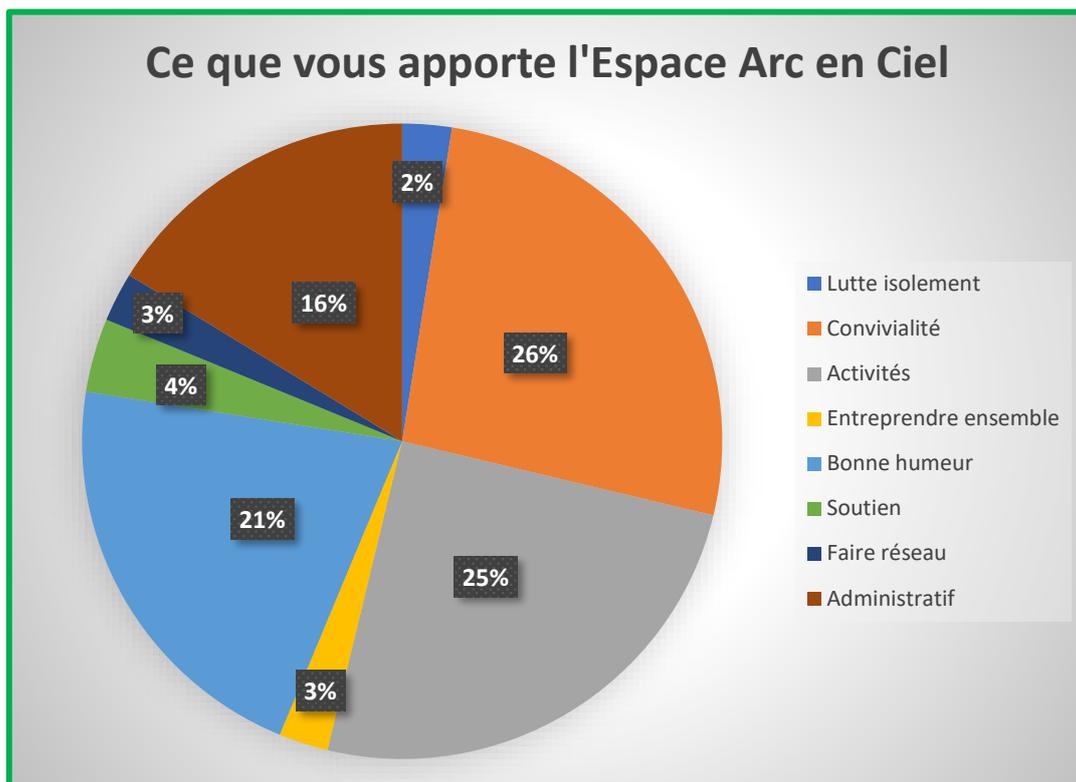
91% des jeunes souhaiteraient avoir un espace dédié à eux. 61% des jeunes interrogés connaissent les soirées jeunes et 59% l'Espace arc en Ciel comme lieu ressource. Avec près de 3 ans de présence d'un animateur jeunesse, l'association a énormément progressé dans son rôle sur la jeunesse. Cependant, nous n'avons toujours pas un lieu dédié à la jeunesse (12/25ans). Ce manque de lieu est un vrai frein au développement d'actions envers les jeunes. L'aller vers trouve vite ses limites en milieu rural et notamment en période hivernale. Un local dédié et l'aller vers doivent se conjuguer pour ne pas perdre le lien.





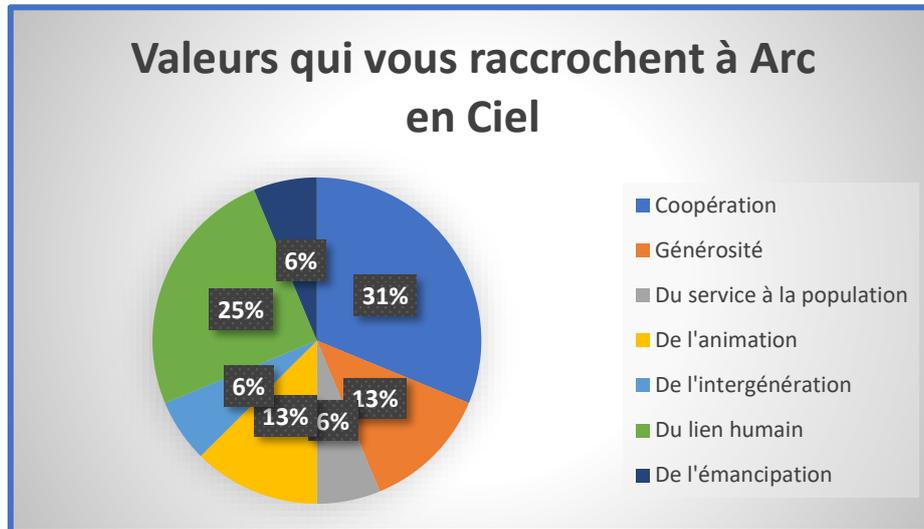
77% des jeunes pratiquent une activité pour ses loisirs, 13% n'ont aucune activité. 92% des jeunes interrogés souhaiteraient une offre plus importante d'activités. Le déclin démographique des jeunes sur le territoire entraîne inexorablement une absence d'offres culturelles et ludiques. Avec un seul animateur référent jeunesse sur un territoire de 22 000 habitants, malgré toute la bonne volonté de ce dernier les limites sont très vite atteintes.

Les séniors et l'Espace Arc en Ciel :

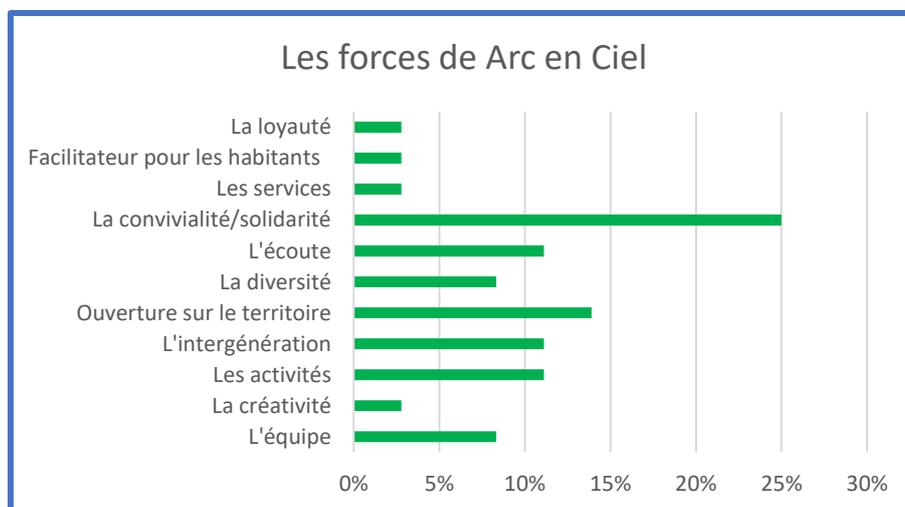


L'Espace Arc en Ciel est vécu comme un lieu de convivialité, d'activités et de bonne humeur. Mais il est aussi décrit (4ème proposition) un lieu ressource face aux difficultés administratives. Notre espace France Services contribue largement à ce besoin.

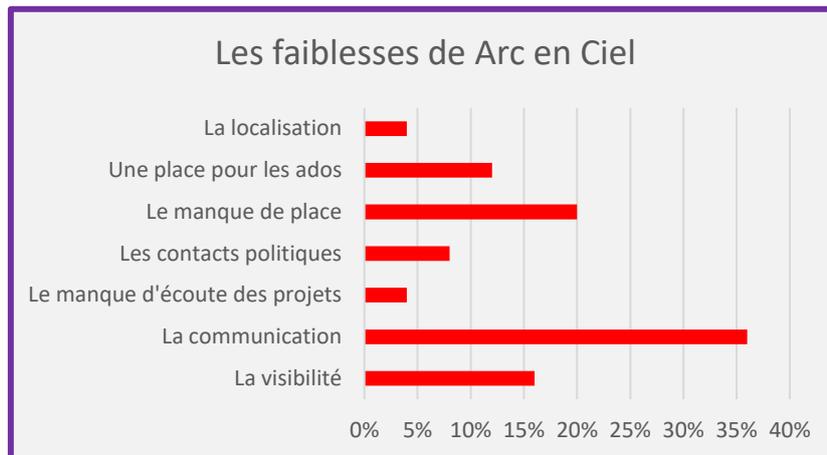
Synthèse des rencontres publiques :



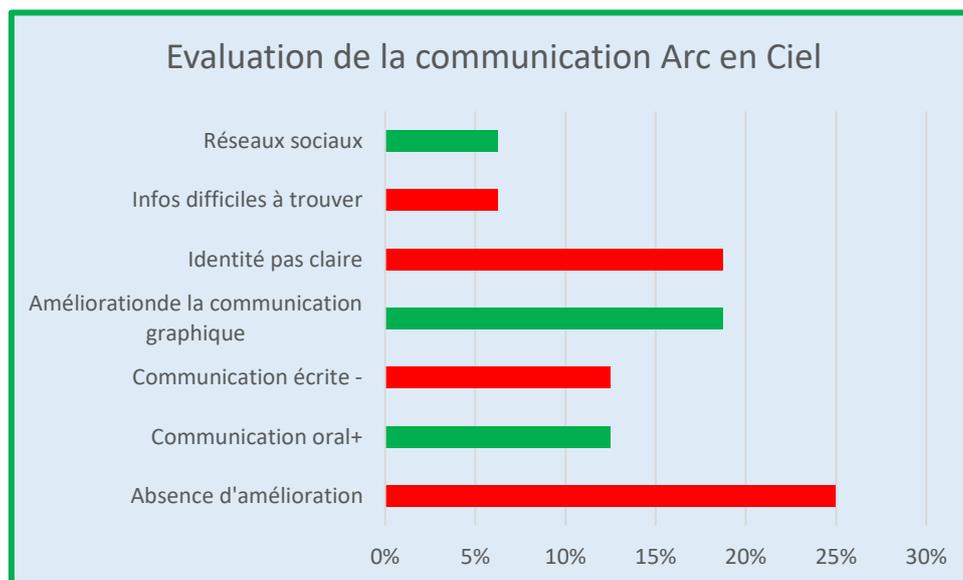
La valeur la plus plébiscitée est la coopération suivie par le lien humain. Nous sommes sur des valeurs humaines fortes. Cela nous conforte dans notre positionnement et gratifie les efforts des équipes de bénévoles et de salariés.



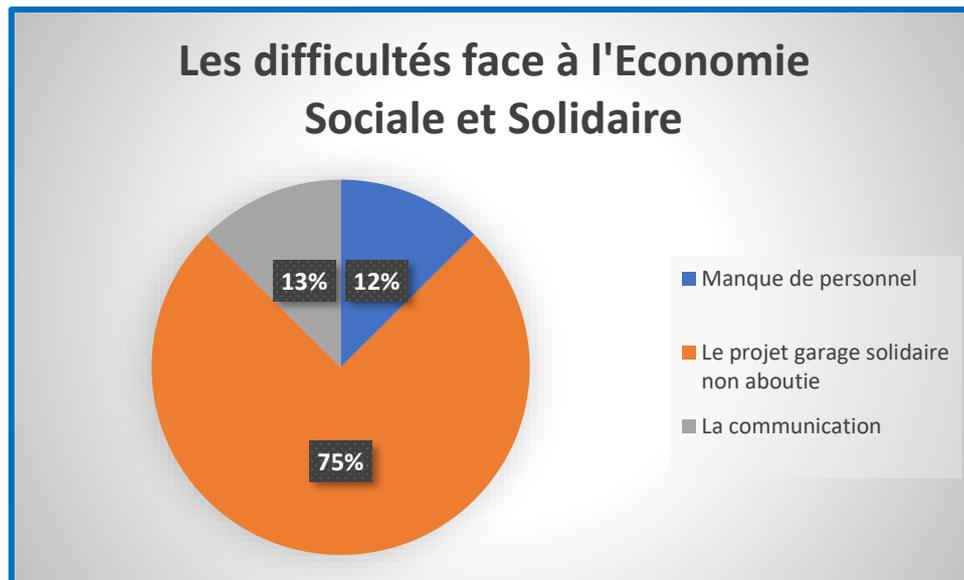
En ce qui concerne les forces de l'association, nous sommes toujours sur des thèmes en lien avec les valeurs humaines. Notre volonté d'ouverture sur le territoire est bien identifiée. De plus, l'intergénérationnel et les activités sont assez plébiscitées. A l'encontre, les services et le fait d'être facilitateur pour les habitants sont beaucoup moins exprimés alors que nous pensions en interne le contraire.



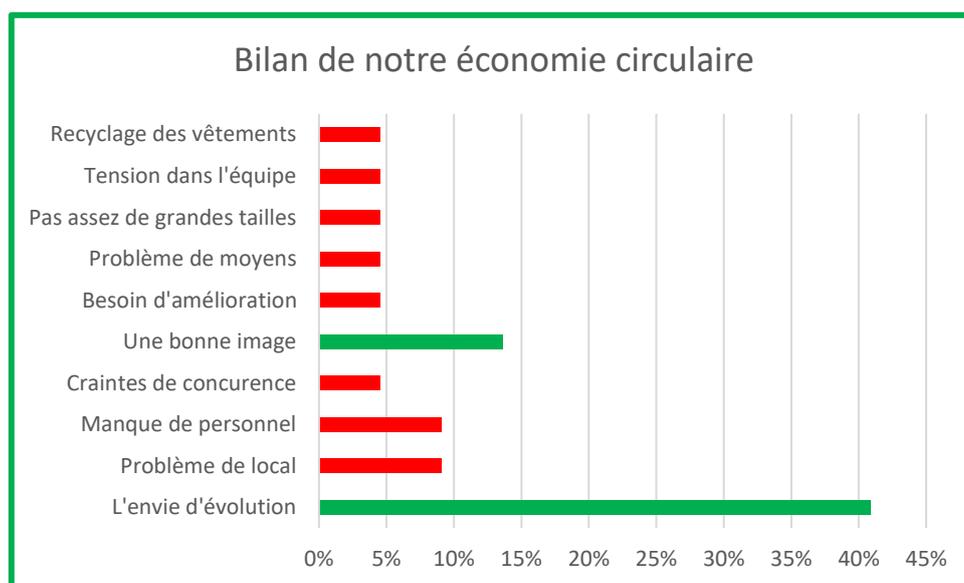
Les faiblesses les plus identifiées sont la communication, le manque de place, la visibilité et un endroit pour les adolescents. Ces faiblesses sont partagées par toute l'équipe de l'association très consciente de ses faiblesses. La communication est récurrente depuis plusieurs années et semble être un cercle vicieux où on ne voit jamais le bout. En effet, la communication est essentielle aujourd'hui et elle ne cesse de prendre de l'importance et encore plus pour une organisation professionnelle comme la nôtre. C'est une véritable compétence à part entière que nous ne possédons pas et pour laquelle nous n'avons pas le temps. Une réflexion en profondeur doit être menée sur ce sujet.



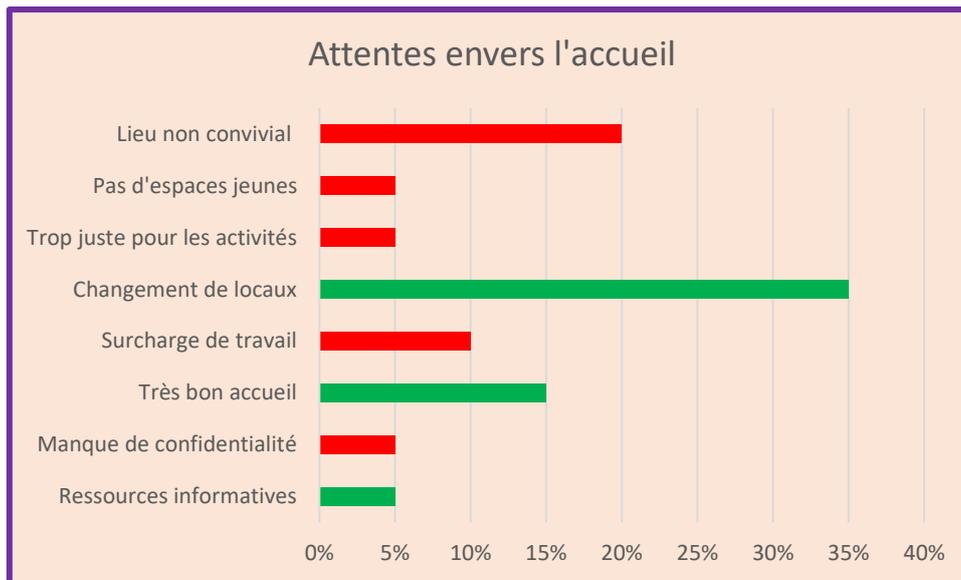
Les items en vert sont ceux considérés comme positifs. Il a été remarqué une évolution de notre communication graphique essentiellement due aux compétences artistiques de l'animateur jeunesse. L'autre point positif est un effort pour le passage d'infos oralement. Cependant, pour un quart des personnes aucune amélioration a été constaté.



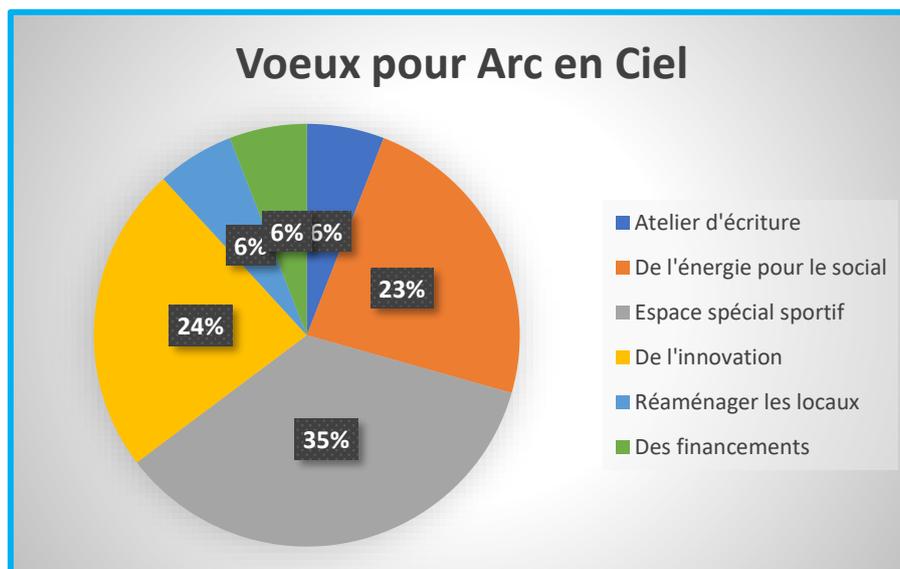
Le non-aboutissement du projet de garage solidaire pour le territoire est notre grande déception. Inéluctablement le manque de communication sur notre action dans le domaine de l'ESS et le manque de moyens humains pour développer cet axe sont récurrents. En effet, au regard du nombre d'activités et de dispositifs gérés par l'association et le nombre insuffisant de professionnels nous n'arrivons pas à développer de nouveaux axes dominants de manière optimum.



Après plus de trente-cinq ans d'existence il est naturel de se confronter à une période de crise. En effet, l'engouement actuel pour ce type d'économie entraîne forcément de la concurrence de la part d'acteurs plus éveillés à l'économie de marché. Dès lors, il est primordial de se remettre en question afin d'adopter de nouvelles organisations et de coopérations avec de nouveaux acteurs. Notre force réside dans une forte volonté d'évolution.



La question de l'accueil est vraiment liée aux problèmes de locaux. Le prochain déménagement des fonctions d'accueil et administratives vers l'ancienne perception est une attente forte pour une amélioration de ces derniers. L'absence d'un espace dédié à la jeunesse revient de manière significative à chaque question. En effet, le déménagement prévu ne répondra pas aux besoins des jeunes et de notre activité d'économie circulaire.

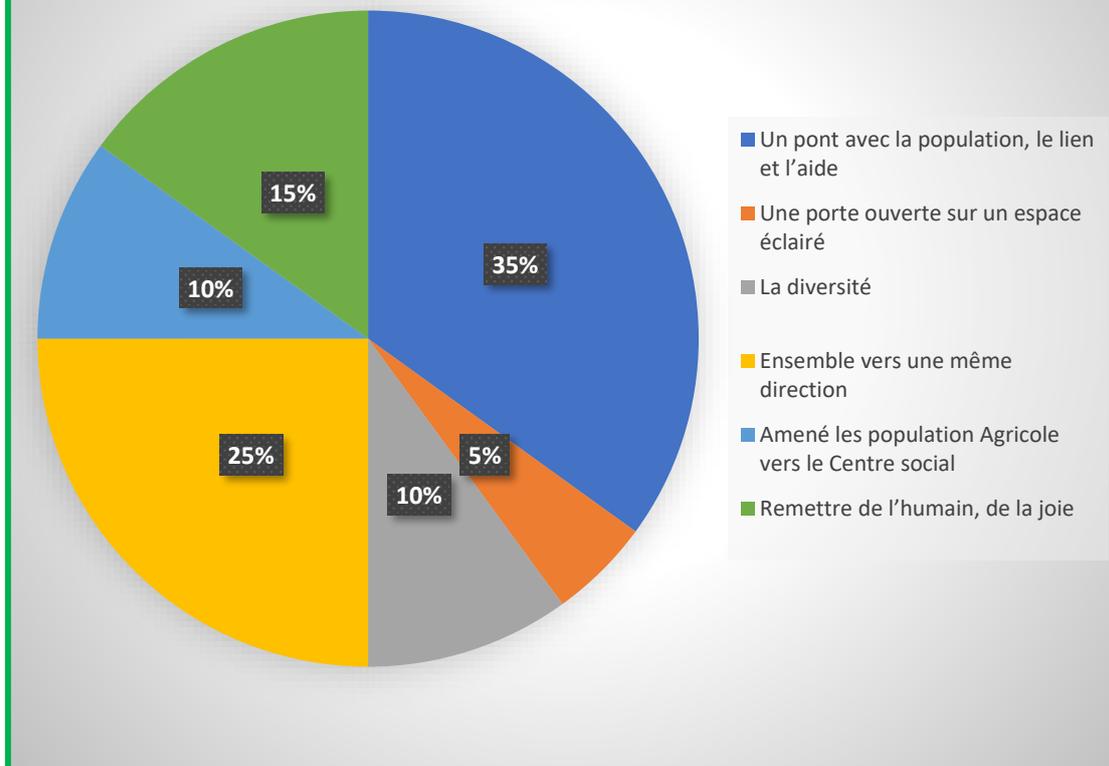


Il y a un vœu dominant, il demande à l'association de porter un projet d'espace sportif du type salle de sport. Nous espérons pouvoir porter ce projet avec des habitants pour les prochaines années. Il y a des vœux d'innovation dans différents domaines mais il est aussi demandé de garder et de développer de l'énergie pour le social dans le sens des rapports humains qui semblent être notre force.

Le regard des partenaires :

Des rencontres ont été animées par deux professionnels de l'association. Elles ont réuni à différentes occasions la Mission Locale Nord Charente, la CAF de Charente, la MSA, la Mairie de Mansle, la CDC Cœur de Charente, le DSDEN, la Fédération des centres sociaux de Charente, la Maison des solidarités de Ruffec et de Mansle, le PETR du Ruffécois, la Chrysalide, le Chemin du hérisson, l'Oasis du coq à l'âme, ECLA et des administrateurs de l'Espace Arc en Ciel.

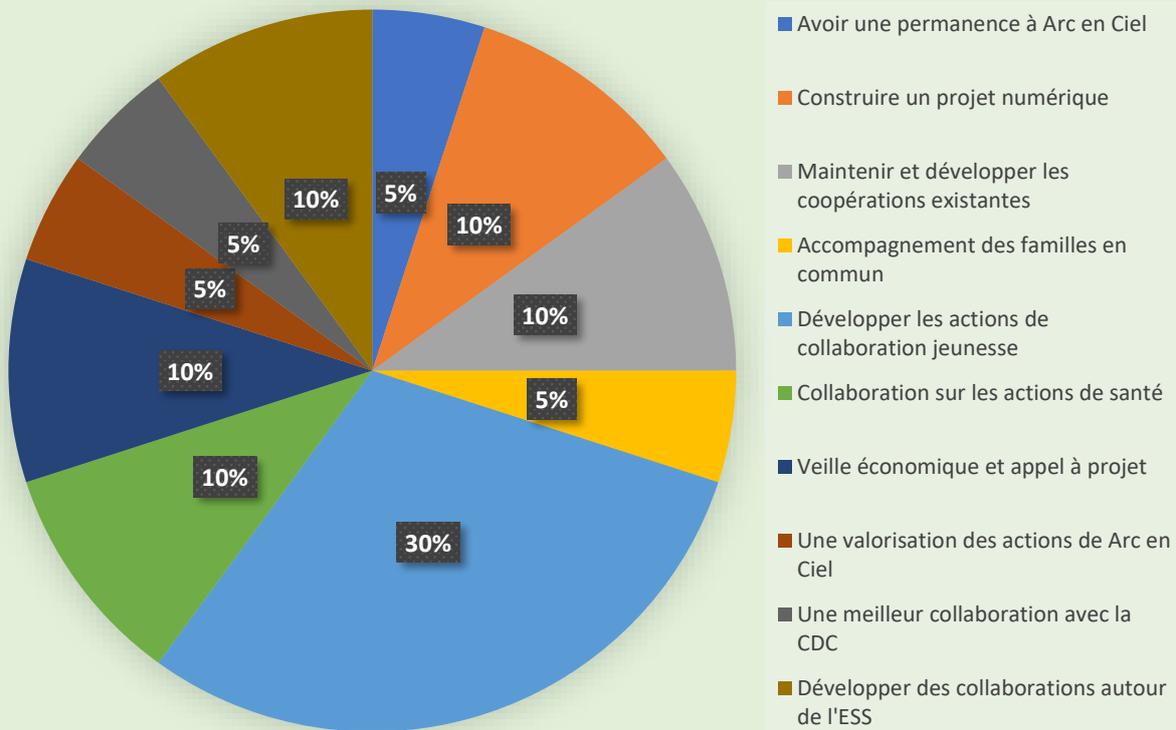
Evaluation des collaborations



Notre point fort, c'est notre capacité d'accueil et le lien avec la population. Ils sont des atouts pour nos collaborations. Dans un second temps, nous partageons des objectifs identiques avec nos partenaires. Ils se déclinent, dans un troisième temps, par notre capacité à mettre de l'humanité dans nos approches.

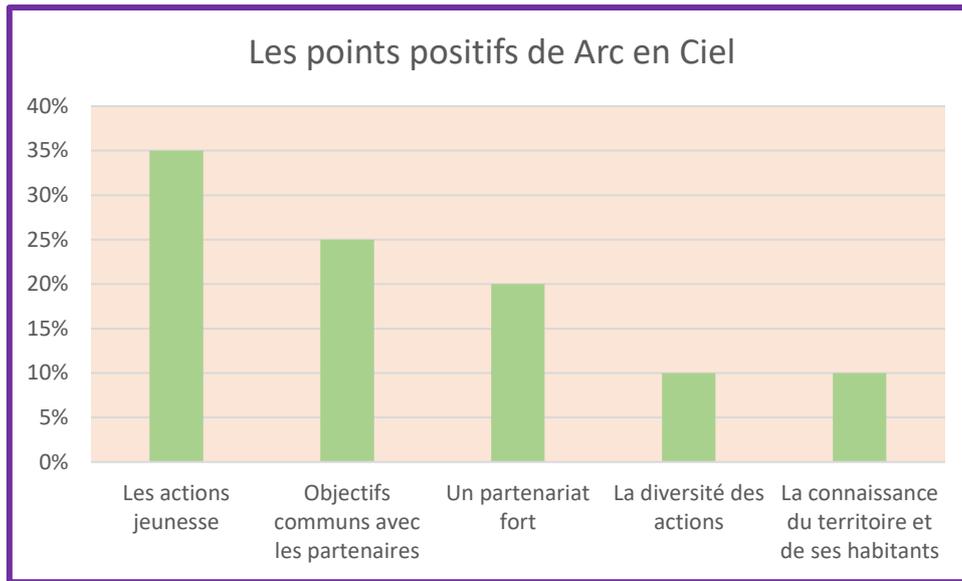


Les collaborations à construire

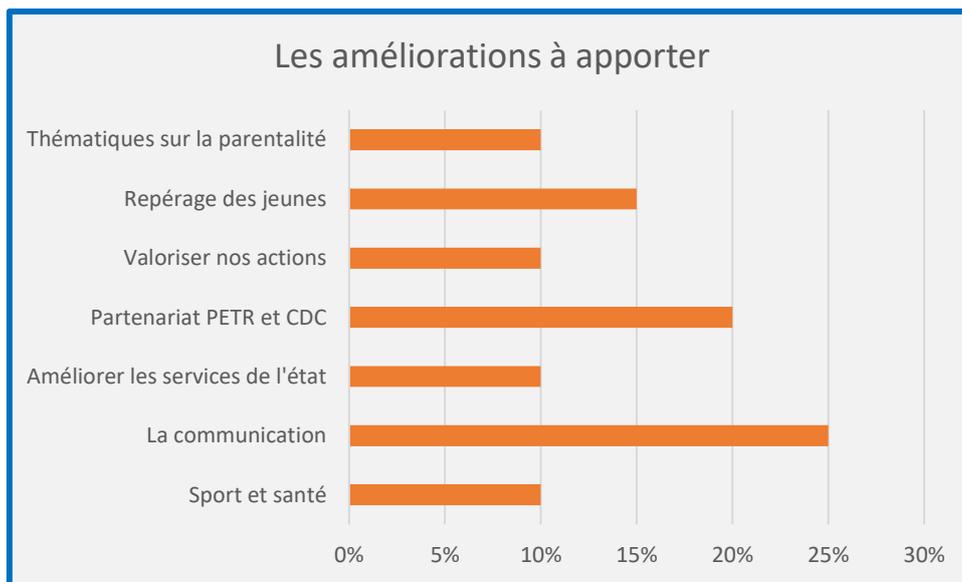


En ce qui concerne les coopérations à venir, il y a une qui se détache très nettement : "développer les actions de collaboration sur la jeunesse". En effet, le vieillissement de la population, le manque d'offre et d'accompagnement des jeunes fait prendre conscience de l'importance de cette tranche d'âge. D'où la nécessité de développer des synergies d'approches en lien avec une volonté politique territoriale forte. A la suite, nous observons une quadrature avec le maintien de l'existant, des collaborations autour de la santé, une veille économique et le développement de coopération sur le thème de l'Economie Sociale et Solidaire.





Les participants ont reconnu, depuis l'arrivée de l'animateur jeunesse, un fort développement des actions en direction de la jeunesse. Dans un autre temps, nos objectifs sont largement partagés avec nos partenaires, De plus, notre partenariat est un point fort de l'association.



Comme lors des rencontres publiques, la communication de l'association est vraiment une difficulté récurrente sur laquelle nous devons faire des efforts. Le partenariat avec la CDC et le PETR sont aussi à développer et à améliorer. Le repérage des jeunes est aussi à améliorer. Cependant, avec un seul animateur sur le territoire la tâche sera ardue d'où la nécessité d'un maillage et d'appuis de nos partenaires.

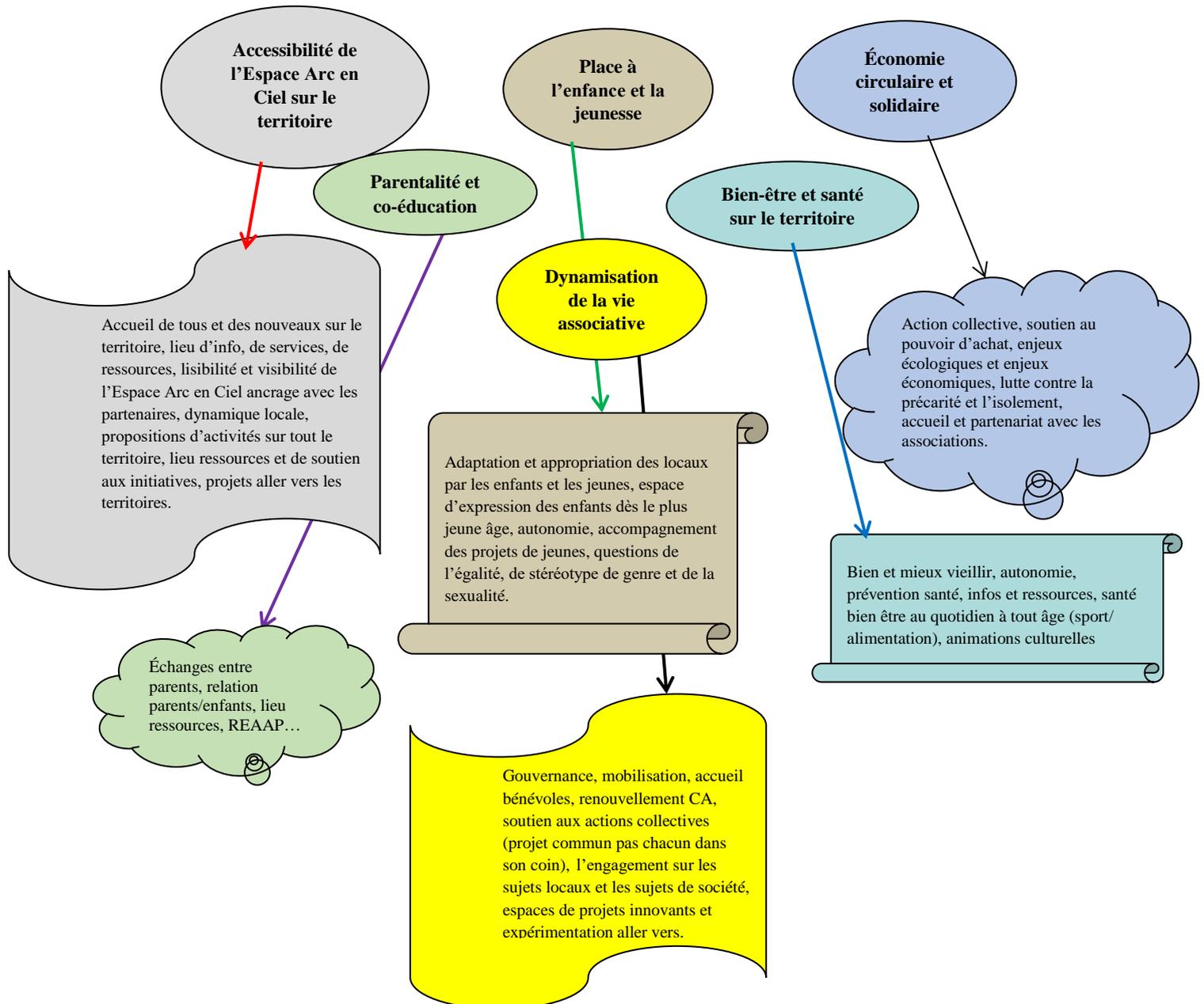


SCHEMA SYNTHETIQUE DES ORIENTATIONS

LES ACTIONS EXISTANTES A CONSERVER

ACM, REAAP, CLAS, REAAP, Vacances Famille, sorties familiales, les actions séniors, Monalisa, entretiens individuels, permanences d'accès aux droits, Espace France Services, la ludothèque mobile, la coordination du dispositif été actif, l'animation du territoire, l'appui aux associations, l'accompagnement des projets d'habitants, la prévention santé, la labellisation Info Jeunesse...

LES ORIENTATIONS A INTENSIFIER ET/OU NOUVELLES



**BILAN 2021-2024 : L'ACM (Accueil Collectifs des Mineurs) anciennement ALSH
(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**



Les temps périscolaires et les temps extrascolaires participent à l'éducation des enfants. Les Accueils collectifs des mineurs constituent un espace privilégié de découvertes, d'apprentissages divers et variés, de l'exercice de prise de responsabilités, de pratiques d'activités très diverses...

Les ACM occupent une place importante dans les loisirs des enfants. Afin de répondre aux besoins des familles du territoire, un accueil de Loisirs a été créé en 1989.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Être un lieu de d'échanges et d'écoute pour tous.
- Promouvoir l'acquisition de savoirs, de savoir être et de savoir-faire.
- Favoriser le lien intergénérationnel.
- Promouvoir les valeurs de l'éducation populaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer de nouvelles actions.
- Proposer des activités ludiques et variées à caractère culturel, sportif et environnemental.
- Valoriser les différents savoirs.
- Sensibiliser à l'Eco responsabilité.

MOYENS :

- Une équipe de professionnels diplômés.
- Du matériel adapté.
- Des locaux appropriés.
- Un projet pédagogique réalisé par l'équipe d'animation et les enfants.
- Un règlement intérieur co-signé par les parents et les enfants.
- Une palette de moyens de communication (plaquettes, internet, mails, etc.).
- Mise en place d'activités diverses et variées de nature culturelle, manuelle ou sportive en fonction des compétences de l'équipe d'animation. Autrement, nous faisons appel à des prestataires extérieurs.
- Rencontres avec les parents.
- Animations avec les maisons de retraite.
- Réalisation de séjours...

FREQUENCE :

- L'Accueil Collectif de Mineurs est ouvert tous les mercredis sur le temps périscolaire de 7h30 à 18h30 mais aussi sur la période Extrascolaire avec des horaires identiques. Nous accueillons les enfants en demi-journée avec/ou sans repas et en journée entière.

PARTENAIRES :

Financier :

- La Caisse d'Allocations Familiales.
- La Communauté de Communes « Cœur de Charente ».
- La Mutuelle Sociale Agricole.
- Fédération des Centres Sociaux de Charente (mise à disposition de Services Civiques, formations, mise en réseau...)
- Le Conseil Départemental de la Charente (aides financières auprès des familles)
- Les usagers.

Autres :

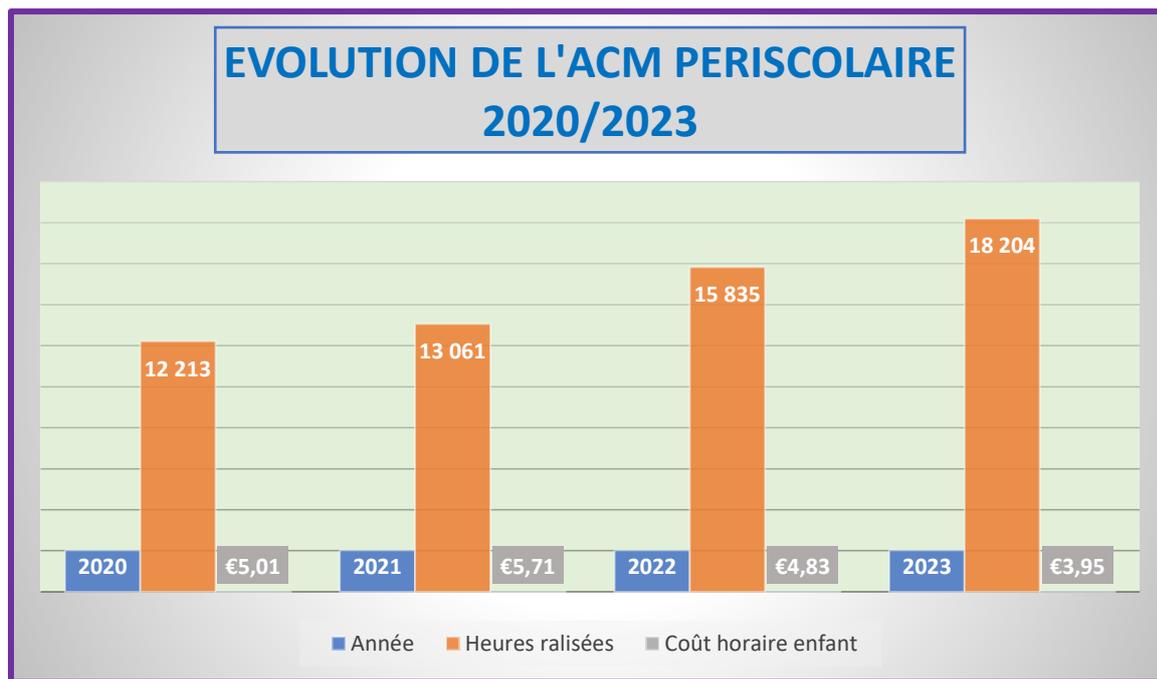
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- Le département de la Charente.
- Les associations du territoire.
- L'école « Jean de la Fontaine » à Mansle
- L'EPHAD « Bergeron Grenier » à Mansle.

ÉVALUATION :

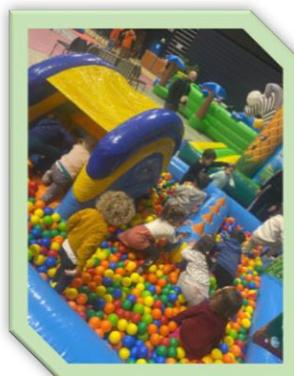
Sur l'année de 2020-2023

Pour des raisons dues à la Covid l'année 2020 n'est pas représentative et relève de l'exceptionnel.

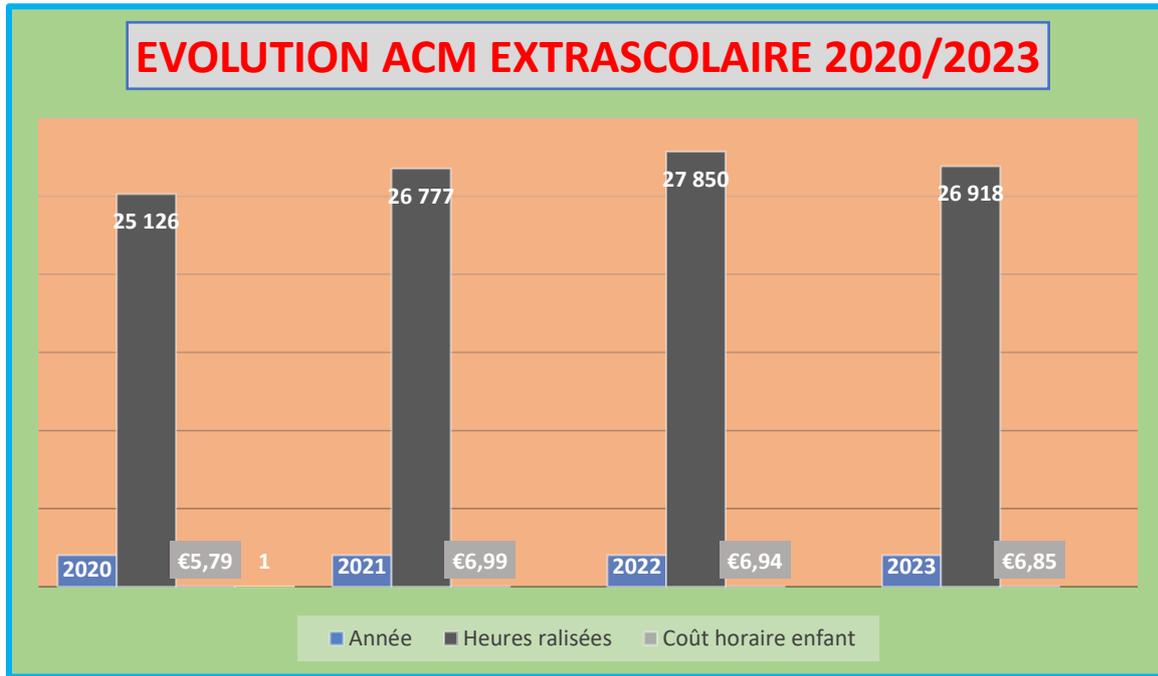
La fréquentation sur les mercredis et le coût horaire par enfant :



La comparaison est relative. En effet, la période Covid s'est déroulée 2020 et 2021 avec des périodes de confinement où toute activité était impossible (du 17 mars au 11 mai 2020 non inclus, soit 1 mois et 25 jours ; du 30 octobre au 15 décembre 2020 non inclus, soit 1 mois et 15 jours et du 3 avril au 3 mai 2021 non inclus, soit 28 jours). Ces circonstances ont joué sur les fréquentations. L'augmentation de la fréquentation est régulière et progressive car l'effet Covid s'est estompé graduellement. Entre l'année 2022 et 2023, elle a augmenté de 15% sur les mercredis et cette croissance est due à l'activité jeunes 12/17 ans qui rencontre un succès croissant. Par contre, notre coût horaire baisse depuis 2021 malgré une inflation forte de tous les postes de dépenses. Cela s'explique par le manque de personnel et les missions qui se répartissent sur les autres salariés.



La fréquentation sur les vacances scolaires et le coût horaire par enfant :



Les fréquentations et les coûts horaires trouvent leur source pour les mêmes des raisons que celles évoquées précédemment. Cependant, nous pouvons pondérer notre comparaison avec une baisse de 3,35% de fréquentation sur la période des vacances scolaires entre 2022 et 2023 malgré une augmentation très significative de participations des 12/17 ans. A l'encontre, nous avons modifié nos modalités d'inscription afin d'atténuer l'effet de réservation excessives de certaines familles qui désinscrivent au dernier moment dans les délais. Cette conduite entraîne un blocage de places et rendent difficiles la gestion des listes d'attente.

| LES FORCES DE L'ACM | LES FAIBLESSES DE L'ACM |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un service qui répond aux attentes des familles. ➤ Une équipe de professionnels à l'écoute et qualifiés. ➤ Des activités de qualité. ➤ Un taux de fréquentation satisfaisant. ➤ Aucune plainte des usagers. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les coûts en continuelle augmentation (fluides, alimentation, activités...). ➤ Les problèmes récurrents de recrutement. ➤ Un lieu à repenser et à transformer. |

FICHE ACTION : L'Accueil Collectif de Mineurs ACM

L'ACM c'est quoi ?

Un **Accueil Collectif de Mineurs** est la dénomination qui remplace depuis 2006 les centres aérés, les colonies de vacances, les centres de loisirs, les centres de vacances.

Il fonctionne tous les mercredis (périscolaire) de 7h30 à 18h30 et sur les périodes des petites et des grandes vacances (extrascolaire). Les enfants sont accueillis en journée, en demi-journée avec ou sans repas. Le projet pédagogique est établi tous les ans avec la directrice de l'ACM et l'équipe d'animation. L'équipe est constituée d'animateurs diplômés. Ce service permet aux enfants de trouver un lieu d'écoute et des activités de loisirs de qualité.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 :

| Secteur | Mercredi (périscolaire) | Extrascolaire Petites vacances | Extrascolaire En été |
|--|-------------------------|--------------------------------|----------------------|
| Maternel 3/5 ans | 20 | 16 | 20 |
| Primaire 6/10 ans | 28 | 24 | 29 |
| + 10 ans | 0 | 0 | 7 |
| Total de l'agrément en nombre de places. | 48 | 40 | 56 |

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Moyens |
|---|---|--|
| 1)Garantir la sécurité physique, morale et affective. | 1. Respecter la législation relative au ACM | 1. Équipe formée au BAFA. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique de formation (BPJEPS, BAFD...). ✓ Affichage des différentes règles. ✓ Possibilité de modifier les activités. |
| 2)Respecter les besoins de chaque enfant | 1. Respecter son rythme de vie. 2. Respecter son hygiène. 3. Respecter son équilibre alimentaire. 4. Prendre en compte ses envies. | 1. Accueil échelonné. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sieste et/ou temps calmes. ✓ Créer différents groupes d'âges. 2. Veiller à l'entretien des locaux (faits par une équipe d'agents de service). <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lavage des mains. ✓ Passage régulier aux toilettes. ✓ Douche. 3. Menus variés et équilibrés. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collations du matin. ✓ Repas du midi ✓ Goûter l'après-midi. 4. Choix entre plusieurs activités. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter le planning. |

| | | |
|---|---|---|
| <p>3) Développer la citoyenneté afin d'amener les enfants à vivre ensemble.</p> | <p>1. Favoriser les échanges. 2. Privilégier la solidarité. 3. Amener l'enfant à découvrir la vie en collectivité. 4. Amener l'enfant à une certaine autonomie.</p> | <p>1. Bilan des enfants après le goûter. ✓ Temps de parole informel. ✓ Divers jeux. 2. Jeux d'équipes. ✓ Entraide entre les différentes tranches d'âge. 3. Instauration des règles de vie avec les enfants. ✓ Responsabiliser à table, en séjour, lors d'un jeu... 4. S'appropriation des lieux (exploiter tout l'espace de l'ACM). ✓ Lors des repas...</p> |
| <p>4) Développer la créativité de l'enfant</p> | <p>1. Favoriser la découverte d'un « univers » nouveau 2. Favoriser l'imagination 3. Valoriser l'enfant</p> | <p>1. Choix des thèmes, fils conducteurs. ✓ Lors des sorties ou de séjours courts. 2. Un large choix d'activités. ✓ Laisser l'enfant personnaliser son activité. ✓ Présenter de façon ludique les règles, les activités... 3. Par ses réalisations. ✓ Lors de ses prises d'initiatives.</p> |
| <p>5) Impliquer les parents dans la vie de l'ACM</p> | <p>1. Aménager des temps avec les parents. 2. Favoriser le dialogue avec les parents.</p> | <p>1. Mise en place d'un spectacle à chaque fin de période de vacances. 2. Aller vers les parents le soir pour leur raconter la journée de l'enfant (sieste, activités, repas...).</p> |

MOYENS

- Une équipe de professionnels diplômés.
- Du matériel adapté.
- Des locaux appropriés.
- Un projet pédagogique réalisé par l'équipe d'animation et les enfants.
- Un règlement intérieur co-signé par les parents et les enfants.
- Une palette de moyens de communication (plaquettes, internet, mails, etc.).
- Mise en place d'activités diverses et variées de nature culturelle, manuelle ou sportive en fonction des compétences de l'équipe d'animation. Autrement, nous faisons appel à des prestataires extérieurs.
- Rencontres avec les parents.
- Animations avec les maisons de retraite.
- Réalisation de séjours...

PARTENAIRES

Financier :

- La Caisse d'Allocations Familiales.
- La Communauté de Communes « Cœur de Charente ».
- La Mutuelle Sociale Agricole.
- Fédération des Centres Sociaux de Charente (mise à disposition de Services Civiques, formations, mise en réseau...)
- Le Conseil Départemental de la Charente (aides financières auprès des familles)
- Les usagers.

Autres :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
- Le département de la Charente.
- Les associations du territoire.

- L'école « Jean de la Fontaine » à Mansle
- L'EPHAD « Bergeron Grenier » à Mansle.

ORIENTATIONS POUR 2025-2028

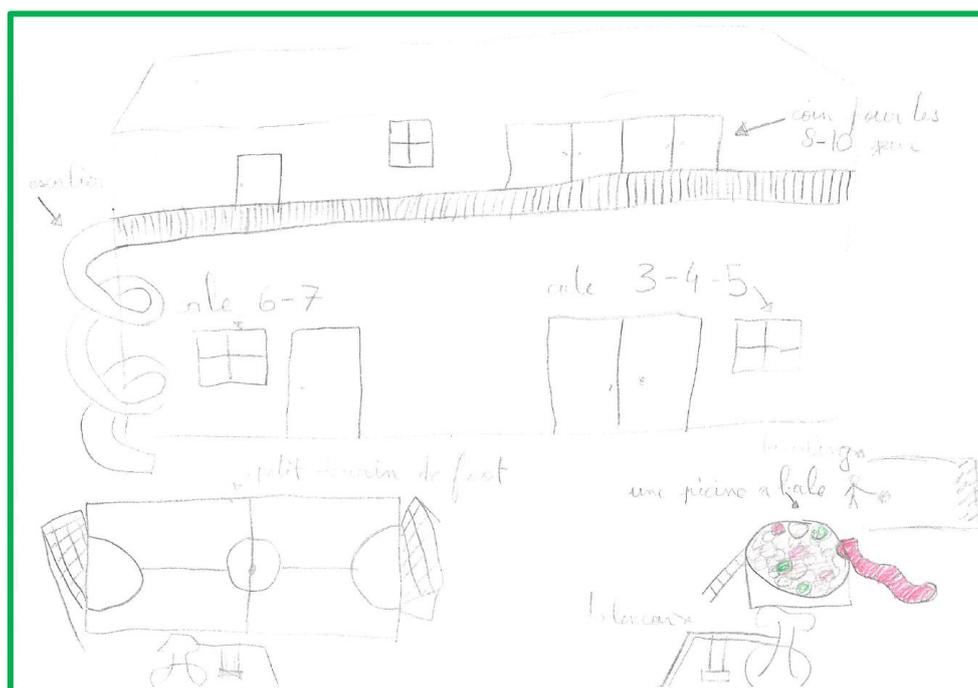
- Favoriser l'épanouissement, le développement et l'autonomie des enfants.
- Implication des parents dans la vie associative.
- Maintenir le lien intergénérationnel.

Modalité d'évaluation

| Quantitatif | Qualitatif |
|---|--|
| Le taux de fréquentation. | Questionnaire de satisfaction en direction des enfants et des parents. |
| La participation des usagers (parents) aux autres activités et aux manifestations de l'association. | |

LES ATTENTES DES ENFANTS :

Un lieu réservé à l'ACM avec des aménagements spécifiques.



- des vraies cage de foot
- PISCINE
 - Musique a volonte
 - ASS avec assez de machine pour tous le monde
 - Doit de ramener se que l'on veut
 - Plus grande cours
 - Plusieurs Jeux vidéos
 - Salle de Bowling
 - Terrain synthétique pour de foot / ekity socc
 - Scelle multi sport
 - avoir le droit au ordi - pour les video / des jeux
 - Salle de repos
 - Bar a sable
 - Balançoire / Terrain de Jeux
 - Tablette
 - Plus de camp ; camp hincer
 - 1 menu chaisi chaque trimestre
 - mangé au restaurant
 - Repeindre les murs
 - Chang er de portail
 - un billar et
 - Tape jesse



BILAN 2021-2024 : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Le contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif de soutien à la parentalité qui a pour but de proposer un accompagnement à la scolarité normé par la CAF. Nous travaillons et nous questionnons chaque année la méthode éducative et les outils pédagogiques. Ils sont élaborés avec l'école et les parents.

PRESENTATION DU PROJET UN DIAGNOSTIC :

Les transformations subies par les écoles en zone rurale depuis cinquante ans sont liées aux mouvements de population qui ont affecté l'espace rural, mais traduisent aussi une certaine conception de la politique éducative, fondée sur une vision stigmatisante d'un monde rural isolé, en retard et à l'écart de la modernité. En même temps, on a assisté à l'apparition d'organisations scolaires nouvelles, souvent conçues comme des palliatifs aux effets supposés de l'isolement. Malgré une érosion continue des effectifs depuis un demi-siècle, le poids de l'école rurale dans le système éducatif français reste important. Aujourd'hui, il accueille près du quart des élèves du primaire. Le rural isolé, qui regroupe 36% des élèves ruraux, se distingue par son faible taux d'équipement et surtout par une décroissance du nombre d'élèves. Le nombre de classes diminue aussi, et le nombre d'écoles encore plus vite, du fait de la disparition des écoles à classe unique : elles représentaient près du quart des écoles en 1960, elles n'en représentent plus que le neuvième aujourd'hui. La baisse rapide de leur nombre affecte principalement les zones rurales, et tout particulièrement le rural isolé, où elles représentaient encore, en 2001, 50 % des écoles. De ce fait, sur l'ensemble de l'espace à dominante rurale, près de la moitié des écoles appartiennent à un regroupement pédagogique intercommunal, et ce pourcentage ne cesse de croître. Les collèges ruraux sont eux aussi affectés par ce mouvement. Le nombre d'élèves est fortement décroissant dans le rural isolé, Les collèges ruraux représentent aujourd'hui un quart des collèges, mais seulement 17 % des élèves. Ainsi, force est de constater que le système éducatif en milieu rural a connu une érosion de ses effectifs. Cependant, derrière cette tendance générale existe en fait une multitude de situations locales très variées. Il reste que, dans la France d'aujourd'hui, le système éducatif en milieu rural garde un poids non-négligeable. Il concerne environ 600 000 d'élèves dans le rural isolé. Par ailleurs, la capacité revendicative des ruraux est plus que proportionnelle à leur poids, la question de l'école rurale n'est pas près de disparaître de l'actualité. Le « rural isolé » a ainsi perdu sa qualification, et, plus que jamais, il reste défini par défaut. L'hétérogénéité de cette zone est telle que l'on ne sait même plus la nommer. Cœur de Charente est un EPCI où il y a 1242 enfants inscrits en primaire et 902 jeunes sur 3 collèges. Nous observons toujours une baisse importante de la scolarisation dès 18 ans (âge légal de fin de scolarité est de 16 ans). Nous passons de 96% de taux de scolarisation à 27% dès la majorité légale. Les femmes ne sont plus dominantes dans les formations de type BAC +5. Au-delà de 24 ans, une partie infime de la population est encore dans un parcours de formation. Dès lors, la grande majorité des étudiants n'excède pas un niveau 5 à 6. Les niveaux de qualifications sont relativement faibles sur le territoire. Près ¼ de la population n'a pas de diplôme 82% des hommes ont le Bac ou moins, contre 78% pour les femmes. Plus d'un tiers des femmes n'ont pas de diplôme (27,6%).

OBJECTIFS :

- D'aider les enfants et les jeunes à acquérir des méthodes, à utiliser des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs, de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité à réussir.
- D'aider les enfants et les jeunes à développer leurs compétences cognitives et les stratégies d'apprentissage dont ils auront besoin tout au long de leur parcours scolaire et personnel ;
- D'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, en accordant une attention particulière aux situations familiales complexes (familles monoparentales, migrantes, nombreuses...).

- De créer des conditions favorables au développement du langage et des moyens d'expression comme supports de la réflexion et de la pensée critique ;
- D'élargir les centres d'intérêt des enfants et des jeunes, d'agir sur les curiosités et de favoriser l'accès aux pratiques culturelles et ainsi agir sur les inégalités d'accès aux activités extrascolaires.

Description :

- Aider les enfants et les jeunes à acquérir des méthodes, à utiliser des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs, de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité à réussir.
- D'aider les enfants et les jeunes à développer leurs compétences cognitives et les stratégies d'apprentissage dont ils auront besoin tout au long de leur parcours scolaire et personnel ; d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, en accordant une attention particulière aux situations familiales complexes (familles monoparentales, migrantes, nombreuses...).
- De créer des conditions favorables au développement du langage et des moyens d'expression comme supports de la réflexion et de la pensée critique.
- D'élargir les centres d'intérêt des enfants et des jeunes, d'agir sur les curiosités et de favoriser l'accès aux pratiques culturelles et ainsi agir sur les inégalités d'accès aux activités extrascolaires et de favoriser les liens entre les acteurs socioéducatifs d'un territoire (établissements scolaires, associations de proximité, institutions culturelles).

LA PERIODE :

D'octobre à juin, chaque année nous menons 4 actions, 2 au collège et 2 en secteur primaire. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) débute au collège et en Primaire en fonction de la demande du Principal(e) ou du Directeur(trice) de l'école. Cette mise en œuvre du calendrier tient compte du temps d'organisation et des observations nécessaires à l'efficacité du dispositif. Pour les années 2021-2024, nous avons choisi de nous déplacer dans les différentes écoles de notre territoire. Nous nous sommes déplacés sur les écoles élémentaires de Aunac, de Puyréaux, de Mansle et sur le collège de Mansle. Nous réalisons en moyenne 30 semaines d'activité CLAS ce qui représentent 120 séances.

LE GRAND AXE ET LES ACTIONS :

Un grand nombre de familles sont confrontées aux difficultés scolaires de leurs enfants. L'école joue de moins en moins son rôle d'ascenseur social. De ce fait, la relation à l'école de la part des jeunes évolue et remet en cause le bienfondé de celle-ci. Dès lors, nous constatons une crise de l'autorité et un désengagement progressif de la part des enfants et des jeunes dès qu'apparaissent les premières désillusions face aux résultats qui viennent fausser leur désir d'orientation. Nous visons à proposer, en lien avec les écoles, un appui et des ressources en direction des enfants afin d'atténuer les difficultés. L'accompagnement à la scolarité propose aux enfants et aux jeunes des activités et des situations qui facilitent les apprentissages et qui donnent du sens. Cet accompagnement redonne confiance et motive les jeunes dans leurs apprentissages. Dans le cadre du CLAS, l'équipe de l'Espace Arc en Ciel a développé des activités culturelles, artistiques et sportives qui sont essentielles à l'épanouissement personnel des enfants et des jeunes. Des cycles d'apprentissage ont été proposés : des ateliers de parole, du théâtre, de la mise en scène, des films vidéo, des ateliers créatifs divers et variés, des ateliers d'informatique, la ludothèque mobile...

LA ZONE D'INFLUENCE ET LES ENJEUX :

Les écoles élémentaires de la Communauté de Communes (anciennement Pays Manslois) et le collège « Alfred Renoleau » à Mansle.

LE PUBLIC CONCERNE :

Les jeunes des écoles élémentaires où nous sommes intervenus et les élèves du collège repérés par les enseignants après une période d'évaluation et d'observation. Un contrat est proposé aux parents et à l'élève.

LES PARTENAIRES (logistiques, financiers...) et les types de partenariat :

Financiers :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Charente.
- La Communauté de Communes « *Cœur de Charente* ».

Techniques :

- Le Conseil Départemental de la Charente.
- Les Communes des écoles accueillant le dispositif CLAS.
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations DDETSPP.
- Les parents.
- Les établissements scolaires.
- Les bénévoles.
- Les éducateurs et les assistantes sociales.

MOYENS

- Une équipe de professionnels.
- Du matériel adapté à chaque activité proposée.
- Un planning des interventions des animateurs dans les différentes écoles par cycle soit 5 cycles de 7 semaines en moyenne.

FREQUENCE :

- D'octobre à Juin chaque année.
- Une séance d'une heure et demie par semaine
- Les enfants de l'école élémentaire et les collégiens de la Communauté De Communes « *Cœur de Charente* ».

ÉVALUATION :

Toutes les séances que nous avons organisées font le plein d'élèves. Le travail mené avec les équipes éducatives ont permis une relation d'accompagnement avec les parents. Ces derniers ont souvent été accueillis par la référente famille mais aussi par l'animateur jeunesse. De plus, l'animateur 12/25 ans a accueilli des jeunes issus de CLAS sur les activités jeunesse et de camps. Par ailleurs, de nombreux projets ont été menés tels que les ateliers de parole, l'initiation au dessin Manga, la ludothèque, la construction de jeux, la découverte de sport, etc... A ce titre, nous avons reçu le second prix départemental délivré par la MSA pour un court métrage sur le harcèlement scolaire réalisé par les jeunes du collège « *Alfred Renoleau* ».

| |
|--|
| FICHE ACTION : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE |
|--|

Le CLAS c'est quoi ?

Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources de l'enfant. Il favorise son épanouissement son et sa réussite. En valorisant ses acquis, il permet de renforcer son autonomie, de susciter son intérêt pour l'apprentissage tout en favorisant son implication dans la vie collective.

Il est gratuit pour les familles.

Le CLAS prend la forme de quatre ateliers d'une durée d'1h30 chacun, en dehors des heures de classes et hors vacances scolaires.

Les jeunes des écoles élémentaires où nous sommes intervenus et les élèves du collège repérés par les enseignants après une période d'évaluation et d'observation. Un contrat est proposé aux parents et à l'élève. Nous visons les enfants des écoles élémentaires de la Communauté De Communes « Cœur de Charente » Nous changerons d'école au cours des années avec un effectifs maximum de 12 enfants sur chaque séance. Par ailleurs, nous continuons de poursuivre nos interventions sur le collège de Mansle. Nous regrettons lors de la dernière CTG signée avec « Cœur de Charente » de ne pas avoir aborder la possibilité d'intervenir sur le collège d'Aigre dans le cadre du CLAS.

LA PERIODE :

D'octobre à juin, 4 actions, 2 au collège et 2 en secteur primaire. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) débutera au collège et en Primaire en fonction de la demande du Principal(e) ou du Directeur(trice) de l'école. Cette mise en œuvre du calendrier tiendra compte du temps d'organisation et des observations nécessaires à l'efficacité du dispositif.

OBJECTIFS

- D'aider les enfants et les jeunes à acquérir des méthodes, à utiliser des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs, de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité à réussir.
- D'aider les enfants et les jeunes à développer leurs compétences cognitives et les stratégies d'apprentissage dont ils auront besoin tout au long de leur parcours scolaire et personnel ;
- D'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, en accordant une attention particulière aux situations familiales complexes (familles monoparentales, migrantes, nombreuses...).
- De créer des conditions favorables au développement du langage et des moyens d'expression comme supports de la réflexion et de la pensée critique ;
- D'élargir les centres d'intérêt des enfants et des jeunes, d'agir sur les curiosités et de favoriser l'accès aux pratiques culturelles et ainsi agir sur les inégalités d'accès aux activités extrascolaires.
- Faciliter l'intégration sociale, culturelle et scolaire de l'enfants.
- L'épanouissement individuel.
- Le respect de la mixité sociale
- Le développement des solidarités

MOYENS

- ✓ Une équipe de professionnels.
- ✓ Du matériel adapté à chaque activité proposée.
- ✓ Répondre à la Charte du CLAS.

LES PARTENAIRES (logistiques, financiers...) et les types de partenariat :

Financiers :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Charente.
- La Communauté de Communes « Cœur de Charente ».

Techniques :

- Le Conseil Départemental de la Charente.
- Les Communes des écoles accueillant le dispositif CLAS.
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations DDETSPP.
- Les parents.
- Les établissements scolaires.
- Les bénévoles.
- Les éducateurs et les assistantes sociales.

LES ORIENTATIONS POUR 2025-2028

Poursuivre les actions.

- -Maintenir le lien avec les directeurs des établissements et le (la) principal(e) du collège de Mansle
- -Continuer nos interventions d'une séance par semaine dans 2 écoles élémentaires différentes.
- -Mettre en place des temps convivialité enfants/parents

Modalité d'évaluation

| Quantitatif | Qualitatif |
|--|---|
| Les taux de fréquentation. | Retour des parents (échanges). |
| Le nombre de séances. | Questionnaire parent/ enfants3 |
| Les observations de comportement face à l'apprentissage. | Le discours des enfants et le degré d'autonomie |



BILAN LUDOTHEQUE MOBILE 2021-2024

Période :

Du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2024.

Espace géographique de l'action :

Communauté De Communes *Cœur de Charente*. La ludothèque mobile se déplace sur les différentes communes de la Communauté De Communes.

Public concerné :

La ludothèque est ouverte à tous.

Les partenaires :

Financiers : La Communauté De Communes *Cœur de Charente*, la CAF, le Département via le CDA (contrat départemental d'animation).

Techniques et associatifs :

L'oasis du coq à l'âme et les différentes communes qui nous mettent leurs locaux à disposition. Il existe également un partenariat avec les APE, les médiathèques, les comités des fêtes et les associations du territoire.

Rappel des objectifs généraux :

- Utilisation du jeu comme outil de socialisation et de citoyenneté.
- Utilisation du jeu comme outil de développement de la créativité et de l'imaginaire.
- Utilisation du jeu pour rompre l'isolement.
- Vecteur de construction de la personne et notamment chez l'enfant.
- Proposer une animation de proximité.
- Utilisation du jeu comme vecteur culturel.

Rappel des objectifs opérationnels retenu :

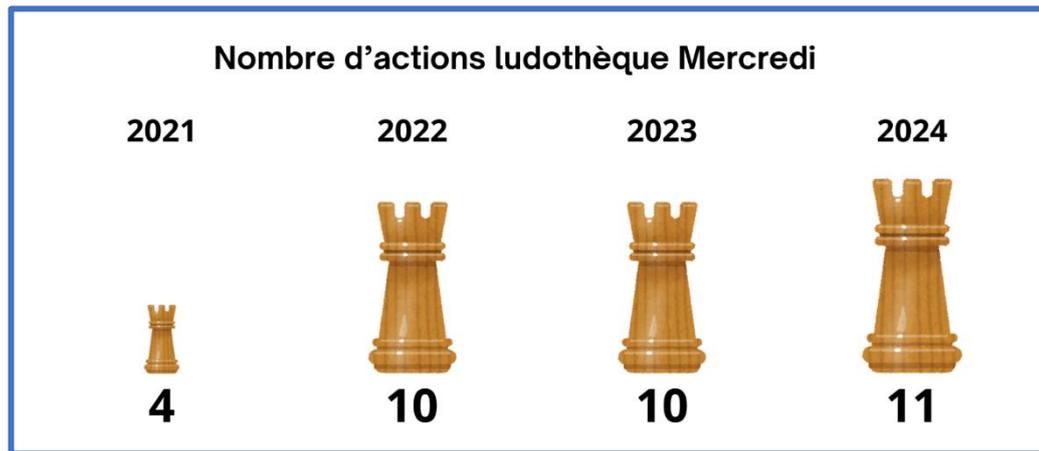
- Accéder à la culture.
- Développer le lien social.
- Approfondir les capacités cognitives.
- Développer les liens intergénérationnels.
- Lutter contre l'isolement.
- Répondre aux difficultés de mobilité sur le territoire.
- Favoriser des activités de proximité.

Moyens à mettre en œuvre :

- Les actions ont lieu principalement les mercredis et lors des événements festifs sur les Communes du territoire.
- Mise en place d'un service de location de jeux et de jouets.
- Renforcer l'aspect tout public.
- Mise en place de communications.
- Mise à disposition des équipements communaux.

En chiffre :

En 2021, la ludothèque était comme de nombreuses activités grandement réduites en raison de la Covid. Suite au confinement, les contraintes sanitaires ne permettaient pas de se retrouver dans une même salle en collectif et de manipuler les mêmes objets. Dès 2022, nous avons repris un rythme plus classique.



L'affluence lors des dernières ludothèques a atteint jusqu'à 90 personnes en simultanément.

Les outils de la ludothèque permettent d'animer le territoire notamment avec les jeux en bois lors d'événements festifs. En 2023, la location de jeux en bois a permis de participer à l'animation de 10 événements sur le territoire.

Suite à la Covid, nous n'avons pas relancer tout de suite la location de jeux de société pour des raisons sanitaires. Nous travaillons actuellement à la reprise de la location.

Les objectifs réalisés :



Ludothèque 2023-2024

PROGRAMME ANNUEL
UN MERCREDI PAR MOIS
PRES DE CHEZ VOUS

De 9h30 à 12h : pour les enfants de 0 à 6 ans
De 14h30 à 17h : pour les plus de 6 ans
pour les familles ayant des enfants sur les 2 tranches d'âge,
merci de privilégier le créneau du matin

Merc. 20 sept : Verdille
Merc. 11 oct : Saint Amant de Boixe
Merc. 15 nov : Val de Bonneure (St Angeau)
Merc. 13 déc : Mansle
Merc. 17 janv : Aunac
Merc. 14 fév : Tourrières
Merc. 20 mars : Fouqueure
Merc. 17 avril : Puyréaux
Merc. 15 mai : Aigre
Merc. 19 juin : Cellettes

A PARTIR DE 3 ANS 1€

Espace Arc en ciel
21 rue Martin
16230 MANSLE
05.45.20.72.08
accueil.arcenciel16@orange.fr

La ludothèque couvre le territoire de la Communauté De Communes, *Cœur de Charente*.

La synergie entre les différents acteurs (mairies, CDC, écoles, réseau d'assistantes maternelles, associations...) permet une très bonne fréquentation lors des ludothèques.

C'est une des premières activités à avoir repris lorsque les contraintes sanitaires l'ont permis.

La ludothèque avec l'apport des animateurs a permis aux **enfants** :

- De développer leur créativité et leur imaginaire.
- De développer le lien social en jouant avec les règles qui nous permettent de faire société.
- De développer le lien intergénérationnel en partageant du temps de qualité avec les adultes (parents, grands-parents, mais aussi parents du copain).

La ludothèque avec l'apport des animateurs a permis aux **adultes** :

- De rompre l'isolement qu'ils peuvent ressentir.
- De bénéficier d'une activité de proximité.
- De découvrir les différentes activités proposées pour les parents du territoire (par l'espace arc en ciel ou les partenaires).

Conclusion :

La communication autour de la ludothèque a été très efficace. En effet, la progression de la fréquentation est en hausse. La communication a permis de se faire connaître plus largement auprès des familles, des accueils de loisirs, des assistantes maternelles...

Le contenu de la ludothèque a su répondre aux attentes. La mise en œuvre de conditions propices à la création de liens sociaux et au développement des enfants (capacités cognitives, imaginaire, respect des règles, vie en société...) ont été un atout majeur pour le territoire.



FICHE ACTION LUDOTHEQUE MOBILE

Origine de l'action

Constat :

Au regard des difficultés de mobilité sur le territoire, la ludothèque mobile porte des actions d'animation et de lien au plus près des habitants. Ces derniers souhaitent bénéficier d'opérations festives, de loisirs, accessibles à tous proche de leur domicile. L'élargissement du territoire rend encore plus prégnante la question de la proximité. Les habitants et leurs élus partagent ces attentes d'animation sur leur commune. C'est avec une volonté partagée qu'ils accueillent la ludothèque mobile sur leur territoire. Sans être suffisamment valorisé, la ludothèque est aujourd'hui une démarche affirmée du centre social et en particulier auprès des familles. Elle permet d'approcher des publics non captifs. En effet, la ludothèque mobile s'inscrit pleinement dans une démarche « *d'aller vers* ». Le temps de jeu avec l'enfant devient alors un temps d'échanges avec des professionnels du centre social. Ces actions sont alors mieux connues et reconnues par les habitants. Par ailleurs, les salariés de l'Espace Arc en Ciel sont au plus proche des préoccupations des habitants.

Objectifs généraux associatifs :

- ✓ Apporter les conditions propices au développement de l'enfant à travers le jeu.
- ✓ Être un espace d'échange et de vie sociale.
- ✓ Proposer une animation de proximité, le plus abordable possible.
- ✓ Penser la continuité de l'action ludothèque.
- ✓ Rencontrer des publics non captifs.

Objectifs opérationnels :

- ✓ Animer un espace de jeu sur le territoire cœur de Charente.
- ✓ Proposer un maillage d'intervention sur le territoire afin d'entrer en contact avec un maximum d'habitants.
- ✓ Aller vers les personnes qui ne connaissent pas le centre social.
- ✓ Affirmer la ludothèque comme un support des activités du centre social sur tout le territoire.
- ✓ Favoriser la socialisation en proposant des temps d'échanges autour de boissons chaudes ou autre lors des ludothèques.

Moyens à mettre en œuvre :

- ✓ Continuer de mener des actions sur un minimum de 10 communes du territoire.
- ✓ Valorisation la location de jeux et de jouets.
- ✓ Renforcer l'aspect tout public et ouvert à tous.
- ✓ Mise en place de communications.
- ✓ Mise à disposition des équipements communaux.
- ✓ Intervention de différents professionnels de l'Espace Arc en Ciel (au moins deux professionnels sur chaque ludothèque).

Partenariat :

- ✓ Financier : La CAF, la Communauté De Communes et le département par le biais du CDA.
- ✓ Technique : les Mairies et la Communauté De Communes.
- ✓ Mise en lien : les APE, les comités des fêtes, les médiathèques, l'accueil de loisirs, les associations locales...

Modalité de mise en œuvre

La ludothèque mobile s'appuie principalement sur les temps du mercredi. Elle déploie son action sur plusieurs sites du territoire. L'environnement est pensé pendant et autour des jeux afin de promouvoir du lien social. L'échange ainsi créé amène une interconnaissance entre les habitants mais aussi avec le centre social. Cette démarche « *d'aller vers* » permet de sensibiliser un public éloigné des actions du centre social (travail sur la parentalité, l'accès au droit, les diverses actions collectives...).

Par ailleurs, nous poursuivrons les activités de promotion des jeux de société, la location, le conseil, l'information, le prêt et l'animation.

Le public visé :

L'action ludothèque est proposée à tous les habitants du territoire (les enfants, les parents, les grands parents et les amis) mais aussi aux professionnels tel que les assistantes maternelles et aux ALSH.

Nous ciblons particulièrement les habitants de notre Communauté De Communes (21970 habitants réparties sur 50 communes).

Date de réalisation :

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

- Animation du mercredi : 90h : 10x9h (6h de face à face et 3 h d'installation, désinstallation, communication).
- Animation sur le territoire : 80h : 10x8h (5 h de face à face et 3h d'installation, désinstallation, communication).
- Location, prêt de jeux en bois, location de jeux de société 30 heures sur l'année.

L'ensemble des activités représente un volume horaire annuel minimum de 200 heures.

Résultats attendus :

- ✓ Participation à l'offre d'animation sur le territoire.
- ✓ Atteindre les habitants loin des activités du centre social (tant géographiquement que dans leurs habitudes).
- ✓ Renforcement des liens sociaux (parents/enfants mais aussi entre parents et entre enfants) par le jeu.
- ✓ Instaurer la location de jeux comme axe fort de la ludothèque.

Modalité d'évaluation

| Quantitative | Qualitative |
|----------------------------|--|
| Nombre d'actions proposées | Recueil de la satisfaction des usagers |
| Nombre de participants | Passerelle entre la ludothèque et les autres actions de l'Espace Arc en Ciel |
| Nombre de prêt de jeux | Renouvellement des jeux |



BILAN ETE ACTIF ET SOLIDAIRE 2021-2024

Période :

Du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2024. Les activités se déroulent sur 6 semaines au cours de la période estivale. La construction des bilans et des programmes s'étale sur l'ensemble de l'année.

Territoire d'action :

Communauté De Communes « *Cœur de Charente* » soit 50 communes.

Public concerné :

L'Été Actif et Solidaire est ouvert à tous, aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux adultes. Ce dispositif accueille les habitants du territoire mais également les touristes.

Les partenaires :

Financiers : La Communauté De Communes « *Cœur de Charente* » et le Département.

Techniques et associatifs :

Les actions de l'Été Actif et Solidaire sont ancrées sur le territoire. La dynamique repose sur un réseau de partenaires privés et associatifs entretenu tout au long de l'année. Les mairies sont aussi des acteurs du dispositif grâce à la mise à disposition de leurs installations. Le département et la Communauté De Communes sont les maîtres d'ouvrage de ce dispositif.

Rappel des objectifs généraux :

- Favoriser la découverte d'activités accessibles à tous.
- Favoriser les loisirs de proximité.
- Proposer des activités diverses et variées issues en priorité du tissu associatif local.
- Développer la découverte et l'initiation à la culture.
- Favoriser les liens intergénérationnels et l'accueil des différents publics.

Rappel des objectifs opérationnels retenu :

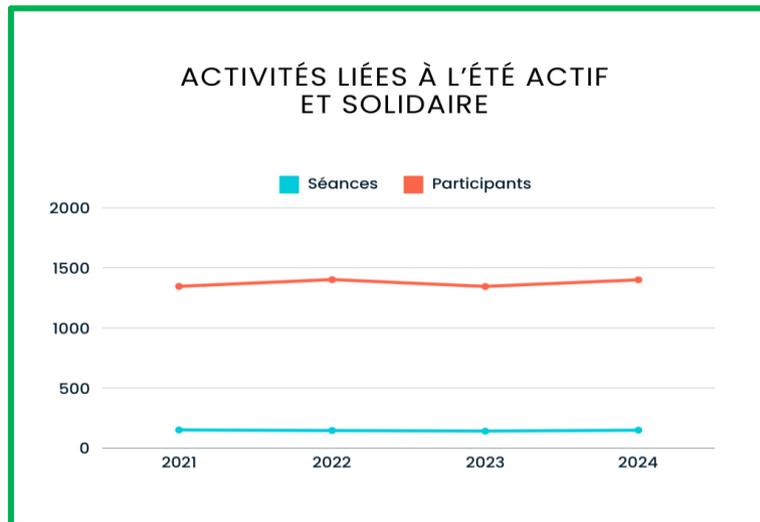
- Favoriser l'adaptation du public handicapé et les personnes à mobilité réduite.
- Faire participer les familles et plus seulement les enfants.
- Veiller à un encadrement professionnel avec des séances de qualité.
- Disposer de moyens matériels, financiers et organisationnels adaptés.
- Organiser des activités en partenariat avec les associations locales.
- Organiser des activités décentralisées.
- Proposer diverses activités à visées culturelles et sportives.
- Promouvoir la vie associative locale.

Moyens à mettre en œuvre :

- Réunions de préparation avec les techniciens de l'Espace Arc en Ciel, de la CDC et du Département
- Réunions de préparation avec le tissu associatif local.
- Recrutement de deux coordinateurs pour la saison estivale.
- Demande de labellisation du dispositif et suivre le cahier des charges.
- Des équipes de professionnels diplômés et de bénévoles.
- Des locaux mis à disposition et adaptés aux activités proposées.
- Un projet inclus dans le Contrat Territorial Global.
- Des moyens de communication (plaquettes, affiches...).
- Une programmation riche et variée sur le plan sportif et culturel.

Les actions

L'Été Actif et Solidaire a fonctionné chaque année. La Communauté De Communes et le Département ont continué de soutenir l'action. Les différents acteurs se sont mobilisés afin de construire chaque année un programme d'activités récurrentes et d'activités nouvelles. Le graphique ci-dessous illustre le nombre de séances et le nombre de participants. Ils varient peu d'une année sur l'autre.



Depuis 2022, l'ensemble des acteurs de l'Été Actif et Solidaire se sont saisis des objectifs de développement durable 2030.

Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc...



Nous mettons en valeur plus particulièrement 7 des axes de travail.

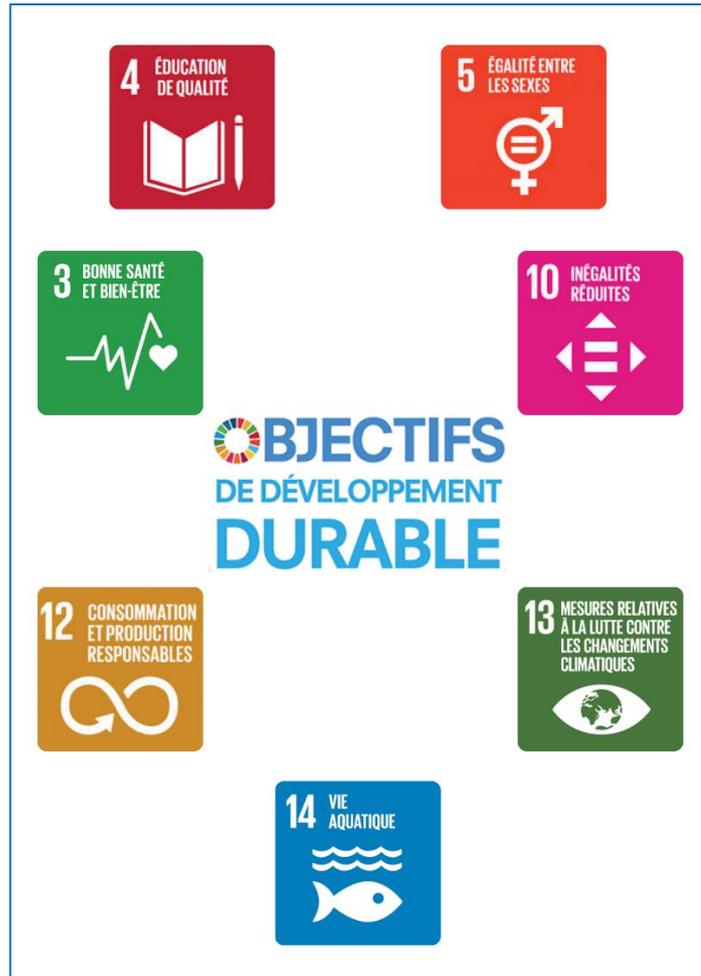
Le choix des activités tient compte de ces objectifs. Nous avons la chance d'avoir sur le territoire plusieurs acteurs engagés en lien avec nos objectifs de développement durable 2030.

Nous adaptons aussi notre pratique avec des gestes concrets au quotidien (limitation des déplacements, etc.).

Un travail de sensibilisation autour de ses 7 points est mené lors des réunions préparatoires à l'Été Actif et Solidaire.

Depuis 2022, nous avons ouvert l'ensemble de nos activités aux personnes en situation de handicap.

Nous avons des inquiétudes autour de l'activité canoë. Depuis 2023, nous avons été dans l'obligation de revoir à la baisse notre proposition d'activité Canoë. Cette dernière est dû à l'absence d'intervenant en capacité d'encadrer les séances. Cette situation a une incidence sur le dispositif Eté Actif et Solidaire car le canoë est une activité phare qui met en valeur le fleuve Charente comme atout essentiel de notre territoire.



Nous avons des inquiétudes autour de l'activité canoë. Depuis 2023, nous avons été dans l'obligation de revoir à la baisse notre proposition d'activité Canoë. Cette dernière est dû à l'absence d'intervenant en capacité d'encadrer les séances. Cette situation a une incidence sur le dispositif Eté Actif et Solidaire car le canoë est une activité phare qui met en valeur le fleuve Charente comme atout essentiel de notre territoire. Le manque d'intervenant dans le secteur est pour nous une source d'inquiétude pour la pérennité de l'activité canoë.

Conclusion :

L'Été Actif et Solidaire se maintient à un niveau constant d'activités. La volonté consiste à proposer des activités nouvelles sur notre communauté de communes en nous appuyant sur une base d'activités déjà reconnues et appréciées. Nous avons œuvré afin de prendre pleinement la mesure des enjeux fort de la société tel que le développement durable, la sédentarité, les inégalités. L'Été Actif et Solidaire dépasse le simple fait de pratiquer des activités et met en lumière des valeurs fortes du centre social.



FICHE ACTION ETE ACTIF ET SOLIDAIRE



Le constat :

Le Département et la Communauté De Communes concourent à la mise en œuvre de l'Été Actif et Solidaire sur le territoire de *Cœur de Charente*. Le Département finance et apporte un soutien logistique, une communication et une grande partie des ressources humaines. Les mairies du territoire sont parties prenantes et elles accueillent toujours chaleureusement le dispositif. La Communauté De Communes et le Département sont les maîtres d'ouvrage du dispositif et l'Espace Arc en Ciel en est le maître d'œuvre. Un soutien logistique, financier et de communication est aussi apporté. Ce dispositif permet aux habitants de bénéficier d'activités sportives ou culturelles à des tarifs abordables durant 6 semaines sur la période estivale. Il est reconnu sur le territoire. Les usagers attendent impatiemment chaque année la période des inscriptions. Par ailleurs, il y a une forte attente d'animations de proximité de la part des habitants. En effet, la période estivale marque l'arrêt des activités classiques étalées sur l'année scolaire. L'Été Actif et Solidaire permet de bénéficier d'activités au cours de cette période moins active. Le centre social fait le choix depuis plusieurs années de proposer une co-construction de l'Été Actif et Solidaire avec les différents acteurs. Cette démarche participative permet de créer des synergies et une meilleure interconnaissance des différents acteurs du territoire. L'Été Actif et Solidaire est aussi un outil au service de la valorisation de notre territoire, de son patrimoine et de ses espaces naturels.

Objectifs généraux associatifs :

- ✓ Garantir à tous l'accès aux activités.
- ✓ Promouvoir les actions des partenaires locaux et permettre les échanges entre eux.
- ✓ Développer la découverte des activités culturelles et sportives.
- ✓ Valoriser notre territoire, la Communauté De Communes *Cœur de Charente*.

Objectifs opérationnels :

- ✓ Garantir la qualité des activités (matériel et encadrement).
- ✓ Permettre à chacun d'avoir sa place durant l'Été Actif et Solidaire quel que soit son âge, son sexe, son origine, son handicap.
- ✓ Mailler le territoire en soulignant les lieux forts du territoire, en lien avec les Mairies.
- ✓ Coorganiser l'action avec les associations et les différents acteurs locaux.
- ✓ S'inscrire dans une dynamique éco-responsable (ODD 2030).

Moyens à mettre en œuvre :

- ✓ Se réunir avec le Département et la Communauté De Communes pour coordonner l'action.
- ✓ Se réunir avec les associations et les acteurs locaux pour préparer l'Été Actif et Solidaire.
- ✓ Suivre le cahier des charges du Département et obtenir la labellisation chaque année.
- ✓ Solliciter le concours du Département pour les moyens humains, financiers, techniques et la communication.
- ✓ Solliciter le concours de la Communauté De communes pour les moyens humains, financiers, techniques et de communication.
- ✓ Solliciter le concours des communes pour les moyens, techniques et de communication.

Partenariat :

- ✓ Financier : La Communauté De Communes, et le Département.
- ✓ Technique : Mairies, Département et Communauté De Communes.
- ✓ Acteurs : Les associations et les acteurs locaux : Julien Saulnier, l'Isle Nature, Randonneurs du pays Manslois, Polem's club, Espace d'architecture romain, Siel Bleu, Claudine Garguillo, Mush and

Rando, RC Crawler, Maison du patrimoine de Tusson, Méganeo, Tennis Club de Mansle, Archipelle, Oasis du coq à l'âme, Aéroclub de Champniers, Mansle Canoë-Kayak, les plumes mansloise, Camuz'et...

Modalité de mise en œuvre

L'Été Actif et Solidaire propose des activités culturelles et sportives sur l'ensemble du territoire de la Communauté De Communes *Cœur de Charente*.

Les animations se dérouleront sur les différentes communes en s'appuyant sur des lieux forts tels que la station sport nature à Mansle ou la baignade du Portal à Vars. Ces lieux sont particulièrement adaptés aux activités physiques.



Nous envisageons de maintenir l'accueil du mur d'escalade mobile qui a été mis en place sur le site de la station sport nature en 2023 et en 2024. Nous continuerons de proposer des activités variées autour du sport et de la culture. La recherche d'acteurs nouveaux ou innovants s'appuie sur une connaissance fine du territoire. Tout cela est permis par la transversalité entre les différents pôles de l'Espace Arc en Ciel (Été Actif et Solidaire, accompagnement à la vie associative, jeunesse, enfance, famille, etc...). Pour autant, nous continuerons de baser nos actions sur un socle d'activités habituelles dont nous savons qu'elles plaisent et elles sont en totale adéquation avec les ambitions de l'Été Actif et Solidaire sur notre territoire.

Le public visé :

L'Été Actif et Solidaire s'adresse aux enfants, mais aussi aux adultes. Cette action est ouverte aux habitants du territoire mais aussi aux touristes et aux gens de passage.

Date de réalisation :

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

L'ouverture au public se concentre sur 6 semaines durant la période estivale.

Les temps de préparation et de bilan se déroulent sur l'ensemble de l'année.

Résultats attendus :

- ✓ Promouvoir les activités du territoire.
- ✓ Promouvoir les inscriptions auprès des associations après la saison estivale.
- ✓ Maintenir, un nombre constant de participants et d'activités.
- ✓ Renforcer les liens sur le territoire (associations, élus, habitants...).
- ✓ Eclairer nos animations de nos valeurs (ODD2030, accessibilité à tous, non-discrimination, etc...).

Modalité d'évaluation

| Quantitative | Qualitative |
|------------------------|---|
| Nombre de séances | Questionnaire de satisfaction |
| Nombre de participants | Retour oral des participants auprès des coordinateurs présents sur place. |

BILAN DES ACTION SENIORS 2021/2024

Période :

Du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2024.

Espace géographique d'action :

La Communauté De Communes Cœur de Charente, le Pays Ruffécois et le département pour la communication.

Public concerné :

Toutes les personnes de 55 ans et plus.

Les partenaires :

Financiers : Le département et la CARSAT.

Techniques et associatifs :

L'association ECLA, Le FALM, L'oasis du coq à l'âme, Siel Bleu, EIDER, Les restos du Cœur, la fédération des centres sociaux, le PETR du Pays Ruffécois, la MDS, les EPHAD, le collège de Mansle, le secours catholique, les radios (RCF et Attitude), les municipalités...

Rappel des objectifs généraux :

- S'adapter et accompagner le vieillissement du territoire.
- Renforcer et promouvoir les liens intergénérationnels.
- Développer les solidarités.
- Lutter contre l'isolement.
- Respecter la dignité humaine.
- Retisser des liens de proximité en développant des relations humaines.
- Promouvoir le bien-vieillir.
- Sauvegarder l'autonomie

Rappel des objectifs opérationnels retenu :

- Transmettre et partager les savoirs et les expériences de travail entre les générations.
- Développer les actions de lien entre les générations.
- Accompagner la préparation à la retraite.
- Accompagner la perte d'autonomie sociale, physique et/ou psychique.
- Faciliter l'investissement dans la vie citoyenne et associative.
- Promouvoir la participation des personnes retraitées à la vie sociale des structures.
- Réduire la fracture numérique.
- Inciter les personnes âgées de plus de 55 ans à pratiquer une activité physique régulière.

Moyens à mettre en œuvre :

- Mettre en place des ateliers d'échanges et de transmission de savoirs avec les jeunes générations autour de moments festifs intergénérationnels
- Mise en place des premiers rendez-vous pour la préparation à la retraite
- Repérer les actions de sensibilisation ou de préparation à la retraite sur notre territoire, en faire la promotion afin d'orienter et d'accompagner les publics vers l'existant.
- Repérer et répertorier toutes les actions existantes sur le territoire.
- Mettre en place avec les partenaires des activités culturelles et sportives afin de favoriser le lien social en vue de maintenir l'autonomie.
- Organiser des réunions régulières (une ou deux fois par an) afin d'avoir un retour sur les actions et de proposer des ajustements.

Les actions mises en place

En chiffre :

La période Post Covid a renoué très progressivement avec le besoin de se retrouver. Toutefois, si pour certains le retour à une vie sociale d'avant l'épidémie a été rapide, pour d'autre cela fut compliqué. En effet, avec les différents confinements, des habitudes de vie ont été prises et cela a conduit à la réduction de liens à l'autre. De plus, sous couvert de protection face au virus cet effritement s'est accentué. Nous constatons sur les trois dernières années de fonctionnement un retour à la normale et une reprise d'activité. Nos activités s'appuient sur un réseau de partenaires : ECLA (les adhérents d'ECLA ont accès aux activités de l'Espace Arc en Ciel et inversement), l'Oasis du coq à l'âme (mise en place de certains ateliers), les Epicerie sociale (accueil des cafés bonjour, lieu d'information et d'accès au droit conviviaux). Le collège de Mansle (Olympiade intergénérationnelles), l'EHPAD Foyer Bergeron (visite mensuelle des enfants de l'accueil de loisir). La Fédération des centres sociaux (dispositif Monalisa). Par ailleurs, nous avons une multitude de partenaires qui participent à notre réseau à différents niveaux (MDS, PETR, FALM...)

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------------|-------|-------|-------|--------|
| Nombre de Séances | 487 | 486 | 496 | 532 |
| Nombre d'usagers | 623 | 485 | 381 | 410 |
| Nombre de participations | 7 721 | 7 924 | 9 718 | 10 108 |
| Moyenne des Participants | 15.8 | 16.3 | 19.5 | 19 |

Nous n'avons pas recensé dans le tableau précédent les séances d'accès au droit qui entrent au cœur de l'activité de l'Espace Arc en Ciel. Les passerelles entre le point d'accès au droit et les activités sont une opportunité pour les usagers. Les habitants présents sur les activités identifient le centre comme le lieu ressource d'accès au droit.

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------|------|------|------|------|
| Nombre de séances | 260 | 1170 | 1093 | 1100 |
| Nombre d'usagers | 135 | 780 | 728 | 733 |

L'articulation entre France Services et les différentes activités du centre social permet de répondre au mieux aux objectifs d'accompagnement au vieillissement. A ce titre, les usagers identifient un lieu unique en associant à la fois l'accès au droit de manière individuel mais aussi des temps collectifs où pratiquer le lien social, l'ouverture aux autres et découvrir les actions intergénérationnelles.

Les différentes actions en particulier autour de l'accès au droit ou au numérique sont menées afin de rendre les habitants autonomes.

Les objectifs réalisés :



- Nous favorisons le lien intergénérationnel. Au quotidien, nous accompagnons les jeunes de l'ALSH à des temps d'échanges en EPHAD.
- Nos activités telles que la malle enchantée favorisent la participation de bénévoles âgés de plus de 60 ans mais aussi de personnes en âge d'être actif avec une activité le samedi. Cela permet ainsi construire des ponts entre les générations.
- Les olympiades intergénérationnelles, sont un moment fort de l'année.
- L'étroite collaboration entre le collège, les EPHAD et l'Espace Arc en Ciel permet à des habitants du territoire de tout âge de se retrouver lors d'une journée autour de différentes activités.

➤ Les activités proposées en direct par le centre social rencontrent beaucoup de public. Cela s'illustre par la moyenne des participants aux activités. L'Espace Arc en Ciel propose plus de 20 activités à destination des seniors. Cela permet d'avoir une offre variée et de répondre au plus proche des attentes des habitants.

- Nous proposons un certain nombre d'activités dont l'objectif vise une meilleure santé et la création de lien social. C'est le cas à titre d'exemple de la randonnée, du yoga, des saveurs d'Alaric (repas partagés) ...

Conclusion :

L'Espace Arc en Ciel s'est positionné au cours de ces 4 années comme un acteur central du bien vieillir. Nous apportons une attention toute particulière au lien social, la santé, la nutrition, l'activité physique, l'accès au droit ou le numérique. Ces activités sont des enjeux forts du bien vieillir. Néanmoins, le besoin d'utilité sociale et d'appartenance à un groupe sont des prérequis nécessaires avant d'aborder d'autres sujets. Dès lors, nous accordons un intérêt supérieur au lien social, à la place et à l'utilité de chacun dans nos groupes. Ces groupes peuvent être assimilés à de véritables micro-sociétés où les enjeux sociétaux se débattent.



FICHE ACTION SENIOR

Le constat :

Grâce à notre diagnostic de territoire, nous observons la poursuite du vieillissement de la population sur la Communauté De Communes Cœur de Charente. En effet, malgré une baisse de la démographie, les plus de 60 ans ont crû de 526 personnes en six ans. A ce jour, ils représentent plus de 35% de la population. L'Insee a récemment publié des prédictions sur l'évolution de la population dans le département de la [Charente](#). Selon leurs estimations, le département pourrait perdre de nombreux habitants d'ici l'**année 2070**. La Charente pourrait perdre jusqu'à **40 000 habitants** en un peu moins de cinquante ans d'après les observations et les estimations de l'INSEE. Cette baisse de la population s'accompagnerait d'un vieillissement de la population. La part de la population âgée de plus de 65 ans pourrait atteindre **40 %**. La mobilité sur le territoire reste un problème permanent. De plus, quand on n'a plus accès à la voiture Cela pose de grosses difficultés pour les personnes les moins valides. Le travail en partenariat avec les élus, les associations et une présence forte sur le terrain nous permet d'avoir une idée assez précise des attentes des habitants sur le territoire. La première préoccupation de nos aînés est la perte de liens sociaux. Les séniors du territoire disent aussi rencontrer des difficultés pour l'accès à la santé, l'accès au droit, le tout numérique, la complexité du langage administratif, la dématérialisation des services publics, l'isolement. Les difficultés d'accès à la santé entraînent une recrudescence des soins. En effet, ces derniers ne sont pas effectués en temps et en heure avec une prise en compte tardive des pathologies. Cela à un impact sur la santé des habitants. Un autre constat est l'absence de mise en place de certains droits. Les difficultés administratives, cumulées avec une méconnaissance du numérique et l'isolement social amènent certains habitants à ne pas faire valoir leur droit. Cela a pour conséquence directe la précarisation des habitants en particulier les plus âgés.

Pour un grand nombre de personnes, il est difficile de concevoir cette formulation dite "séniors". Elle est souvent liée à l'âge du départ à la retraite. Selon le Ministère de la Santé, la cessation d'activité est vécue dans un premier temps comme une libération de contraintes, un temps d'euphorie durant une période relative de 18 mois. Mais ce moment semble éphémère. En effet, avec le temps certaines personnes développent une représentation négative de leur existence dont la conséquence directe amène vers l'isolement. Dès lors, les activités sous l'appellation bien vieillir ou séniors ne génèrent pas d'engagement.

Objectifs généraux associatifs :

- Mieux vivre l'avancée en âge sur le territoire.
- Les séniors sont une opportunité et une ressource pour une dynamique de territoire.

Objectifs opérationnels :

- Aller vers les habitants qui ne passent pas encore la porte du centre social.
- Amener de l'échange entre les générations.
- Favoriser le lien social.
- Avoir une vigilance toute particulière pour les jeunes retraités.
- Redonner aux âgés une place dans la société, une utilité sociale.
- Mailler le territoire pour limiter les zones sans proposition.
- Continuer le travail en partenariat avec les associations, les politiques, les financeurs afin d'apporter une réponse la plus adaptée à chaque habitant.

Moyens à mettre en œuvre :

- Trouver les leviers pour aller vers les personnes les plus isolées.
- S'appuyer sur les réseaux de partenaires et multiplier les actions hors les murs de manière à nous rendre plus visible.
- Continuer de sensibiliser les usagers de l'espace France Services au cours de la liquidation de leur pension de retraite sur les risques et les possibilités liées à cette nouvelle étape de leur vie.
- Proposer des activités diversifiées et réparties sur le territoire.
- Répertoire les actions existantes sur le territoire et renseigner le répertoire « [pourbienvieillir.fr](#) ».

- Continuer de proposer des activités collectives culturelles et sportives afin de maintenir le lien social et les aptitudes cognitives.

Le partenariat financier :

Le département de la Charente par le biais du CFPPA, la CARSAT, la CAF et la commune de Mansle.

Le partenariat technique et associatif :

La CARSAT, le Département, ECLA (Aunac), la Fédération des centres sociaux, le FALM (Mansle), l'EPHAD (Foyer Bergeron), Siel Bleu, les Randonneurs Pays Manslois, le PETR, la Ligue contre le cancer, la MDS le PTA, le Collège de Mansle...

Modalité de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre sont inhérentes au temps accordé à la relation humaine, à l'ingénierie, à l'animation, aux moyens humains accordés au projet (bénévoles et salariés), aux capacités d'accueil du territoire, à la formation et à la sensibilisation des acteurs...

L'appellation sénior est stigmatisante tout comme la participation à des actions bien vieillir. Aussi, nous faisons le choix d'ouvrir à tous les habitants sans utiliser les termes « bien vieillir » ou « sénior » dans l'intitulé de nos actions. Nos statistiques nous montrent que les actions étant proposées en semaine aux horaires de bureau sont principalement fréquentées par des séniors. Un effet positif inattendu est le lien intergénérationnel créé. Pour ces raisons, nous souhaitons créer un maillage du territoire avec une présence dans différents villages. De cette manière, nous rendons accessible nos activités au plus grand nombre d'habitants. Le dispositif Monalisa permet par exemple des visites au domicile des personnes isolées. Nous avons aussi un partenariat avec ECLA, association qui accueille et promeut les actions de l'Espace Arc en Ciel à Aunac.

Dès lors :

- Nous continuerons de proposer les activités qui fonctionnent actuellement.
- Selon les demandes et les opportunités nous poursuivrons une offre d'activités diversifiées.
- Nous nous attacherons à offrir des actions délocalisées en fonction des capacités d'accueil.
- Améliorer notre communication afin de toucher une diversité de publics.
- Promouvoir auprès du monde associatif et des mairies la question du vieillissement de la population.
- Continuer à accompagner les associations afin d'adapter leurs offres en direction des séniors.
- Accompagner les initiatives citoyennes.
- Sensibiliser tous les acteurs du territoire à la question de l'isolement.
- Être vigilant au coût des activités proposées afin de permettre au plus gênés d'y accéder.

Nous sommes conscients que seul une dynamique collective est à même de répondre aux problématiques liées au vieillissement. Dès lors, nous continuerons à développer et entretenir notre réseau de partenaires (Associations, EPCI, dispositifs...) afin de créer une dynamique du bien vieillir sur le territoire.

Le public visé :

Les personnes de plus de 55 ans pour le référentiel Carsat et les plus de 60 ans pour la CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus). Nous ciblons particulièrement les habitants de notre Communauté De Communes (21970 habitants réparties sur 50 communes).

Date de réalisation :

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Résultats attendus :

- Favoriser le lien social afin de prolonger l'autonomie et de retarder l'entrée dans la dépendance.
- Mettre en valeur l'utilité sociale des séniors en qualité d'acteurs de leur territoire.

- Accompagner les projets d'habitants de manière à proposer de nouvelles activités en vue d'offrir un bouquet d'animations au plus proche des attentes du public.
- Être moteur d'une dynamique locale, politique et/ou associatives avec des temps d'ingénierie dédiés.

Modalité d'évaluation

| Quantitative | Qualitative |
|-------------------------------|--|
| Nombre d'actions proposées | Maintien de l'autonomie des personnes |
| Nombre de participants | La satisfaction des bénéficiaires |
| Nombre de bénévoles investis | Nouveaux projets, nouvelles actions |
| Nombre d'actions délocalisées | Mesurer l'utilité sociale avec le développement du lien social |



BILAN DES ACTIONS MONALISA 2021/2024

Période :

Du premier Janvier 2021 au 31 Décembre 2024.

Espace géographique d'action :

Communauté de communes Cœur de Charente et Val de Charente. Département de la Charente.

Public concerné :

Toutes les personnes de 60 ans et plus.

Les partenaires :

Financiers : La communauté de communes Cœur de Charente, Le département, la CARSAT.

Techniques et associatifs :

La fédération des centres sociaux, EIDER, Les resto du cœur, Maison Des Solidarités, EPHAD, UNA 16-86, Espace de Vie Social l'Oison, EVS l'Ah toupie, Rdc Radio, Malakoff Humanis...

Rappel des objectifs généraux :

- ✓ Promouvoir les rapports intergénérationnels.
- ✓ Développer les solidarités.
- ✓ Lutter contre l'isolement.
- ✓ Respecter la dignité humaine.
- ✓ Retisser des liens de proximité en développant des relations humaines.

Rappel des objectifs opérationnels retenu :

- ✓ Favoriser l'échange de bonnes pratiques et mettre en convergence les actions menées dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, afin d'assurer un meilleur maillage territorial.
- ✓ Construire un réseau de solidarités.
- ✓ Repérer les besoins.
- ✓ Partager les informations, les compétences, les ressources et les savoir-faire.
- ✓ Déployer le bénévolat et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne.

Moyens à mettre en œuvre :

- ✓ Mettre en place des réunions techniques (avec le délégué fédéral, la référente famille de Roumazières qui gère les formations et nous qui gérons la communication).
- ✓ Mettre en place des comités de pilotage Monalisa Charente.
- ✓ Mettre en place des formations, des rencontres, des échanges... pour les bénévoles engagés sur Monalisa. (Transmissions d'outils, échanges de pratique...).
- ✓ Mettre en place une coordination locale, à l'échelle du Ruffécois, qui :
 - a. Recense l'existant et les acteurs déjà présents.
 - b. Anime et développe un réseau à l'échelle du Pays Ruffécois.
 - c. Développe la communication locale.
 - d. Gère et accompagne des équipes citoyennes : outils, formation interne...
 - e. Accompagne via l'Espace France Services.
 - f. Veille sur les événements de la vie.
 - g. Accompagne des groupes de bénévoles qui souhaitent se constituer en équipe citoyenne.
 - h. Mettre en œuvre des rencontres festives avec les visiteurs et les visités.

Les actions

Les actions mises en place ces 4 dernières années par l'Espace Arc en Ciel suivent deux axes principaux. Le premier axe est la lutte contre l'isolement des aînés sur le territoire. Cela s'illustre en particulier par l'accompagnement des équipes de bénévoles pour des visites à domicile. Nous utilisons aussi, pour lutter

contre l'isolement, les temps collectifs détaillés dans les actions séniors. Dès lors, nous nous positionnons en relais d'informations entre la personne isolée et les actions existantes. Le deuxième axe concerne la communication au niveau départemental et local. Nous sensibilisons à l'isolement des aînés et à l'impact sur le bien-être et aussi sur la santé. Nous allons à la rencontre des élus, des associations locales, nous ne manquons pas de sensibiliser le grand public lors de forums, d'émissions de radio ou encore par le biais d'un journal « le petit Monalisa ».

Lutte contre l'isolement au pays ruffécois :

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------------------|------|------|------|------|
| Nombre de Bénévoles | 6 | 6 | 5 | 5 |
| Nombre de personnes visitées | 20 | 25 | 23 | 23 |
| Nombre de visite | 378 | 400 | 325 | 325 |

Nous rencontrons une problématique sur le nord et l'ouest du territoire. Les bénévoles actifs sont situés autour de Mansle. Nous avons fait intervenir un bénévole pour une habitante de Ruffec. Pour rappel, le Pays Ruffécois est un territoire de 1 027 km² composé de 82 communes et plus de 36 000 habitants. Nous notons sur les 4 années un affaiblissement du bénévolat. Le réseau de bénévoles ne se renouvelle pas. Le secours catholique de Ruffec n'est plus actif, le CCAS n'est pas en capacité de prendre le relais sur les questions d'isolement. Ainsi nous dressons le constat que l'action de visite à domicile est fragilisée. Cela est d'autant plus dommageable que le retour des visites effectuées est très positif, tant pour les personnes visitées que pour le bénévole qui trouve du sens dans ces actions.

La communication :



La communication de Monalisa en Charente et sur notre territoire a été un point fort de ces 4 dernières années. Nous participons à des forums : forum des aidants, forums séniors, mais aussi forum des associations. Ce sont des temps forts de la vie partenariale. Nous rencontrons aussi des futurs acteurs de Monalisa. D'autre part, nous échangeons avec nos élus, les partenaires et les habitants des territoires. Cela permet d'avoir des appuis territoriaux de proximité.

Nous avons aussi la chance depuis 2023 de passer régulièrement à la radio (radio diffusion charentaise). Cela permet de mettre en lumière les actions proposées par le Dispositif Monalisa (actions bénévoles, formations, accompagnement des services civiques solidarité sénior).

Enfin, nous publions tous les trois mois un journal, « le petit Monalisa ». Edité à 500 exemplaires, il permet de se tenir informé des actualités liées au vieillissement, à l'isolement mais aussi de se divertir avec des articles adaptés.

Conclusion :

L'espace arc en ciel se pose comme un acteur majeur de la dynamique Monalisa dans le département. Le travail de communication est efficace et permet une meilleure connaissance des enjeux de l'isolement et du vieillissement. Pour autant, l'investissement bénévole est fragile et peu conséquent. Pour la suite, nous misons sur l'innovation afin de susciter des vocations bénévoles et d'amener une meilleure connaissance de l'isolement des personnes âgées.

FICHE ACTION MONALISA

Le constat :

La **MO**obilisation **NA**tionale de **L**utte contre l'**IS**olement des **Ag**és revêt sur notre territoire un intérêt particulier au regard de la démographie. En effet, à ce jour, les plus de 60 ans représentent plus de 35% de la population de notre Communauté De Communes. L'INSEE a récemment publié des prédictions sur l'évolution de la population dans le département de la [Charente](#). Selon leurs estimations, d'ici l'**année 2070**, en Charente, la part de la population âgée de plus de 65 ans pourrait atteindre **40 %**.

L'isolement géographique et le manque de mobilité sur le territoire, en particulier pour les plus âgés est un facteur d'isolement conséquent. L'évolution médiatique de notre société renforce une crainte de ses voisins et un repli sur soi. La crainte du jugement, la honte de demander de l'aide se rajoutent.

Outre l'aspect social, l'isolement est une vraie problématique avec des répercussions sur la santé.

Il augmente notamment le risque d'hospitalisation, le déclin des fonctions cognitives, le risque de dépression. Nous constatons aussi une méconnaissance de l'isolement et de ses conséquences ainsi qu'une méconnaissance du vieillissement et de ses enjeux.

Objectifs généraux associatifs :

- Promouvoir les rapports intergénérationnels.
- Développer les solidarités.
- Lutter contre l'isolement.
- Mieux vivre l'avancée en âge sur le territoire.
- Retisser des liens de proximité en développant des relations humaines.

Objectifs opérationnels :

- Prendre part à une dynamique départementale, en réseau avec les divers acteurs de la lutte contre l'isolement des âgés.
- Repérer les besoins et être repéré par les habitants.
- Partager les informations, les compétences, les ressources, les savoir-faire.
- Déployer le bénévolat et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne.

Moyens à mettre en œuvre :

- Continuer les réunions techniques (avec le délégué fédéral de la fédération des centres sociaux de Charente, la référente famille de Roumazieres en charge de la formation et l'Espace Arc en Ciel gère la communication au niveau départemental).
- Communiquer sur nos actions et sensibiliser de manière globale aux enjeux de l'isolement notamment chez les personnes âgées.
- Mettre en place des comités de pilotage Monalisa Charente.
- Mettre en place des formations, des rencontres, des échanges... pour les bénévoles engagés sur Monalisa. (Transmissions d'outils, échanges de pratique...).
- Mettre en place une coordination locale, à l'échelle du Ruffécois, qui :
 - a) -Mène un travail de veille sur l'existant et les acteurs déjà présents.
 - b) -Anime et développe un réseau à l'échelle du pays.
 - c) -Développe la communication locale.
 - d) -Gère et accompagne des équipes citoyennes : outils, formation interne...
 - e) -Accompagne via l'Espace France Service.
 - f) -Veille sur les événements de la vie.
 - g) -Accompagne des groupes de bénévoles qui souhaitent se constituer en équipe citoyenne.
 - h) -Mettre en place des rencontres festives avec les visiteurs et les visités.

Le partenariat financier :

Le département de la Charente par le biais du CFPPA, de la CARSAT, la CAF et la commune de Mansle.



Le partenariat technique et associatif :

La CARSAT, le Département, ECLA (Aunac), la Fédération des centres sociaux, le FALM (Mansle), l'EPHAD (Foyer Bergeron), Siel Bleu, les Randonneurs Pays Manslois, le PETR, la Ligue contre le cancer, la MDS le PTA, le Collège de Mansle, La dynamique des aidants...

Modalité de mise en œuvre

Nous axons notre travail sur deux missions principales : La communication et la coordination des équipes bénévoles sur le Pays Ruffécois. La

communication : nous participons aux diverses actions de la dynamique Monalisa. Notre objectif vise à mettre en lumière la problématique des personnes âgées isolées. Pour cela, nous participons au comité de rédaction du journal le « *petit Monalisa* ». Celui-ci bénéficie d'une diffusion départementale. Nous animons des stands lors de divers forums dédiés aux seniors (forum âge d'or par exemple) ou à la vie associative locale (Forum des associations). Nous assurons la communication avec les médias (presse locale, radio locale). Nous animons un comité de pilotage avec les financeurs et les différents membres de la dynamique Monalisa. Cette démarche active s'accompagne d'une veille sur le territoire afin d'identifier les dynamiques bénévoles émergentes dont nous pourrions partager les valeurs. De plus, nous sensibilisons sans cesse les élus sur la question.

Sur le Pays Ruffécois, nous coordonnons et nous accompagnons les actions des équipes bénévoles.

Dans un premier temps, nous repérons les personnes âgées du territoire et nous les mettons en lien avec des bénévoles du réseau Monalisa. Dans un second temps, nous dressons le bilan des actions effectués. Dans un autre temps, nous sommes à l'écoute d'éventuelles difficultés et nous mettons en place les outils nécessaires pour y répondre et dans un dernier temps, nous proposons des temps conviviaux avec les bénévoles et les personnes visitées. Le bénévolat Monalisa doit d'être un bénévolat agréable, rempli de liens sociaux et d'échanges. Ces temps conviviaux sont particulièrement importants.

Le public visé :

Les personnes de plus de 60 ans en situation d'isolement. Nous ciblons aussi largement les habitants et les élus du territoire afin de rendre visible la problématique de l'isolement des seniors.

Date de réalisation :

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Résultats attendus :

- Favoriser le lien social afin de prolonger l'autonomie et de retarder l'entrée dans la dépendance.
- Mettre en valeur l'utilité sociale des seniors en qualité d'acteurs de leur territoire.
- Faire réseau pour lutter ensemble contre l'isolement.

Modalité d'évaluation

| Quantitative | Qualitative |
|---|-------------------------------------|
| Nombre de personnes visitées (ou appelés) | Satisfaction des personnes visitées |
| Nombre de visites et d'appels | Participation active des bénévoles |
| Nombre de bénévoles engagés | |



Que vous soyez voisins, famille, acteurs associatifs, publics et privés, professionnels, élus, commerçants, ...

PARTICIPEZ !



QU'EST CE QUE L'ISOLEMENT ?

Selon la **Fondation de France**, sont considérées comme étant en situation d'isolement relationnel les personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des cinq réseaux suivants : familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial. Et cet isolement devient plus important avec le vieillissement.

Pour **Eurostat**, le sentiment d'isolement et de solitude s'évalue à travers 2 critères : le manque d'aide de personne et l'absence de personne à qui parler.

...OU COMMENT RÉENCHANTER L'AVANCÉE EN ÂGE ?

Lorsque la question est posée à Michel Billé, sociologue, spécialiste de l'avancée en âge, il répond « **ce qui nous donne des satisfactions, c'est la rencontre avec autrui, avoir des échanges affectifs, relationnels, avec les autres, proches, moins proches. C'est ça qui nous donne des raisons de vivre et qu'il faut favoriser.** »



QU'EST-CE QUE MONALISA ?

À l'origine de la mobilisation

En France, en 2014, 1,5 million de personnes âgées étaient en situation d'isolement relationnel.

C'est pour s'élever contre ce constat que la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées a été lancée au niveau national, la même année.

Des citoyens, des associations et des institutions se mobilisent ensemble. Cette démarche collaborative vise à encourager la participation de tous pour **développer la création de liens sociaux de proximité**. Cette mobilisation est lancée en Charente depuis début 2017.

Valeurs de la coopération départementale

- Respect de la dignité humaine
- Ouverture aux autres et aux différences
- Engagement citoyen
- Recherche de l'intérêt général

Objectifs

- Repérer les besoins de contacts
- Partager les informations, les compétences, les savoir-faire, les ressources
- Construire un réseau de solidarités.



Créer du lien social,
c'est bien plus que des visites



05.45.37.33.33



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE LA PAYS D'AUTOURNE DE CHARENTE

Mona Lisa

ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS



05.45.37.33.33

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



DÉVELOPPER DES RELATIONS HUMAINES...

En retissant des liens de proximité !

Une attention portée, un bonjour, une visite, un coup de main ponctuel sont des gestes simples qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées.



DES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ EXISTENT...

Contactez l'Équipe Citoyenne de votre secteur !

REJOINDRE UNE ÉQUIPE CITOYENNE

Être bénévole au sein d'une équipe citoyenne MONALISA, c'est s'engager pour une grande cause nationale.

Venez apporter une aide, un soutien dans un enrichissement réciproque, en vue de favoriser le lien social et rompre l'isolement des personnes âgées.

En intégrant une équipe, il vous est proposé :

- des rencontres-formations
- un accompagnement et des échanges
- des « outils » pour la mise en action.



Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

#TOURMONALISA

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Coopération départementale
Monalisa Charente

Fédération Centres Sociaux et Socioculturels

Appt. 103 // 21, rue du 19 mars 1962

16400 La Couronne

05 45 37 33 33 - monalisa.charente@outlook.fr

Facebook : Monalisa Charente

www.monalisa-asso.fr

Partenaire local

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

CNSA
Centre National de
Solidarité pour l'Autonomie

ars
Autonomie
Régionale
Solidarité

Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie

Niveau pour les associations

BILAN ACCOMPAGNEMENT A LA VIE ASSOCIATIVE 2021/2024

Période :

Du premier Janvier 2021 au 31 Décembre 2024.

Espace géographique d'action :

Communauté de communes Cœur de Charente. L'espace Arc en ciel propose un accompagnement à la vie associative sur l'ensemble du territoire.

Public concerné :

Les différents acteurs de la vie associative sont concernés bénévoles, administrateurs, adhérents d'association ainsi que les porteurs de projet.

Les partenaires :

La communauté de communes Cœur de Charente, la mairie de Mansle, le Département, l'académie de Poitiers, l'agence nationale du sport, le ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, le mouvement associatif nouvelle aquitaine, la région Nouvelle Aquitaine...

Les actions

Depuis plus d'une dizaine d'années, le centre social s'attache à accompagner la vie associative sur le territoire. Il est dans l'ADN du centre social de soutenir les projets d'habitants et en particulier les associations. L'Espace Arc en Ciel préfère épauler une création d'activité extérieure plutôt que de noyer l'activité dans celle du centre social. Nous sommes en capacité d'apporter un soutien sur la communication par la diffusion des informations que l'on reçoit, nous orientons vers les outils de communication les plus pertinents en fonction de l'objectif. Nous accompagnons la gestion et la gouvernance. Nous sommes bien conscients que la vie d'une association n'est pas un long fleuve tranquille. Nous proposons des outils de réflexion autour des différentes difficultés rencontrées par les associations dans leur gouvernance (renouvellement de bureau, conflits interpersonnels). Une connaissance fine de notre territoire et des financeurs nous permet d'orienter au mieux les associations vers de potentiels financeurs en fonction de leurs projets. L'Espace Arc en Ciel met à disposition des locaux afin de favoriser l'implantation de nouvelles associations. La problématique des locaux est récurrente sur notre territoire. Depuis 2021, en partenariat avec la mairie, nous portons le Forum des associations pour les associations de Mansle et des alentours. Ce temps permet de faire connaître les associations du grand public mais aussi aux associations de se rencontrer. Depuis 2022, l'Espace Arc en Ciel a rejoint le collectif Guid'Asso et il est labellisé structure d'information à la vie associative. Un professionnel a été formé à l'accompagnement à la vie associative. Une veille de formation continue à raison de 4 demi-journées par an.

Conclusion :

La labellisation Guid'Asso formalise le travail effectué depuis plus de 10 ans par l'Espace Arc en Ciel. L'importance de la vie associative dans l'animation et l'attrait du territoire est inscrite de manière plus marquée avec cette labélisation. Le travail de partenariat et de connaissance fine du territoire mené en transversalité entre les différents secteurs de l'Espace Arc en Ciel nous positionne comme le lieu ressource de la vie associative de la communauté de communes.



FICHE ACTION GUID'ASSO

Constat :

Guid'Asso est un réseau d'accompagnement à la vie associative locale.

Il a pour objectif d'informer et d'accompagner au mieux les associations grâce à un parcours d'appui plus lisible, plus visible et plus organisé.

A ce titre, des structures labellisées Guid'Asso sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Charente afin que toutes les associations et tous les bénévoles puissent trouver près de chez eux un endroit pour répondre à leurs questions. En effet, dans ces dernières on trouve des interlocuteurs pour conseiller et pour informer sur les fondamentaux de la vie associative, ou réorienter vers des membres du réseau à même de fournir un accompagnement généraliste ou spécifique. Ce réseau est soutenu par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le département de la Charente, le mouvement associatif nouvelle aquitaine, la région nouvelle aquitaine et l'agence nationale du sport. Nous avons intégré le réseau en 2022. Un salarié a été formé à l'accompagnement à la vie associative.



Objectifs généraux associatifs :

- Promouvoir les associations locales et permettre les échanges entre elles.
- Développer la découverte des activités culturelles et sportives.
- Valoriser notre territoire, la Communauté De Communes Cœur de Charente.
- Favoriser l'émergence de projets d'habitants.
- Participer au réseau accompagnement à la vie associative départementale.

Objectifs opérationnels :

- Accueillir et accompagner les associations existantes et les habitants porteurs de projets associatifs.
- Se faire connaître dans le réseau associatif local.
- Identifier les freins à la vie associative et y apporter des réponses.
- Former les bénévoles associatifs.
- Organiser un forum réunissant les associations permettant une meilleure interconnaissance.

Moyens à mettre en œuvre :

- Se réunir avec les différents acteurs associatifs locaux autour d'évènements (forum, formations...).
- Proposer un accompagnement généraliste autour de la vie associative.
- Orienter les questions complexes vers les partenaires identifiés du réseau.
- Continuer de se former à l'accompagnement à la vie associative.

Partenariat :

- Financier : Fonjep, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- Technique : Mairie, département.
- Acteurs : Associations locales, habitants.

La mise en œuvre

L'accompagnement à la vie associative se concrétise avec un accueil physique du coordinateur de l'Espace Arc en Ciel. Ce guichet est repéré sur les différents supports communicationnels départementaux. L'accompagnement s'articule autour de divers sujets, la gouvernance associative, la recherche de financements, la recherche de partenaires ...

Nous tenons aussi à jour un listing des associations du territoire en suivant les créations de nouvelles associations et l'arrêt d'autres. Ce travail de veille contribue à faire connaître le réseau Guid'asso et son action à chaque association.

Nous informons les associations par mail des événements, des formations ou des informations en lien avec la vie associative.

Nous permettons aux différentes associations de relayer leurs communications auprès des adhérents et des habitants de l'Espace Arc en Ciel.

Résultats attendus :

- ✓ Développer des activités sur la Communauté de Communes Cœur de Charente.
- ✓ Sensibiliser à l'esprit associatif (loi 1901)
- ✓ Renforcer les liens sur le territoire (associations, élus, habitants)

Modalité d'évaluation

| Quantitative | Qualitative |
|---------------------------------|---|
| Nombre d'accompagnements | Questionnaires de satisfaction (suite au forum) |
| Nombre de participants au forum | |



FRANCE SERVICES 2021 à 2024

Depuis mai 2017, l'Espace Arc en Ciel est chargé par les services de l'état de la gestion d'une Maison France Services sur le territoire de Mansle et ses environs. En 2020, nous devenons France Services avec un nouveau cahier des charges.

Nos horaires d'ouverture : les lundis, les jeudis et les vendredis de 9H à 12H et de 14H à 18H. Les mercredis de 9H à 12H et de 14H à 18H30 et le mardi de 14H à 18H. Nous sommes ouverts 52 semaines par an.



Notre démarche « Aller Vers »

De 2017 à 2020 des permanences ont été effectuées sur la commune de Saint Angeau.

A partir de 2020 nous effectuons des permanences le jeudi à Aigre.

Depuis 2024 s'est rajouté des permanences à Tusson.

Nous effectuons également des permanences d'accès aux droits dans divers lieux sur le territoire.

Quel est l'objectif de France Service ?

Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. Les démarches réalisables sur place concernent différents domaines : La santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, la recherche d'emploi, l'accompagnement au numérique...

A moins de 20 minutes de chez vous, L'Espace Arc en Ciel vous accueille et vous accompagne pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est **totalemtent gratuit**.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

De plus, il est possible de solliciter les **neufs services de l'État ou partenaires de l'État** suivants :

- La Direction générale des finances publiques (DGFIP)
- L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Point-Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA).



Au-delà de ce socle de services garantis, l'Espace Arc en Ciel déploie des offres de services complémentaires en lien avec ses **missions de centre social et d'éducation populaire**. **Le panel des démarches administratives proposées au sein de l'espace France services s'est élargi !** Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre les démarches relatives au **chèque énergie**. **Depuis janvier 2024**, nous participerons à **informer les usagers sur ce dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz**, à les accompagner dans son utilisation, et à les orienter si besoin vers une assistance dédiée. Ce partenariat lie également le réseau France services et l'Agence nationale de l'aménagement et de l'habitat (Anah) afin d'inclure deux nouvelles démarches :

- **MaPrimeRenov'**, l'aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement.
- **MaPrimeAdapt'**, le dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
-

L'opérateur **France Renov'** fait ainsi son entrée dans le bouquet des opérateurs de France services. Nos animateurs France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-dessus :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...).
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...).
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...).
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- Je déclare mes revenus.
- J'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité.
- Je demande une aide (allocation logement, RSA).
- Je cherche un emploi.
- Je cherche à rembourser mes soins.
- Je prépare ma retraite.
- Je fais face à un litige ou un conflit.
- J'attends un enfant.



À savoir : 4 démarches sur 5 sont entièrement résolues **dès le premier passage** en France services.

Notre évolution. Au cours de ces quatre dernières années nous avons accueilli 5 312 usagers dont près de 9% en autonomie. 91% des usagers ont demandé un accompagnement personnalisé. 54% des utilisateurs sont de sexe féminin contre 46% sont de sexe masculin. Les plus de 65 ans représentent 36% des usagers à l'opposé les 15/24 ans représentent 4%. 29% ont entre 55 et 59 ans, 14% sont âgés de 50 à 55 ans et 17% de 25 à 49 ans. Dès lors 79% des usagers ont plus de 49 ans.

Les démarches les plus usitées sont les administrations et les finances publiques (avec près de 30%). Cette situation est essentiellement due à la présence d'un agent de la DGFIP depuis fin 2021 qui par sa technicité particulière est très sollicité. Par ailleurs, quelques campagnes des finances publiques tels que la déclaration des biens immobiliers ont accentué la fréquentation. En seconde position, nous trouvons la CPAM (13%), en troisième position la CAF (10%). A la suite dans un ordre décroissant (de 10% à 2%), la préfecture, la CARSAT, France travail, les questions liés au numérique, les questions d'énergie et l'accès aux droits.

Les usagers proviennent de 66 communes dont les ¾ sont issus des communes limitrophes dans un rayon qui n'excède pas les 10 KM.

En ce qui concerne le taux de satisfaction nous frôlons les 100%.

En mai 2024, nous avons déménagé l'espace France services dans de nouveaux locaux situé dans l'ancienne perception de Mansle. Ce déménagement a permis un meilleur accueil des publics et des partenaires ainsi que d'obtenir un pôle administratif plus visible et accessible.

CONTRAT DE PROJET JEUNE



La jeunesse se détermine par l'âge et également par le passage d'un état à un autre. C'est la période des possibles, des expérimentations, des engagements et des choix. Elle est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de la construction identitaire de l'autonomie. Les rythmes et les caractéristiques de ce processus complexe sont variables selon les différents domaines qui concourent à définir les statuts et les rôles adultes. L'Espace Arc En Ciel mène plusieurs actions en direction de la jeunesse : l'Accueil Collectif de Mineurs, l'espace jeune, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le promeneur du net, l'information jeunesse. Toutes ces actions ont des objectifs communs présentés ci-dessous.

Les objectifs généraux :

- Être un lieu de rencontre, d'échange et d'écoute pour tous les jeunes.
 - Promouvoir l'acquisition de savoirs, de savoir être et de savoir-faire.
 - Favoriser l'épanouissement individuel.
 - Promotion de l'expression et des initiatives.
 - Implication du public dans une dynamique de citoyenneté.
 - Valoriser nos actions par le biais de la communication.
 - Favoriser les liens intergénérationnels.
 - Renforcer les relations de confiance.
 - Promouvoir les valeurs de l'éducation populaire.
 - Encourager l'émancipation individuelle et collective.
- Les objectifs opérationnels :
- Valoriser les jeunes dans leurs démarches individuelles et collectives.
 - Permettre l'expression, la pratique sportive et culturelle.
 - Accéder aux nouvelles technologies.
 - Valoriser les différents savoirs.
 - Instaurer un espace de prévention et d'information.
 - Accompagner la création et la réalisation de projets ou d'actions.
 - Proposer des actions de qualités, ludiques et variées.
 - Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté.
 - Favoriser les moyens de communication adaptés au public.
 - Permettre l'accès à l'information (accès aux droits, logement, emploi, loisirs, ...).
 - Proposer un lieu de rencontres, d'échanges, de ressources et d'écoute pour tous les jeunes sans aucune discrimination.
 - Sensibiliser à l'éco responsabilité.

L'espace jeunes :

L'arrivée d'un nouvel animateur jeune sur le territoire en 2021 a permis de mettre en évidence un nombre important de jeunes désireux d'être accompagnés dans leur vie de tous les jours et d'intégrer un collectif de pairs. Ces intérêts s'illustrent par la hausse constante des fréquentations dans toutes les actions proposées par l'espace jeunes. Les rencontres à l'extérieur : fête de la musique, festivals, spectacles, participation à des manifestations du territoire, patinoire... se sont allégés depuis la COVID. Cependant, la participation en présentiel et sur le long terme a beaucoup augmenté. Les ateliers artistiques et sportifs rencontrent un succès tout particulier. C'est grâce à ces animations qu'il est possible de créer

du lien et de fédérer un groupe. Par ailleurs, la communication avec les jeunes a été maintenue et renforcée par le biais des réseaux sociaux. C'est un outil essentiel pour effectuer une démarche fédérative des groupes et ne pas perdre le contact. La solution n'est pas infaillible mais elle s'avère efficace.

L'espace jeunes a trouvé sa place auprès des jeunes malgré un manque de locaux, de matériel et d'un lieu pour se retrouver. Ils se sont appropriés la démarche et les espaces proposés faute de mieux. De plus, ils ont su rapidement identifier l'animateur jeune comme un référent. L'animateur travaille principalement par le biais de collaborations diverses et variées tel que : La référente famille pour les cas de situations familiales compliqués et les jeunes de plus de 18 ans. La mission locale pour entrer en contact avec les jeunes plus difficiles à rencontrer ainsi que pour les démarches. Avec France travail dans l'accompagnement à l'emploi, la formation. La maison des ados, le planning familial... L'animateur jeune a un rôle important d'animation mais également d'accompagnateur, de référent et de passerelle entre le jeune et les dispositifs de droit commun. Il s'efforce constamment d'apporter des réponses aux besoins et aux objectifs exprimés. En plus des actions collectives mises en place pour recréer et encourager les dynamiques de groupes autour de divers projets, il porte une attention particulière à l'individu. Face aux besoins et aux demandes, il est essentiel de pouvoir réagir rapidement et précisément à leurs problématiques. Les questions tournent essentiellement autour de la recherche de stages/ d'emplois, d'accompagnement vers une autonomie professionnelle, d'accompagnement scolaire, de mise en place de soutiens et de compléments pédagogiques, de problématiques liées à un manque de sensibilisation et de connaissances autour de la sexualité, de la contraception, de grossesses non désirés... A ce propos, les acteurs de la vie locale et de la jeunesse tels que la mission locale, le chemin du hérisson, la maison des ados, le planning familial, le 115, le CMP, sont des partenaires importants vers lesquels nous orientons et accompagnons les jeunes en fonction des besoins ciblés.

A l'espace jeunes, les jeunes isolés et en difficultés que nous parvenons à atteindre grâce à nos différents partenariats sont parfaitement intégrés dans les groupes. La bienveillance est présente lors des différentes rencontres.

| | 2022 | 2023 |
|-------------------------------|------|------|
| Total jeunes sur l'année 2023 | 1310 | 2409 |
| Total filles 11/17 ans | 624 | 1066 |
| Total filles 18/25 ans | 27 | 155 |
| Total garçons 11/17 ans | 608 | 1061 |
| Total garçons 18/25 ans | 51 | 127 |

On constate entre 2022 et 2023 une augmentation de 1099 participations. Cet accroissement continue de progresser.

L'Info jeunesse

L'Information Jeunesse et les structures Info Jeunes ont pour mission d'informer tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès aux droits et à l'autonomie :

Orientation, formation, emploi, accès aux droits, logement, santé, déplacements, mobilité Internationale, culture, loisirs... Info Jeunes aborde toutes les thématiques du quotidien et aide à explorer les possibles pour les projets personnels et professionnels. Nous apportons un premier niveau d'information et si nécessaire, nous orientons vers des structures ou des dispositifs plus spécialisés qui offriront un accompagnement ou une aide personnalisée. » C'est dans ce cadre que nous accueillons tous les jeunes sans distinction en nous efforçant de répondre au mieux à leurs attentes. En utilisant les ressources disponibles sur les plateformes Infos jeunes nous favorisons un accès au droit et aux démarches de manière simplifiée et fluide. Nous proposons aux jeunes de les accompagner tout au long de leurs différents projets, qu'ils soient personnels ou en groupe. Depuis 2021, les partenariats élargis nous permettent d'orienter correctement les jeunes. De plus, les partenariats se sont multipliés. Nous travaillons par exemple en étroite collaboration avec la Mission Locale Arc Charente. Les jeunes que

nous accompagnons sont majoritairement issus du territoire. Ils sont pour la plupart peu mobiles, soit par habitude, ou ils ne sont pas véhiculés et ils sont dépendants de la famille et des transports en communs. Ce constat fait de l'accès à la mobilité un des axes principaux dans nos démarches d'accompagnement. Aujourd'hui l'info jeunesse de Mansle accueille une dizaine de jeunes par mois soit par le biais d'ateliers autour de différents thèmes soit de manière autonome avec des demandes et des besoins bien précis comme l'actualisation ou la création de lettres de motivations, de CV. Ils recherchent aussi des conseils pour se présenter à un entretien d'embauche. D'autre part, ils demandent de l'aide pour leur démarche d'accès au droit sur les plateformes nationales comme France travail, la CAF...

Les soirées jeunes



La pérennité des soirées jeunes ont permis de maintenir un lien régulier avec les jeunes déjà habitués de la structure. Notamment, au cours de la période de la Covid-19 ou ces soirées se sont poursuivies en ligne via la plateforme Discord. Elles sont animées par 2 animateurs professionnels afin d'assurer une cohérence pédagogique et de répondre au mieux à leurs demandes. Ces soirées jeunes ont lieu à l'Espace Arc en Ciel de Mansle depuis maintenant près de 15 ans. Il s'agit d'un moment convivial dédié aux jeunes âgés de 11 à 25 ans. Elles débutent à 17h, se terminent à 22h et elles ont lieu 1 vendredi sur 2. La participation est de 1 euro et le repas est assuré par l'équipe d'animation.

Ces temps sont pensés de manière à favoriser la cohésion de groupe. Les animations se font autour d'échanges et de jeux, favorables à l'émergence de projets jeunes. Notre priorité est de leur garantir un lieu sécurisé et encadré dans lequel il est possible de parler librement et sans jugement.

Un accompagnement suivi et personnalisé sur n'importe quel sujet peut être proposé par l'animateur aux jeunes qui expriment un besoin.

La référente famille est également à leur disposition pour toutes questions/ informations.

En guise de résumer, les soirées jeunes sont avant tout des moments de détente proposés aux jeunes de 11 à 25 ans. Mais également, un lieu dédié à l'émergence de projets, à l'écoute et à l'accompagnement personnalisé dans leur vie d'adolescent ou de jeune adulte.

Au cours de l'année 2023, nous avons augmenté le nombre de soirées jeunes proposées pendant les vacances scolaires. Dès lors, nous sommes passés d'une soirée à 4 soirées. De fait, nous sommes passés de 22 soirées proposés à 35 soirées. 586 jeunes ont été accueillis sur ces événements en 2023.

La pérennité des soirées ont permis une régularité dans leur fréquentation. Elles portent leurs fruits et elles donnent envie aux jeunes de s'intéresser aux propositions de l'espace jeunes. Il y'a un animateur référent présent sur la plupart des soirées mais il arrive que l'équipe tourne. Ces rotations n'impact plus le taux de fréquentations et permet à l'équipe d'avoir un regard global sur la jeunesse et d'enrichir les échanges à ce sujet. Cette démarche permet de mieux cibler et donc de mieux répondre à leurs besoins. C'est aussi une valeur ajoutée en dynamique d'équipe et en transversalité ainsi qu'en présence humaine renforcée qui luttent contre l'isolement professionnel de l'animateur jeunesse. Il s'agit d'un levier très important dans notre démarche envers les jeunes. C'est en grande partie sur ces temps que les groupes se forment et que le climat de confiance s'installe avec l'animateur jeune. Cette relation de confiance est le préalable incontournable pour un travail efficace auprès du public jeune et elle apporte du sens dans la démarche. Lorsque ces conditions sont réunies, l'animateur jeunesse est apte à répondre aux échanges et aux accompagnements sur des sujets divers, variés et sensibles comme le contexte familial, la recherche d'emploi, les addictions, la sexualité ou plus simplement l'acceptation de soi et des autres.

Ces deux tableaux présentent l'évolution du nombre de participations des garçons et des filles aux soirées jeunes au cours des années 2022/2023

| Soirée jeunes 2022 (22) | | | |
|--------------------------------|------------------|------------------|---------------|
| | <u>11-17 ans</u> | <u>18-25 ans</u> | <u>Totale</u> |
| Garçons | 112 | 0 | 112 |
| Filles | 126 | 0 | 126 |
| Total | | | 238 |

| Soirée jeunes 2023 (35) | | | |
|--------------------------------|------------------|------------------|---------------|
| | <u>11-17 ans</u> | <u>18-25 ans</u> | <u>Totale</u> |
| Garçons | 227 | 63 | 290 |
| Filles | 208 | 88 | 296 |
| Total | | | 586 |

Nous observons une corrélation immédiate entre l'augmentation des soirées et la fréquentation. Avec une dizaine de soirées proposées supplémentaires, nous avons plus que doublé le nombre de participations. Même si les soirées jeunes sont constituées d'un noyau dur de jeunes habitués, une part importante de jeunes ne venant pas à toutes les soirées et de nouveaux venus intéressés trouvent toute leur place. Le bouche à oreille et à la communication via les réseaux sociaux sont des vecteurs de succès.

L'accueil espace jeune

Les mercredis et lors des vacances scolaires, l'espace jeune est ouvert au public pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Il est en accès libre pour les jeunes adultes et soumis à autorisation par le/les représentant(s) légal(aux). Ainsi, ils peuvent aller et venir comme bon leur semble suivant leurs attentes, leurs besoins, leurs demandes...

L'espace jeune ne dispose pas de lieu attitré. Néanmoins, nous bénéficions d'une convention avec la mairie de Mansle. En effet, la municipalité nous met à disposition une salle de l'hébergement située au-dessus de l'espace Arc En Ciel que nous partageons souvent avec les occupants. Nous l'utilisons pour les ateliers, les activités et les jours de mauvais temps. Le reste du temps, nous sommes majoritairement en extérieur. Notre objectif consiste à valoriser une démarche « d'aller vers » nous créons le contact avec les jeunes ignorants l'existence de l'espace jeunes et surtout l'offre proposée. Cette démarche permet de leur présenter l'espace jeune et de se présenter. Cette action est majoritairement réalisée en compagnie d'adolescents qui connaissent l'espace jeune afin que cela soit moins intimidant pour les jeunes abordés. Sur ces temps, nous échangeons beaucoup au sujet de leur vie, de leurs problèmes, sur leurs difficultés, leurs doutes... au travers d'outils artistiques, de jeux, de créations, de sport...



Les mercredis et lors des vacances scolaires, l'espace jeune accueille des groupes de 5 à 15 jeunes. La fréquentation varie beaucoup en fonction de la saison, de la météo ou encore de l'emploi du temps des jeunes.

| Mercredis 2022 | | | |
|-----------------------|------------------|------------------|--------------|
| | <u>11-17 ans</u> | <u>18-25 ans</u> | <u>Total</u> |
| Garçons | 79 | 9 | 88 |
| Filles | 97 | | 97 |
| Total | 176 | 9 | 185 |

| Mercredis 2023 | | | |
|-----------------------|------------------|------------------|--------------|
| | <u>11-17 ans</u> | <u>18-25 ans</u> | <u>Total</u> |
| <u>Garçons</u> | 78 | 12 | 90 |
| <u>Filles</u> | 99 | 23 | 122 |
| <u>Total</u> | 177 | 35 | 212 |

| Les vacances scolaires 2022 | | | |
|------------------------------------|------------------|------------------|--------------|
| | <u>11-17 ans</u> | <u>18-25 ans</u> | <u>Total</u> |
| <u>Garçons</u> | 117 | 40 | 157 |
| <u>Filles</u> | 104 | 26 | 130 |
| <u>Total</u> | 221 | 66 | 287 |

| Les vacances scolaires 2023 | | | |
|------------------------------------|------------------|------------------|--------------|
| | <u>11-17 ans</u> | <u>18-25 ans</u> | <u>Total</u> |
| <u>Garçons</u> | 312 | 30 | 358 |
| <u>Filles</u> | 295 | 46 | 325 |
| <u>Total</u> | 607 | 76 | 683 |

Les séjours



Chaque été, l'espace jeunes propose aux ados de 12 à 17 ans de partir en séjour. Les intentions éducatives de ces séjours sont pensées de manière à favoriser l'expression sans retenue ni gêne mais également et avant tout dans le respect de l'autre. La vie collective permet des moments partagés faits d'échanges, de rencontres, de jeux, de création... Pour cela, l'équipe toute entière se doit d'accompagner le jeune dans l'élaboration de ses idées et de ses envies avec la garantie d'un cadre et de repères cohérents adaptés. Il est primordial de garder à l'esprit qu'un groupe est constitué d'individualités à part entière avec des idées, une mentalité, des humeurs et des envies différentes. Dès lors, Il faut habilement jongler entre l'approche de groupe et l'approche individuelle. Ces séjours sont conçus pour être le plus accessible possible et permettre à des jeunes issus de familles économiquement faible de partir facilement afin de découvrir des lieux et des activités inhabituels.

| Les séjours 2022 | | Les séjours 2023 | |
|-------------------------|----|-------------------------|--|
| <u>11-17 ans</u> | | | |
| <u>Garçons</u> | 6 | 6 | |
| <u>Filles</u> | 7 | 1 | |
| <u>Totale</u> | 13 | 7 | |

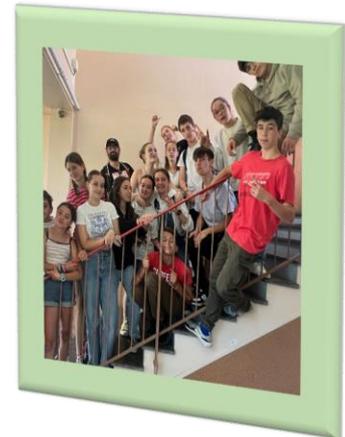
La différence de présence entre les 2 séjours s'explique par les dates proposées en 2023. En effet, elle se trouve à cheval entre le mois de juillet et le mois d'août. C'est une période où les jeunes sont moins disponibles soit pour cause de vacances familiales ou de retour chez l'un ou l'autre parents pour les familles recomposés. Nous proposons à présent nos séjours sur la période pleine de Juillet.

La démarche d'aller-vers

Dans le cadre de la démarche « allez-vers », l'animateur s'efforce de proposer des actions hors les murs en contact direct avec les jeunes. Dès que le temps le permet, il met en place des ateliers sportifs sur les stades ouverts, il propose des randonnées au travers des chemins de campagne, des déambulations dans le bourg, des randos photos et tout autre moyen d'animation qui semble judicieux pour présenter sa démarche et entrer en contact avec les jeunes. Il intervient également au sein des établissements scolaires au travers de projets impulsés et menés par les jeunes. Des rencontres inter jeunes avec les autres responsables jeunesse du territoire comme à Ruffec, Aigre et Vars sont en cours de régularisation. Ces rencontres permettent aux jeunes de se rencontrer, les inciter à créer des actions collectivement et d'apaiser d'éventuels rivalités de territoire. Les animateurs tentent de mener des projets d'envergure avec une implication maximum. Un projet photo avec pour sujet la vie des jeunes vue par les jeunes a émergé. Il serait opportun de réfléchir collectivement sur le territoire du Ruffécois à l'élaboration d'un espace jeunes itinérant avec des permanences dans les bourgs et les villages. Dans un premier temps, nous pourrions envisager sur la Communauté de Communes « *Cœur de Charente* » en partenariat avec les mairies d'installer le temps d'une journée un barnum pour accueillir les jeunes afin qu'ils prennent connaissance des propositions et des services proposés à l'espace jeunes à l'Espace Arc en Ciel.

Les promeneurs du Net

L'association fut labélisée promeneur du net en septembre 2017. Cependant après une longue absence de l'animateur pour maladie, le dispositif a réellement démarré en avril 2018 grâce au changement de l'animateur référent. La démarche consiste avec un animateur référent de créer du lien avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Il se donne pour mission d'effectuer une veille préventive et bienveillante 3 heures par semaine sur Facebook, Instagram et Snapchat. Cette permanence permet de dispenser des réponses aux différentes interrogations des jeunes et alerte le jeune, la famille ou les instances nécessaires dans le cas de mise en danger immédiat. Cette relation permet de renforcer la relation de confiance avec les jeunes. En 2021, de nouveaux comptes Facebook et Instagram ont été ouverts. Ils se concentrent sur l'espace jeunes et porte le nom de l'animateur jeune. L'animateur référent est identifié par les jeunes. Ils savent qu'en cas de besoin, ils peuvent s'adresser à lui. Par ailleurs, cela facilite les démarches de surveillance/ de présence/ de prévention sur les plateformes grâce au climat de confiance instauré. L'animateur sur les réseaux n'a pas un rôle de moralisateur ou de donneur de leçons, il est un référent. Il divulgue les informations importantes, il alerte sur les pratiques et les tendances à risques, il se montre vigilant aux phénomènes de harcèlement et il se tient principalement à leur écoute. L'animateur promeneur du net est en moyenne présent 3h par semaine sur les réseaux. Mais ce temps peut fluctuer en fonction des événements et des besoins.



| Présence moyenne annuelle sur les réseaux sociaux | |
|---|-----|
| Instagram | 200 |
| Facebook | 104 |

Il travaille en complémentarité avec la référente famille qui exerce des missions de promeneuse du net « parentalité ». Il s'agit pour cette dernière de fournir une présence éducative et préventive sur internet et les réseaux sociaux. Elle cherche à soutenir et à accompagner les parents dans leur usage du numérique et dans la gestion de la vie digitale de leurs enfants. Il s'agit d'informer sur les bonnes pratiques de sécurité en ligne, de sensibiliser les parents aux signes de cyber harcèlement et de partager des ressources éducatives sur des thèmes liés à la parentalité. Enfin, au-delà de l'aspect informatif et préventif, il s'agit de créer des espaces en ligne où les parents peuvent échanger sur leurs expériences, de poser des questions afin d'obtenir des conseils.

Le dispositif CLAS :



Les interventions CLAS au collège de Mansle se font sur la pause méridienne entre 12h30 à 14h00. Elles accueillent entre 10 et 20 jeunes sur différents projets, sur des temps de discussions, de dessin, de jeux...

Ces temps sont mis à profit pour créer du lien avec les 4^{èmes} et les 3^{èmes} tout en les impliquant à 100% sur des projets d'envergure, tels que la création de courts métrages.

Les rencontres avec les parents restent encore à améliorer et à développer compte tenu de la difficulté à les attirer sur des événements ponctuels et le créneau du midi ne permet pas de les rencontrer. Nous souhaiterions intervenir sur les autres établissements scolaires du territoire de cœur de Charente. Cependant, la collectivité n'est pas favorable au développement de ce dispositif sur le collège de la Boixe et d'Aigre. Par contre, nous intervenons sur le collège d'Aigre avec le dispositif info jeunesse. Nous constatons une évolution notable de 2022 à 2023. De surcroît, le taux de fréquentation du CLAS par les jeunes reste sensiblement le même, mais leur implication dans des projets de longue durée s'est accentuée.

| <u>CLAS 2022</u> | | <u>CLAS 2023</u> |
|------------------|-----|------------------|
| <u>11-16 ans</u> | | |
| <u>Totale</u> | 354 | 374 |
| <u>Garçons</u> | 180 | 186 |
| <u>Filles</u> | 174 | 188 |

Les partenaires :

- La Communauté de Communes "Cœur de Charente".
- La Caisse d'Allocation Familiale.
- La Mutualité Sociale Agricole.
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations.
- La Commune de Mansle.
- L'Agence Régionale de Santé.
- Le conseil départemental de la Charente.
- Les établissements scolaires du territoire.
- La mission Locale
- France Travail
- Le chemin du hérisson...

Les perspectives et les points à améliorer pour l'avenir 2025/2028

Notre objectif principal vise une ouverture d'un espace jeunes équipé et ouvert de manière régulière en libre accès. Un lieu physique où il est possible d'accompagner les jeunes sur des projets proposés, pensés et portés par eux. Cet espace jeunes dédié permettrait de les accueillir dans de meilleures conditions mais aussi de les encourager dans la réalisation de leurs idées. L'appropriation d'un espace dédié ne pourra que favoriser l'émergence de projets innovants. Il suffit de constater ce qui se passe à La Chrysalide à Ruffec avec l'acquisition de leurs nouveaux locaux et d'espaces réservés.

Au cours des prochaines années avec l'aide de la collectivité (CDC Cœur de Charente), nous devons multiplier les rencontres inter-centres et mettre en place des projets communs.

Il nous semble primordial de travailler ensemble afin d'apprendre à se connaître dans l'action. Par ailleurs, nous devons encourager la connaissance des jeunes de la richesse de leur environnement de proximité pour ensuite envisager de découvrir des horizons plus larges. Nous nous donnons comme objectif de créer une commission de jeunes pour porter leur parole auprès des élus et faire valoir leurs



idées. Un espace jeune équipé d'un point info jeunesse fixe ou il est simple de venir chercher la documentation et les informations dont les jeunes peuvent avoir besoin.

➤ Documentations et informations autour de multiples sujets.

Un accès libre semblable à France service aux PC avec un point internet pour les recherches, les démarches ou tout autre besoin.

➤ Des accompagnements personnalisés mais aussi des projets collectif et individuel comme des voyages ou des événements par exemple.

Permettre aux jeunes l'expression de leur créativité grâce à des actions et des projets et des outils appropriés :

- Jeux : Matériel multimédia/ technologique/ manuelle/ console, jeux de sociétés...
- Créatif : imprimantes 3D/ matériel créatif, artistique, outillage...

Nous travaillons sur les moyens d'accueillir plus de jeunes de manière pertinente afin de favoriser l'émergence de projets individuels et collectif avec une attention particulière sur l'engagement pour aller au bout d'un projet. Nous nous donnons comme challenge d'accompagner les jeunes dans leur devenir d'adulte responsable et autonome. Nous travaillons également sur la mise en œuvre d'actions de sensibilisation plus régulières sur différentes problématiques comme la contraception, les réseaux sociaux, la mobilité, le harcèlement, la nutrition, la citoyenneté ... Nous voudrions faire intervenir des professionnels qui maîtrisent les différents sujets.



SECTEUR FAMILLE



**ACCOMPAGNER UN TERRITOIRE EDUCATIF
AU SERVICE DES PARENTALITES**

INTRODUCTION

Au cœur des préoccupations de l'Espace Arc En Ciel depuis sa création, la famille fait l'objet de toutes nos attentions. C'est à ce titre que nous nous attachons depuis 1989 à améliorer leur cadre de vie en développant une offre de services plus adaptée aux réalités du territoire. En tenant compte des finalités de la CNAF, nous souhaitons à partir du diagnostic de territoire, continuer le travail engagé en adaptant nos actions aux nouveaux besoins de la population. Nous souhaitons fédérer des actions nouvelles en direction des familles, renforcer celles engagées et favoriser directement la participation de la population locale.

L'objectif est de mettre en synergie les interventions diverses conduites auprès des familles et de concrétiser cette dynamique par des projets. Ceux-ci s'enchaîneront à l'initiative même des familles afin que les groupes prennent de l'autonomie et s'organisent entre eux pour agir.

Grâce à une démarche participative mobilisant les familles, les bénévoles, les acteurs du territoire ainsi que les professionnels de l'Espace Arc En Ciel, nous aboutissons aujourd'hui à l'écriture du nouveau projet famille, socle commun des orientations pour les quatre années à venir

Aujourd'hui, le Secteur famille, de par sa transversalité est une source d'expertise du besoin des familles. Il est une porte d'entrée, d'analyses et de liens. Et surtout, notre regard sur le public a changé :

- Quand hier nous attendions le public, aujourd'hui nous développons l'aller-vers
- Quand hier nous faisons pour, désormais nous tentons de faire avec
- Quand hier nous pensions le partenariat compliqué, désormais nous l'appréhendons comme une force
- Quand hier la participation des habitants était sous-jacente : aujourd'hui les habitants sont acteurs des projets, s'expriment, s'impliquent et grandissent ensemble.

L'écriture de ce nouveau projet famille appréhendé de manière méthodologique, nous a permis de penser, d'expérimenter et de structurer notre travail. Ce travail de réflexion et d'expérimentation a permis de mettre en lumière plusieurs actions sur le secteur famille. Notre but vise à créer de nouvelles opportunités et d'innover avec les familles dans leur intérêt.

Un projet famille pour

Prendre en
compte les
besoins des
familles du
territoire



Soutenir la
fonction
parentale et
faciliter les
relations
parents-enfants



Développer des
actions
collectives
avec les
familles



Créer du
lien entre
les familles



Renforcer
le projet
global de
l'Espace
Arc en Ciel



Une référente famille pour

Animer des temps
de rencontres et
d'échanges avec
les parents



Développer des
actions
contribuant à
l'épanouissement
des parents et
des enfants



Permettre la
transformation
des demandes
individuelles
des parents en
demandes
collectives



Faciliter les
relations
entre
parents et
enfants



Encourager
les
partenariats
autour de la
parentalité



BILAN DES ACTIONS

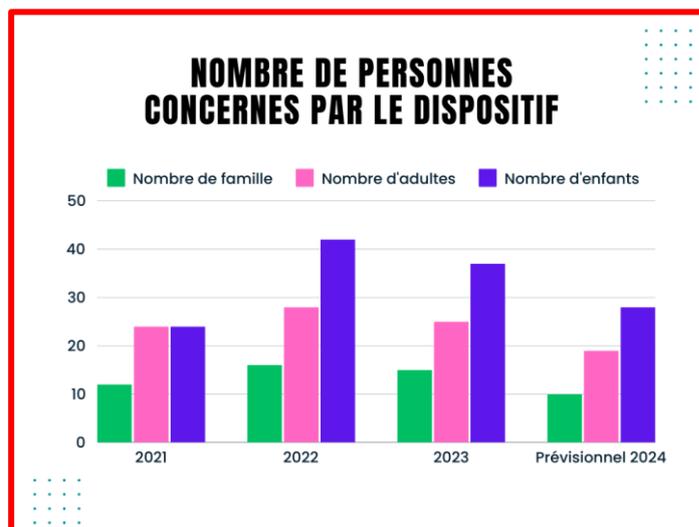
Vacances famille

Ces 4 dernières années, les publics concernés par le dispositif ont été en majorité des familles en situation de précarité. Elles souhaitent s'offrir à eux même et à leurs enfants un temps de "répit" face aux difficultés du quotidien. Il s'agissait essentiellement de familles qui ne sont jamais partie ou partent peu en vacances. Ces familles ne pourraient pas partir sans l'aide de ce dispositif.

Le choix des vacances se sont fait de manière individuelle puis dans un second temps lors des rencontres. Les choix ont évolué et ils se sont modifiés sur les destinations prédéfinies.

Rappel des objectifs généraux 2021-2024 :

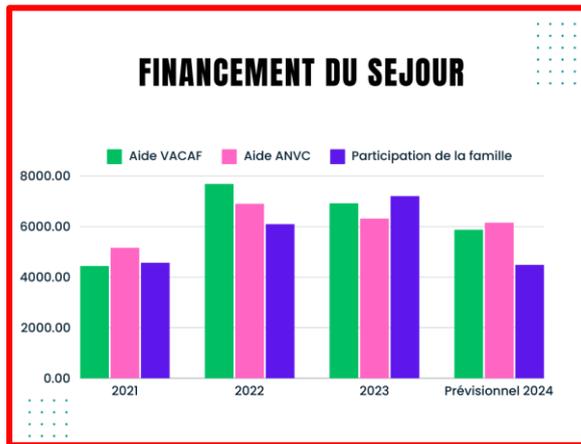
- Mobilisation des familles sur leurs droits aux vacances.
- Renforcement des liens familiaux.
- Création d'une dynamique familiale autour d'un projet commun.
- Création d'une dynamique collective afin d'interagir sur la dimension familiale.
- Promotion de la solidarité entre les habitants par le partage.



La participation et l'implication des familles restent stables. Cependant, il y a une augmentation significative depuis 2021 du nombre d'enfants bénéficiaires du dispositif.

Le dispositif est valable pendant 3 ans. Dès lors, un nombre important de familles habituées au dispositif n'ont pas pu en bénéficier en 2024 face à l'échéance des 3 ans. Ainsi, en 2024, nous enregistrons moins de départs par manque de connaissance du dispositif.

Cependant la quasi-totalité des séjours sont des 1^{ers} départs et permettra pour la plupart un 1^{er} départ en vacances depuis de nombreuses années. Le dispositif est saisi depuis plusieurs années par les familles issues de la communauté des gens du voyage.



Le graphique nous montre une évolution dynamique des sources de financement. En 2022, l'aide VACAF a été la source dominante mais en 2023, la participation de la famille a pris le dessus. Pour 2024, une stabilisation est prévue avec une répartition relativement équilibrée entre les trois sources de financement.

Les sorties famille

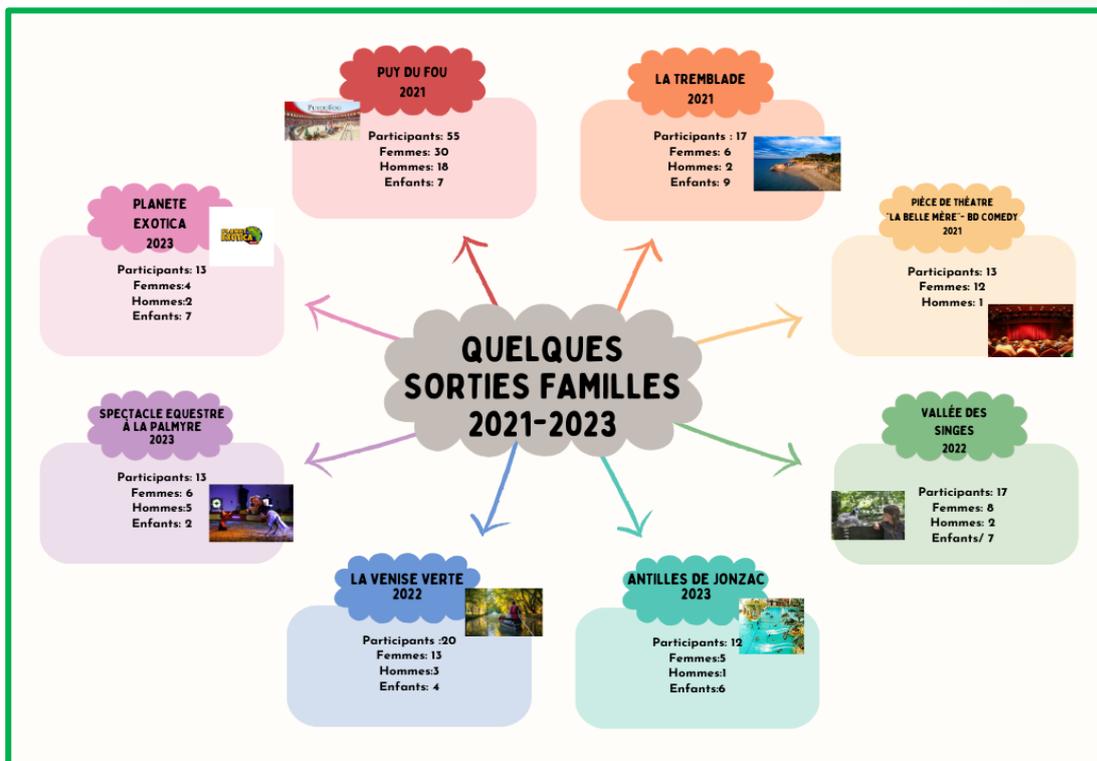
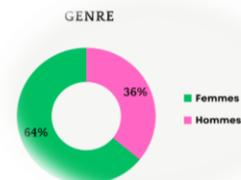
Les sorties familles ont été encouragées par l'Espace Arc en Ciel. En effet, elles ont été bien plus que des excursions. Ce sont des occasions uniques de tisser des liens avec d'autres familles du territoire. Partager des expériences, des rires et des découvertes ont créé des souvenirs précieux et ils ont renforcé le tissu social des familles. Le fait de discuter autour d'un pique-nique, dans le bus ou en participant à des activités de groupe, lors du covoiturage, nos sorties ont favorisé la création de relations amicales et durables. Durant ces quatre années, les sorties familles ont évolué grâce à l'implication des bénévoles de la commission sortie famille.

Rappel des objectifs généraux 2021-2024

- Favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux activités sportives.
- Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements.
- Mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.

Les familles concernées :

Les sorties sont conçues pour plaire à tous les membres de la famille, des plus jeunes aux plus âgés. Nous constatons une majorité de seniors, de fait de sorties régulières au théâtre qui progressivement ont pu se faire en autonomie. Nous observons une forte participation de femmes.



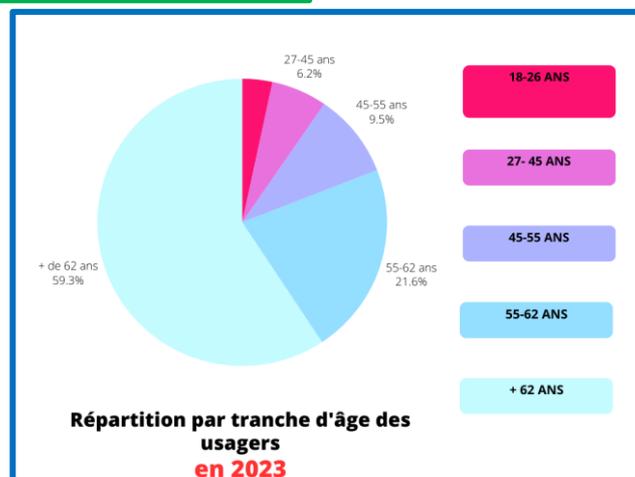
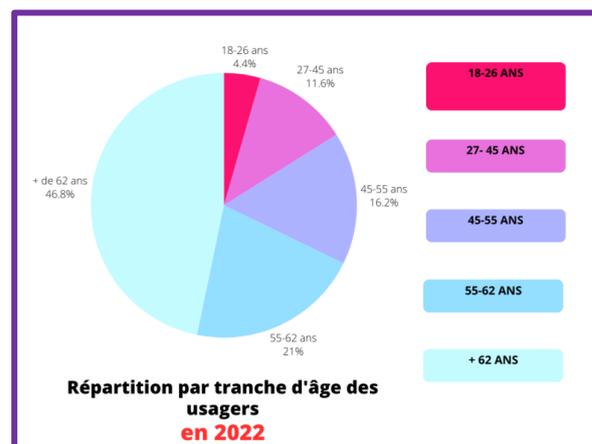
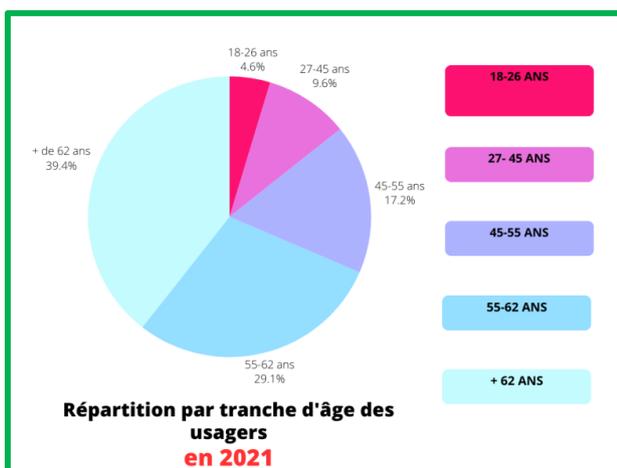
Une quarantaine de sorties ont été proposées entre 2021 et 2024. Leurs diversités a permis de mobiliser différents publics (enfants, jeunes parents et séniors) et de créer de riches moments intergénérationnels.

L'accès au droit et à l'information

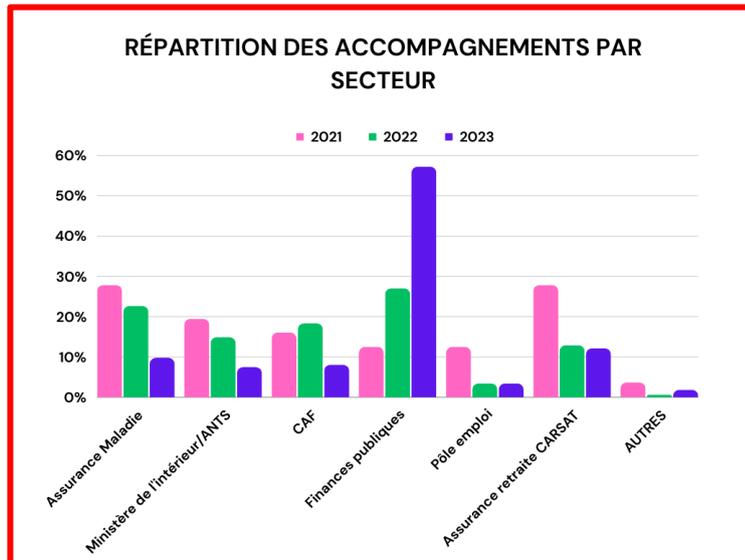
Ces quatre dernières années, l'Espace Arc En Ciel s'est positionné comme un lieu ressource d'accès aux droits. Grâce à un environnement accueillant, les usagers ont bénéficié d'un soutien technique, administratif et social. Ces derniers ont pu se sentir soutenus et valorisés et a permis d'atténuer les disparités sociales en limitant le non recours aux droits. Dans une autre mesure, ces accompagnements ont manifestement encouragé les personnes accueillies à devenir plus autonomes en les informant sur leurs droits. Dès lors, ils renforcent leurs capacités à gérer leurs propres démarches administratives en naviguant sur le net. Il reste néanmoins certains publics encore en très grande difficulté administrative et numérique, qu'il faudra accompagner plus durablement afin de ne pas compromettre leur qualité de vie par une fracture numérique émergente ou installée.

Rappel des objectifs généraux :

- Orienter vers les instances professionnelles adaptées à la problématique exposée.
- Apporter un soutien et une écoute bienveillante.
- Faire connaître le réseau.



Entre 2021 et 2023, nous observons une augmentation significative du nombre de séniors accompagnés sur l'accès aux droits. Cet accroissement s'explique en partie par la dématérialisation des démarches administratives qui les mettent en difficultés. Cette part de la population sollicite davantage nos services pour un accompagnement administratif individualisé.



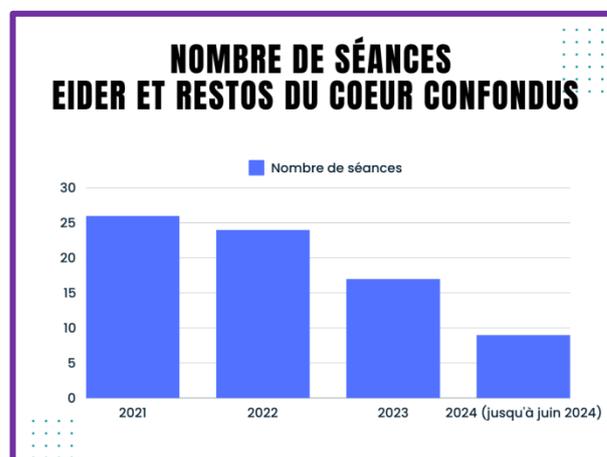
Entre 2021 et 2023, une augmentation considérable des accompagnements a été observée sur le secteur des Finances Publiques. Ceci s'explique, d'une part, par la présence d'une permanence des impôts dans nos locaux par un agent DGFIP, mais également par une année 2023 exceptionnelle due à la déclaration spécifique des biens immobiliers. Cette dernière concerne davantage les seniors propriétaires. **Ainsi, nous sommes passés de 832 accompagnements en 2021 à 1380 en 2023.**

Café bonjour/couvert

Le café bonjour a été mis en place au moment de la COVID. Il répond au dispositif du « Aller vers ». En effet, les cafés bonjour s'effectuaient principalement en intérieur. Cependant, il s'est avéré que l'extérieur des locaux devenait le lieu le plus approprié pour accéder aux usagers. Progressivement, le lien s'est tissé et s'est créé entre le professionnel et les bénéficiaires notamment avec les bénéficiaires du Restos du Cœur. Ce lien fragile s'est distendu par un manque de continuité dans cette action et le renouvellement des bénévoles du resto du Cœur. Cependant, sur la distribution alimentaire d'EIDER à Aigre, le lien se maintient et perdure.

Rappel des objectifs :

- Sensibilisation des groupes à différents thèmes en lien avec la vie quotidienne (santé, mobilité, bien vieillir...).
- Repérer des situations d'isolement.
- Promotion de l'autonomie des personnes et intégration dans les actions de l'Espace Arc En Ciel





Nous observons une diminution des séances en 2023. Ceci s'explique par un renouvellement massif de salariés au sein de l'Espace Arc en Ciel. De fait, des actions n'ont pu être poursuivies pendant deux mois.

Depuis fin 2023, les séances ont repris leur rythme habituel tous les 15 jours pour les distributions alimentaires de l'épicerie itinérante (EIDER). Par contre, le café bonjour au sein des Restos du Cœur a pris fin par une proposition similaire à la nôtre au sein même des restos du cœur.

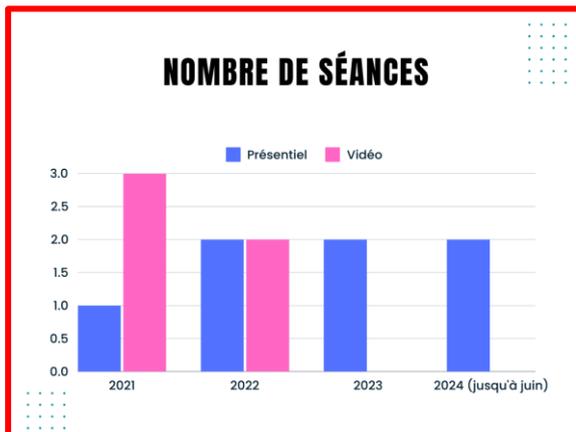
Au cours de ces quatre dernières années, nous sommes allés à la rencontre des habitants

notamment lors des distributions alimentaires. Cette démarche a permis de créer des moments conviviaux autour d'un café et de nombreux échanges. D'une part, entre les habitants, qui jusque là n'entraient pas en relation entre eux et d'autre part, entre les habitants et un professionnel amène de répondre à leurs préoccupations. Modifier l'organisation de la distribution en proposant un café convivial a permis de susciter la curiosité des habitants. En effet, les habitants qui avaient tendance à s'asseoir les uns à côté des autres en attendant leur tour silencieusement, se regroupent maintenant ensemble autour d'une table, et échangent entre eux. Ceci permet de créer du lien et de la cohésion entre les habitants. L'objectif de la référente famille consistait à échanger avec les habitants de manière simple et bienveillante, d'offrir un sourire et une attention particulière. L'essentiel était de prendre contact de manière chaleureuse et de laisser les personnes s'exprimer rapidement sur leurs situations particulières. Cependant, certains habitants éprouvent de grosses difficultés à entrer en relation avec l'autre. Ils s'avancent la tête baissée de manière très discrète. A ces moments, le rôle de la référente famille est de prendre les devants et de s'avancer vers ces personnes. D'ailleurs, elles ont souvent intégré le fait de ne pas être considérées. Se mettre à leur portée, sans s'imposer les aides à leur redonner toute leur légitimité parmi les autres habitants. Faciliter les échanges a permis de faire émerger des débats et des témoignages. Ils sont passés d'un sujet de réflexion particulier à un questionnement collectif et constructif. Les sujets abordés sont les difficultés pour accéder aux soins, les problèmes de logement, l'isolement, les problèmes de mobilité et les conflits intra-familiaux. D'autre part, l'émergence de problématiques ont été prises en considération par la référente famille. Elle a pu orienter les personnes vers les dispositifs et/ou les services nécessaires. La professionnelle les accompagne directement sur place ou sur rendez-vous dans leurs démarches d'accès au droit. De même, sur ces temps dédiés, la référente famille a informé les habitants des futurs temps forts et les sorties famille de l'Espace Arc En Ciel. Aller à la rencontre des habitants sur ces temps de distribution a donc permis **d'une part, de faciliter l'accès aux droits des publics vulnérables** et d'autre part, de **leur donner toute leur légitimité en leur offrant une attention particulière. Ils sont dans la lumière le temps d'un café. Enfin le « café bonjour » a permis de créer un espace de douceur et de bienveillance dans un lieu où la précarité est prépondérante.**

Les ateliers cuisine

Rappel des objectifs :

- Promouvoir une alimentation équilibrée et diversifiée.
- Mettre en valeur les acquis de chacun en fonction de sa culture.
- Réapprendre à cuisiner en respectant son budget.
- Donner un espace de parole et d'échanges autour de la confection.



En 2021, dans la continuité de l'année 2020, la crise sanitaire toujours présente, les cours de cuisine se sont poursuivis en vidéo (soit 3 séances sur 4)

En 2022 : la crise sanitaire continue de faire peur et de limiter l'activité. Ainsi les cours se sont déroulés en présentiel et en visio.

En 2023 : de nombreux mouvements du personnel ont compromis la continuité des ateliers cuisine.

En 2024 : les ateliers cuisine ont repris à un rythme régulier.

Malgré la crise sanitaire, les ateliers en visio ont permis le maintien du lien avec la population. Cependant, ce format a pu mettre en difficulté les seniors éloignés du numérique. Le retour des ateliers en présentiel, bien que timide par crainte sanitaire, ont été très appréciés. Cela a permis aux personnes de se retrouver, de cuisiner ensemble et de pouvoir bénéficier en direct des conseils culinaires de notre cuisinier. Dès lors, ce fut plus confortable pour mesurer les impacts de ces ateliers dans le quotidien des participants.



En 2023, de nombreux mouvements du personnel ont compromis la continuité des ateliers cuisine. La nouvelle référente famille est arrivée en septembre 2023 et elle a pu échanger avec le cuisinier sur la future mise en œuvre du projet cuisine. Par ailleurs, elle a rencontré les seniors bénéficiaires de l'épicerie sociale. Ces derniers sont sensibles à la problématique d'une bonne alimentation à moindre coût. De plus, ils ont le souhait de se retrouver pour partager le plaisir de cuisiner pour soi et pour les autres. Pour compléter ce collectif, des usagers seniors

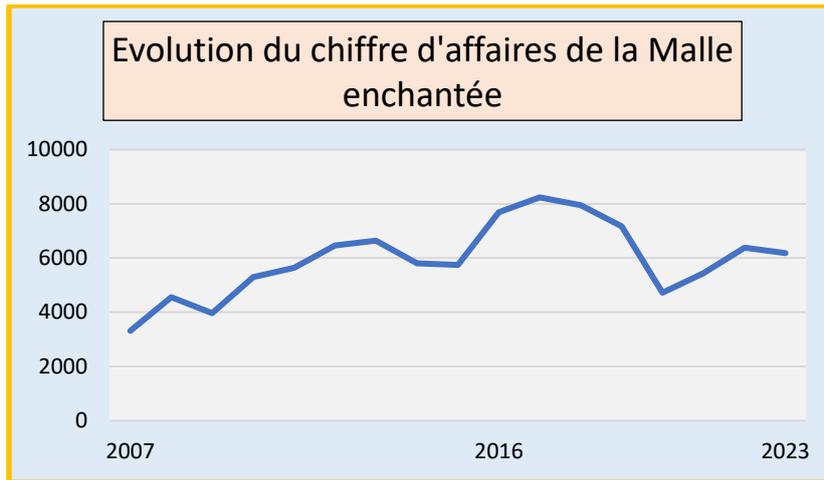
de l'Espace Arc en Ciel et des usagers du centre social Le chemin du Hérisson ont montré leur intérêt à partager ces futurs ateliers. En 2024, la fréquence des ateliers a repris un rythme régulier. De janvier à juin 2024, deux ateliers ont été réalisés en présentiel. L'étroite collaboration avec le Chemin du Hérisson permettra de mutualiser nos compétences et nos publics afin de faire vivre activement ces ateliers.

Malle enchantée

Rappel des objectifs :

- Valoriser des personnes par la participation à une activité socialement utile.
- Création de liens sociaux.
- Développement de la citoyenneté.
- Promotion des éco-activités.





Depuis 2021, la Malle Enchantée connaît une évolution marquée de son chiffre d'affaires. Ceci s'explique en partie par une préoccupation économique grandissante liée à des situations de précarité installées. Dès lors, La Malle Enchantée permet une solution pratique, diversifiée et durable aux personnes en situation de précarité. Elle leur offre des options abordables pour s'habiller, tout en contribuant à la réduction des déchets.

JOURS DE VENTE

| ANNÉES | JOUR DE VENTE CLASSIQUE SAMEDI | VENTES RESTOS DU COEUR JEUDI MATIN | BRADERIES ET VENTES FLASH SAMEDI |
|--------|--------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| 2022 | 40 | 6 | 3 |
| 2023 | 42 | 9 | 5 |

Le dynamisme et l'engagement des bénévoles a permis de maintenir la régularité des jours de ventes et de soutenir les initiatives auprès des Restos du Cœur avec des ouvertures spécifiques. Les bénévoles ne se sont pas contentés de maintenir les ventes classiques, elles se sont impliquées dans des ventes plus originales (braderies, vente flash...). Ces innovations démontrent leur polyvalence et leur adaptabilité.

En 2024, malgré la manutention difficile et un local exigu, les bénévoles s'impliquent davantage, dans le réaménagement complet du local de vente. Afin d'en faciliter la circulation intérieure, mais aussi la logistique et l'organisation de l'espace de vente. De même, des réflexions permanentes sont mise en synergie sur la nature des ventes à venir et l'organisation interne des bénévoles.

Au-delà de l'aspect technique et de la démarche éco-responsable, les bénévoles sont avant tout un groupe de personnes. Ils viennent tous d'horizons différentes pour partager une activité socialement utile afin de créer des liens. Ils partagent leurs expériences et ils apprennent à mieux se connaître. Dès lors, ils apprécient les compétences et les contributions de chacun. Un environnement de solidarité et de coopération s'est créé, garant d'un soutien moral précieux et de lutte contre l'isolement.



Événements et fêtes familiales

Zoom sur 3 événements marquants : Les saveurs d'Alaric/les délices de Christophe, les olympiades intergénérationnelles et le Voyage à Disney.

SAVEURS D'ALARIC / DÉLICÉS DE CHRISTOPHE

| 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Octobre: 21 repas | Mars: 26 repas | Février: 43 repas | Mars: 60 repas |
| Décembre: 44 repas | Juin: 39 repas | Avril: 58 repas | Juin: 50 repas |
| | Décembre: 57 repas | Juin: 50 repas | |
| | | Octobre: 51 repas | |
| | | Décembre: 62 repas | |



Les saveurs d'Alaric ou les Délices de Christophe sont des moments de convivialité particulièrement prisés des habitants et en particulier par les seniors. Ces moments offrent, autour d'un repas préparé par notre chef cuisinier, une animation culturelle et divertissante. Il s'agit surtout de rencontres en vue d'établir des liens sociaux. Ces animations se révèlent cruciales pour les seniors isolés qui y participent régulièrement. Par ailleurs des jeux sont animés par les professionnels et des bénévoles sur des sujets très divers où convivialité et exercices de mémoire sont au centre de l'animation. D'autre part, l'équipe profite de ces animations pour promouvoir le P.N.N.S (Programme Nationale Nutrition Santé)

LES OLYMPIADES INTERGENERATIONNELLES

| 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------|--|--|---|
| Pas d'Olympiade | EHPAD Bergeron | EHPAD La roseraie Gourville | En cours d'organisation pour la rentrée 2024-2025 |
| | EHPAD La roseraie Gourville | EHPAD Les jardins d'Iroise | |
| | Une classe de 5 ^{ème} - Collège de Mansle | Une classe de 5 ^{ème} - Collège de Mansle | |
| | Séniors Espace Arc en Ciel | Séniors Espace Arc en Ciel | |
| | TOTAL: 58 participants | TOTAL: 55 participants | |



Les olympiades intergénérationnelles sont un moment fort de l'Espace Arc En ciel. En effet, l'ensemble de l'équipe participent activement à cette journée en animant des ateliers divers. Chaque année, une classe de 5^{ème} du collège de Mansle, accompagnée d'un professeur, ainsi que différents EHPAD du territoire et des seniors de l'Espace Arc en Ciel, se joignent à nous, avec toujours autant d'entrain et de convivialité. Suite à la crise sanitaire il n'y pas eu d'Olympiades en 2021.

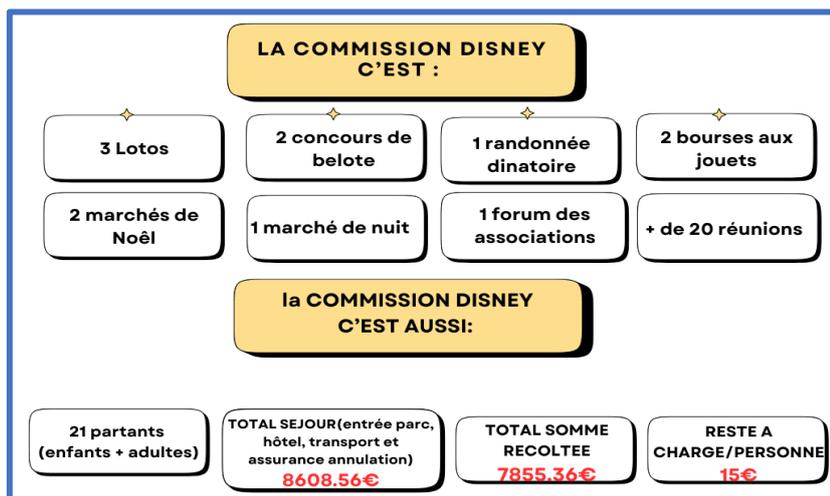




Les olympiades se déroulent sur une journée complète avec un repas partagé souvent à la cantine du collège. Que de surprises pour les autres élèves de partager leur repas à la cantine avec des seniors. Des épreuves ludiques sont proposées à des équipes composées de jeunes et de seniors. Cette journée encourage la solidarité et la cohésion sociale. Elle permet aux participants de tous les âges de collaborer, de se soutenir dans un esprit de camaraderie et de respect mutuel. Il s'agit pour eux, d'apprendre des uns et des autres, de célébrer la diversité des âges et de construire des relations durables. Il s'agit enfin pour l'Espace Arc en Ciel de consolider ses partenariats avec le Collège de Mansle et les

EHPAD du territoire. A l'issue de cette journée, les participants sont ravis et nous sommes agréablement surpris de l'esprit d'initiative et de bienveillance de certains élèves qui d'ordinaire peuvent se montrer agité en milieu scolaire. Des photos sont ensuite transmises aux participants afin de fixer ses souvenirs communs dans la mémoire de chacun.

La commission *Sortie Famille* à crée une sous-commission *Disney*. Cette instance a vu le jour en 2022, suite à un souhait collectif de découvrir Disneyland Paris. Dès lors, face au coût que représente un tel séjour, une vingtaine de personnes se sont mobilisés régulièrement sur des réunions et des événementiels afin de s'autofinancer.



Au-delà des actions réalisées et encadrée par la Référente Famille, le groupe a aussi participé activement à la recherche de l'hébergement, des transports et des attractions. D'autre part, une réflexion collective a été menée afin de prévoir toute la logistique qu'impose un séjour à Disneyland Paris.

A l'issue de ces actions, un groupe de 21 personnes, soit 10 adultes et 11 enfants sont partis le 23 et 24 avril 2024, Ils en sont revenus avec des souvenirs plein la tête et l'immense satisfaction d'avoir mené à terme ce projet.



Parentalité Hors les Murs

Rappel des objectifs :

- Mobiliser les acteurs éducatifs pour créer un réseau de soutien à la parentalité.
- Multiplier les occasions d'associer les parents.
- Renforcer et développer les compétences parentales.
- Créer le lien intergénérationnel.
- Soutenir les parents dans la rencontre avec ses pairs.

PARENTALITE hors les murs
LE MONDE D'APRÈS

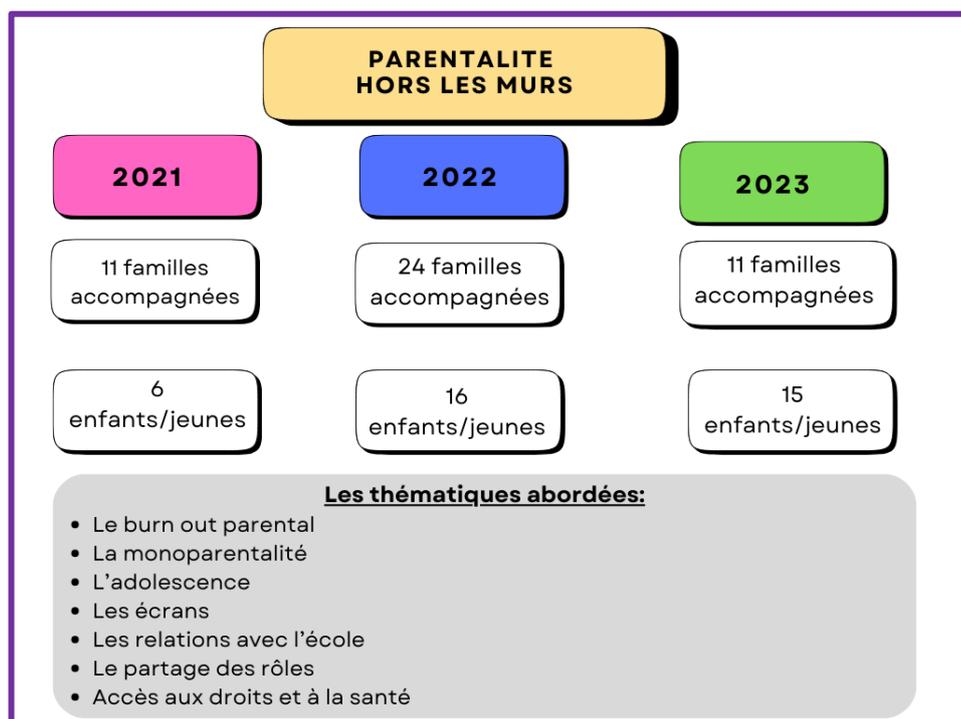
Année 2021 : le Covid 19, toujours d'actualité :

Le contexte de la COVID a rendu difficile la mise en place d'actions au sein de l'association. Il a fallu modifier les pratiques professionnelles afin de répondre au mieux aux différents besoins de la population. En effet, le contexte post confinement a généré des difficultés et des bouleversements familiaux liés aux mesures de distanciation physique, des consignes d'isolement ponctuel et les contraintes de déplacements. Dès lors, les relations parents/enfants et de couple ont été fragilisés par l'escalade des tensions dans un contexte de cohabitation et de gestion quotidienne des enfants. Ainsi, en 2021, les modifications des pratiques professionnelles ont contraint la référente famille à privilégier les actions en extérieur dans le respect des gestes barrières. Des petits groupes de 6 personnes ont été constitués. Dans ce contexte, le travail sur les conférences n'a pas pu se mettre en place. Cependant, les parents se sont bien saisis de ces diverses opportunités de rencontres parfois informels. Elles ont permis de créer du lien avec les parents, les enfants et les grands-parents. Ils ont pu repérer un lieu et des temps ressource afin d'être rassurés dans leurs discours parentaux.



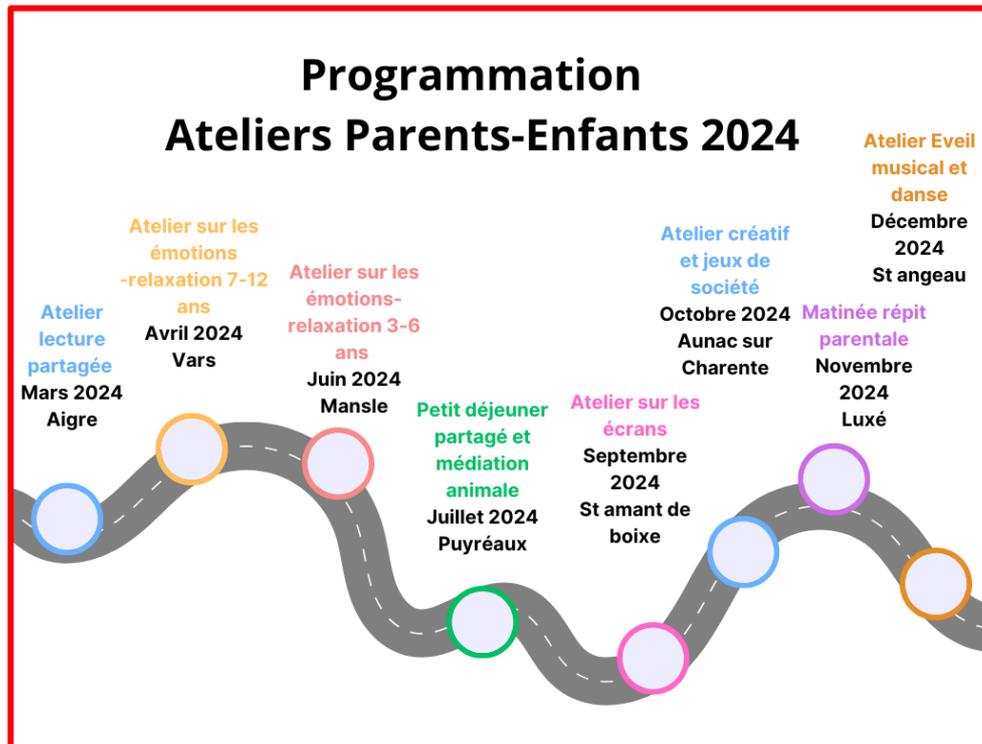
Années 2022-2023

La récurrence des actions et le retour à la normal au niveau sanitaire ont permis la création d'un lien de confiance avec la référente famille. Dès lors, cela a engendré une libération de la parole sur des problématiques plus intimes et personnelles. Le fait de créer du lien hors les murs a répondu aux difficultés de mobilité des parents et de capter un public jusqu'ici peu représenté. Cependant, pour les familles, il fut difficile de sortir du cadre habituel. Elles ne se déplacent pas jusqu'à l'Espace Arc en Ciel, il est difficile d'avoir une continuité à l'issue des actions.



Année 2024 :

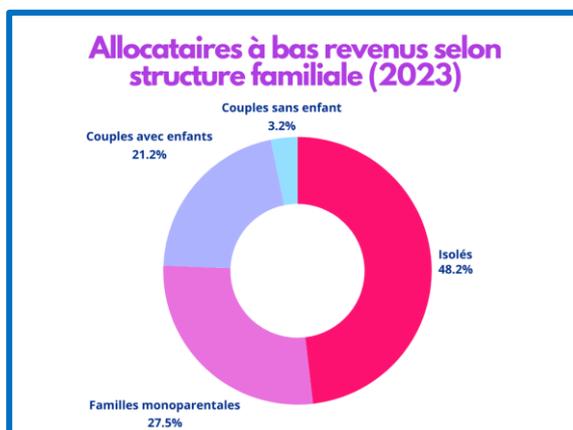
Un diagnostic de territoire a été mené afin d'évaluer les besoins des familles. A l'issue de ce diagnostic, une programmation a été réfléchi en étroite collaboration avec la CAF et la CDC Cœur de Charente. Différentes thématiques et différents supports ont été pensés. Il a été décidé d'organiser un atelier mensuel sur plusieurs communes du territoire afin de pallier aux problèmes de mobilité. Par conséquent, nous toucherons des familles qui n'ont pas encore poussé la porte de l'Espace Arc en Ciel.



LE DIAGNOSTIC FAMILLE

Afin d'avoir une vision d'ensemble, voici quelques éléments qui permettent d'avoir une photographie du territoire Cœur de Charente. Il permettra de faire une mise à jour du diagnostic établi il y a quatre ans. Ainsi, celui-ci vérifiera la pertinence et l'efficacité des futures actions en direction des familles.

Un vieillissement de la population...



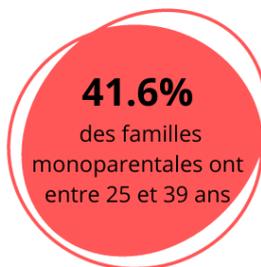
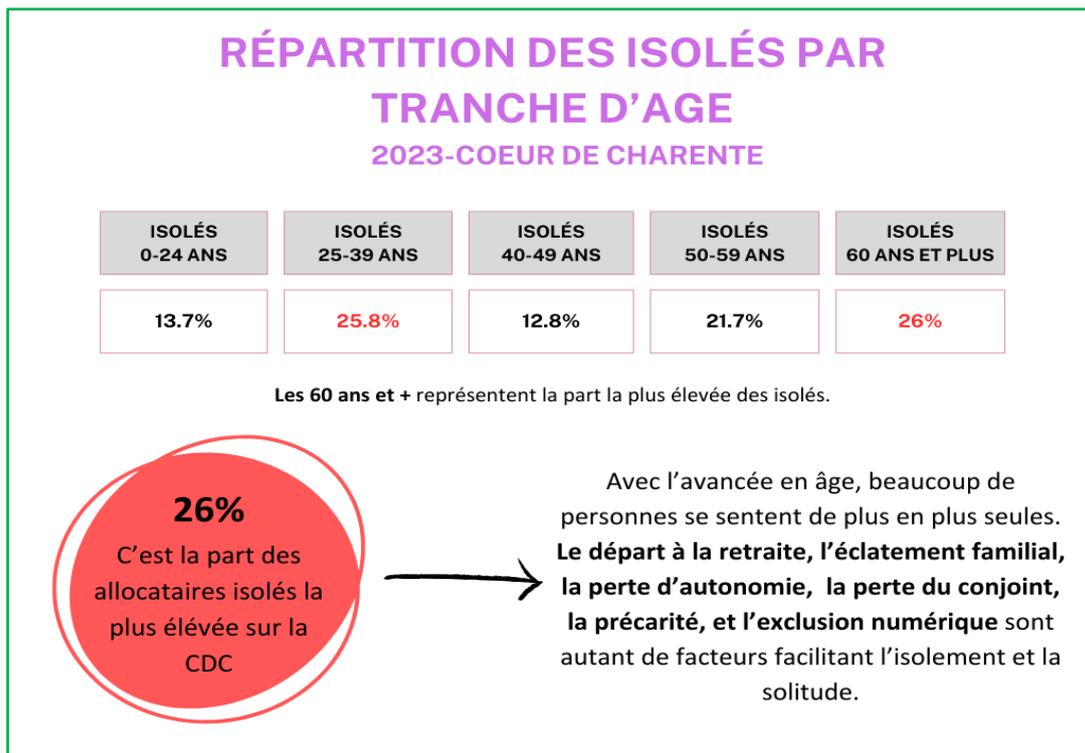
En 2023, sur le territoire Cœur de Charente, la part **des personnes isolées** représentent près de la moitié des **allocataires à bas revenus**.

Ainsi, nous pouvons facilement corréler l'isolement et une vulnérabilité économique accrue.

De plus, le territoire Cœur de Charente fait face à un vieillissement de la population et une perte d'habitants (baisse des naissances et des actifs).

Ainsi, s'explique l'isolement croissant de la population dont les causes sont liées à l'âge et à l'évolution des modes de vie.

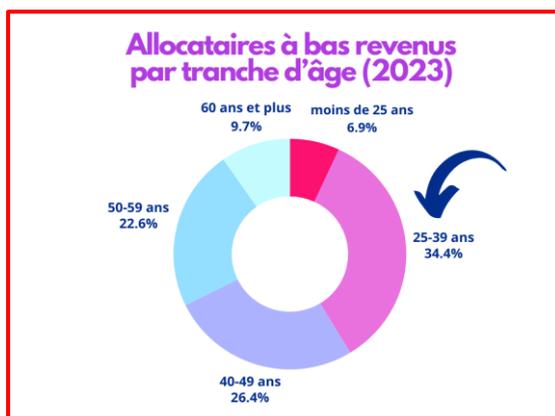
Ce constat est confirmé par le visuel suivant :



Un isolement des jeunes adultes et des jeunes parents....

Il est important de mettre en lumière l'isolement des allocataires âgés de 25 à 39 ans. En effet, La monoparentalité favorise les situations d'isolement et le parent se retrouve seul à assumer toutes les responsabilités liées à l'éducation des enfants. Dès lors, avec une activité professionnelle il est encore plus ardu d'assumer toutes ces tâches sans le soutien d'un partenaire. D'autre part,

l'arrivée d'un enfant représente un **véritable bouleversement au sein d'un foyer monoparental ou non**. D'une part, l'isolement peut alors s'exprimer par l'éloignement géographique avec la famille ou des proches et l'absence de relai éducatif proche. D'autre part, l'isolement peut se traduire par le sentiment d'être seul à devoir faire face à des difficultés, entre autres éducatives. Quel qu'en soit la cause, l'isolement social des parents entraîne celui des enfants. Les parents socialement isolés peuvent **se replier exclusivement sur leurs enfants** et ainsi engendrer des effets en cascade. **On caractérise cet isolement par de l'isolement parental.**



Ici, sans parler spécifiquement de familles avec enfants, nous observons que les 25-39 ans représentent **34.4% des allocataires à bas revenus**. Ainsi, nous pouvons identifier que les 25-39 ans sont plus susceptibles d'être dans une situation de précarité. Par conséquent, la précarité étant un facteur d'isolement, nous en déduisons que cette tranche d'âge y est plus sensiblement sujette.

Un repérage de problématiques liées à la parentalité...

Chers parents,

Béatrice, famille à l'Espace Arc-en-Ciel à Mansle, je sollicite votre avis sur la création d'ateliers parents-enfants sur le territoire.

Ce questionnaire asepté par des professionnels d'évaluer vos besoins les besoins des parents, et d'adapter le programme des ateliers aux attentes des familles.

Ces espaces de rencontre visent à renforcer le lien parent(s)/enfant(s) ou proposer des temps conviviaux de partage avec d'autres familles. Mais aussi rompre l'isolement, ou simplement prendre du temps avec vos/tes enfants.

Vous êtes des experts de quotidien, nous avons besoin de vous!

Seriez-vous intéressés pour participer à des ateliers parents-enfants ?

Oui Non

Avez-vous des suggestions ou des idées spécifiques que vous aimeriez aborder dans des ateliers (ex: écos, conflits dans le foyer etc) ?

Quelle(s) femme(s) pourriez prendre vos ateliers (ex: ateliers eco-citoyen, musique, soins de corps, cuisine, théâtre autres) ?

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés en tant que parent au quotidien ?

Quelle(s) partie(s) de la semaine et quel(s) horaire(s) seraient les plus pratiques pour vous et votre enfant pour participer à des ateliers ?

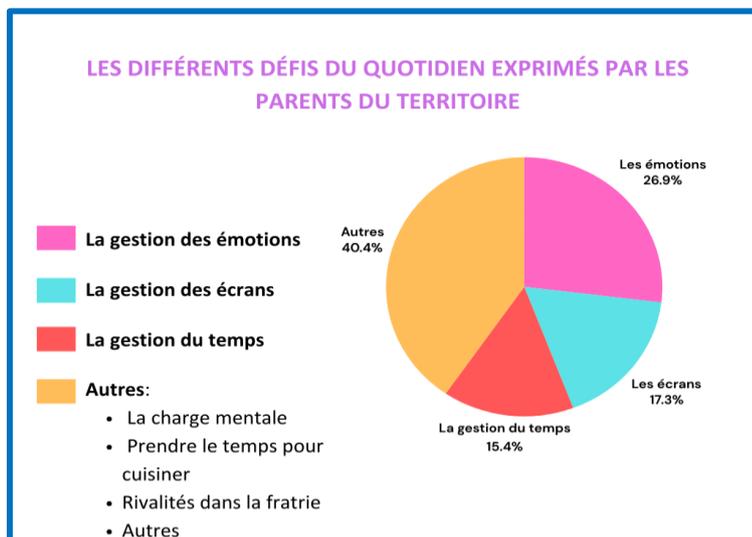
Sur quelle(s) commune(s) du Territoire Cœur de Charente aimeriez vous participer aux ateliers Parents-Enfants ?

Vous pouvez déposer vos questionnaires directement à l'ESPACE ARC EN CIEL, 31 rue MARTEL 16230 Mansle

Dans le cadre du REAPP (Réseaux d'Ecoute, d'Aide et d'Accompagnement à la Parentalité), un questionnaire en direction des parents a été diffusé sur le territoire Cœur de Charente. L'objectif visait le recensement des besoins parentaux afin de mettre en place des ateliers parents-enfants en adéquation.

A ce titre, il a été posé la question suivante : « *Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés en tant que parent(s) au quotidien ?* Les réponses sont éloquentes.

Sur les 52 retours de questionnaires (papier et numérique), les données ont révélé les éléments suivants :



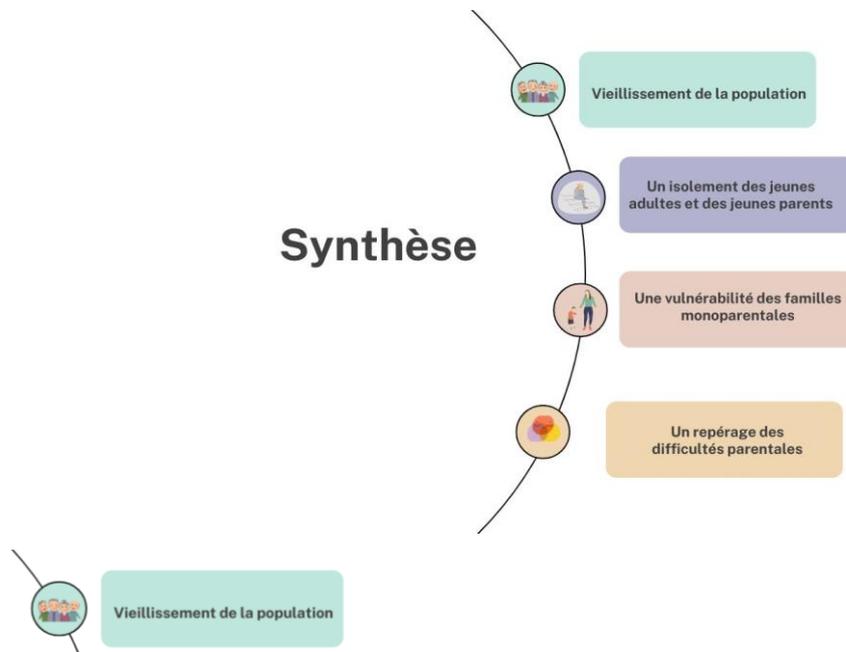
La **gestion des émotions** des enfants au quotidien représente la principale difficulté des parents. Ils se sentent parfois submergés face au poids et à l'intensité des émotions de leur(s) enfant(s). Celles-ci sont entières, prenantes et parfois envahissantes. Elles peuvent déstabiliser les parents et bouleverser le quotidien.

D'autre part, **la gestion des écrans** représente le 2^{ème} défi le plus évoqué lors du diagnostic. En effet, la télévision, l'ordinateur, la tablette, le téléphone, la console de jeux... ont envahi notre quotidien. Il n'est pas toujours facile d'en réguler les usages, tant au niveau des parents, que pour les enfants.

Enfin, **la gestion du temps au quotidien** représente un défi non-négligeable dans le quotidien. En effet, il n'est pas toujours aisé de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. La gestion de la maison, les tâches ménagères et parentales, la vie professionnelle, la vie de famille, ainsi que la vie de couple... entraînent une pression constante qui touche de nombreux parents, avec parfois une culpabilité sous-jacente de ne pas pouvoir tout assurer à la perfection.

D'autres défis du quotidien ont été recensés lors de cette enquête, nous les avons associés aux trois précédemment énoncés : **la charge mentale, les rivalités dans la fratrie, les démarches administratives, cuisiner, passer du temps de qualité avec ses enfants.**

EN RESUME



Le territoire Cœur de Charente est **un territoire rural vieillissant**. Il fait face à une baisse de la natalité. Les principaux enjeux sont donc **l'accessibilité aux services, la mobilité et l'isolement**. En effet, le vieillissement par la limitation de certaines capacités altère la mobilité physique et l'usage d'un véhicule. Cette altération de la mobilité est d'autant plus importante face à un réseau de transport en commun non adapté avec des communes non desservies. D'autre part, les 60 ans et + représentent la part la plus importante des personnes isolées. Il semble important d'y apporter une vigilance particulière. De plus, **la perte d'autonomie, les changements sociaux et familiaux, l'éloignement du réseau professionnel, la précarité et l'exclusion numérique** sont des vecteurs d'isolement avec une perte significative de contacts sociaux. Par ailleurs, il s'ajoute **la solitude**, un sentiment parfois envahissant car les interactions sociales sont perçues comme décevantes et peu enrichissantes. En vieillissant, les occasions de perdre des relations se multiplient et celles d'en construire d'autres sont moins nombreuses. Les risques pour la santé mentale, la diminution de la qualité de vie et l'augmentation des risques de mortalité sont trois conséquences à prendre en compte.

L'enjeu de l'Espace Arc En ciel est de permettre aux personnes âgées de continuer à se mobiliser dans leur environnement, de maintenir les liens sociaux et de favoriser les solidarités entre les générations. En d'autres termes, il faut imaginer des relations sociales où les personnes âgées, parfois chahutées par les événements de la vie trouvent une vraie place.



Au sein du Territoire Cœur de Charente, les 25-39 ans sont la tranche d'âge la plus affectée par l'isolement après les séniors. En effet, ils sont susceptibles d'être touchés par **les incertitudes de la vie** (vie amoureuse tumultueuse, incertitude professionnelle). Par ailleurs, nous observons une **précarité plus marquée sur cette tranche d'âge**, car ils représentent significativement les allocataires à bas

revenus. Ainsi, la corrélation entre précarité et isolement est alors bien repérée. **La pauvreté matérielle** isole les personnes de leur entourage et du reste de la société. Cela induit de **la pauvreté relationnelle**. Cet isolement, souvent contraint, accentue la précarité des personnes et porte atteinte à leur moral et altère leur confiance en elles. Dès lors, ils se coupent de tout soutien amical et institutionnel qui pourrait les aider à améliorer leur situation. **Avec le temps une anxiété généralisée, une dépression ou d'autres problèmes de santé mentale peuvent survenir.**

Nous notons également, une incidence de la prépondérance des réseaux sociaux au quotidien. En effet, l'utilisation massive des réseaux sociaux pour cette tranche d'âge entraîne une rupture avec le monde authentique et diminue les interactions sociales réelles. Enfin, les réseaux sociaux sont la porte ouverte à d'autres sentiments tout aussi négatifs (complexe d'infériorité, honte, repli sur soi), devant le reflet de la vie des autres.

L'enjeu de l'Espace Arc En Ciel est dans un premier temps, le repérage des situations d'isolement. Cela implique une écoute active de la part de l'équipe professionnelle. Il s'agit ensuite d'assurer un suivi régulier des personnes repérées afin d'organiser des espaces d'échanges et de rencontres favorisant le lien social. La mobilisation de chacun au sein d'un collectif, avec ses propres capacités et ses propres ressources garantissent un vivre ensemble plus harmonieux. Il s'agit aussi de lutter contre le non recours aux droits. Enfin, il est essentiel que les personnes isolées puissent s'approprier l'Espace Arc En Ciel comme lieu ressource pour lutter contre l'isolement et la solitude mais aussi pour notre part « d'*aller vers* » les publics concernés.

Les 25-39 ans sont aussi une population vulnérable. En effet, il s'agit d'une tranche d'âge susceptible d'avoir leur 1^{er} enfant, ou des enfants en bas-âge. L'arrivée d'un enfant modifie la place de chacun, et le sentiment d'isolement peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'ailleurs, les parents et plus particulièrement les mères peuvent avoir l'impression que la **charge parentale et éducative n'est pas répartie équitablement. De plus, le manque de temps et de disponibilité ne permettent pas d'entretenir le lien avec les proches.** D'autre part, l'impression que nos proches ne respectent pas nos choix familiaux et n'ont pas d'autres parents dans l'entourage accentuent l'isolement parental, et le sentiment d'épuisement. Dès lors, l'image et l'idée d'une parentalité optimale, efficace, épanouie et sereine véhiculé dans les médias et les réseaux sociaux renforcent la pression parentale au quotidien.

L'enjeu de l'Espace Arc en Ciel est de repérer les parents en situation de difficultés parentales. Il est également de proposer une offre diversifiée d'ateliers et d'espaces d'échanges auprès des parents. Il est essentiel de lutter contre le burn-out parental avec l'aide d'une dynamique partenariale. Dès lors, nous faciliterons les solidarités familiales et nous offrirons des temps de répit. A ce titre, Il s'agit pour la référente famille de soutenir la fonction parentale en accompagnant les parents dans leur rôle de 1^{er} éducateur par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'informations. Le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) et *Promeneuse du net* sont deux dispositifs efficaces afin d'accompagner la fonction parentale.



Une vulnérabilité des familles
monoparentales

Au sein du territoire Cœur de Charente, les 25-39 ans représentent 41.6% des familles monoparentales. De ce fait, elles cumulent les vulnérabilités. L'articulation entre les contraintes de la vie quotidienne, de la vie professionnelle et de la vie familiale sont particulièrement délicates. La vie au quotidien se répartit en plusieurs temps chez le parent : le temps de travail ou de recherche d'emploi, le temps pour s'occuper des enfants, le temps pour faire fonctionner le foyer... Une organisation qui doit aussi prendre en compte certaines contraintes d'horaires : ouverture des crèches, des administrations, des magasins et les horaires

de travail. Il est primordial pour le parent de trouver une organisation afin de concilier le temps alloué à chaque activité. De plus, il s'ajoute la précarité économique en raison de ressources financières moindres et d'un risque de chômage plus élevé.

L'enjeu de l'Espace Arc En Ciel consiste à faciliter l'accès aux droits en portant à leur connaissance les aides auxquelles elles peuvent prétendre en tant que parent isolé. Il est élémentaire de les orienter voire les accompagner si nécessaire vers le tissu partenarial. Ensuite, comme nous l'avons évoqué précédemment il est nécessaire de repérer les situations d'isolement et de proposer des temps d'échanges facilitateurs de liens sociaux et d'entraides parentales.



Une féminisation de la
précarité

Le taux de femmes allocataires est supérieur à celui des hommes, quel que soit les tranches d'âges. Cette tendance s'explique en partie par une **difficulté à assumer des obligations familiales et professionnelles**. Cette insécurité conduit plus facilement les femmes vers la précarité, car plus vulnérables aux aléas de la vie. Même si sur le territoire l'écart des salaires hommes/femmes est moins marqué qu'au niveau national (11.7% contre 14.5% national), il subsiste toujours des inégalités. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les femmes sont plus susceptibles d'être cheffes de familles monoparentales, elles sont plus sujettes à la précarité économique mais aussi sociale. Il s'agit ici d'**une inégalité de genre** qui conduit à l'isolement, au repli sur soi et à l'instabilité économique.

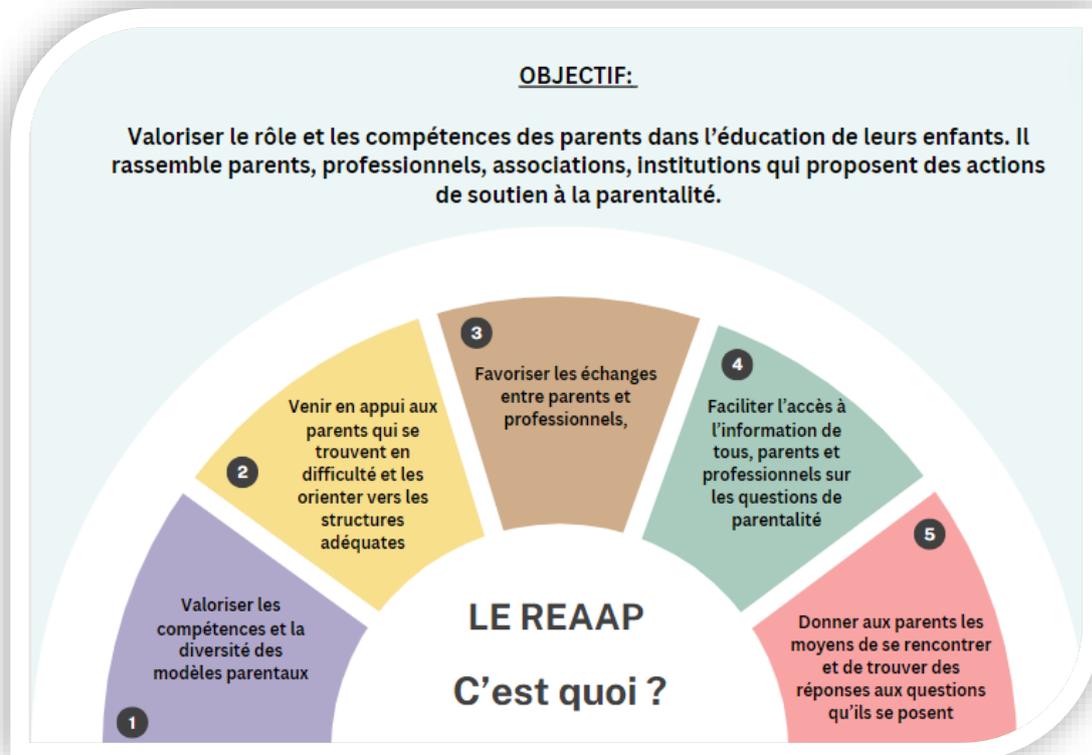
L'enjeu de l'Espace Arc En Ciel est d'assurer une veille sociale en direction de cette population féminine. En effet, la précarité féminine facilite les violences sexistes et sexuelles. Il s'agit d'encourager et d'accompagner les démarches d'insertion sociale et professionnelle. Il est central de valoriser les compétences parentales en apportant également une vigilance particulière sur le recours aux droits. Au niveau départemental, la référente famille fait partie du Réseau Violences Conjugales, il s'agit de s'y référer afin d'optimiser les accompagnements grâce au repérage et en accompagnant les situations d'urgence.



Un repérage des
difficultés parentales

L'enquête de territoire dans le cadre du REAAP a révélé trois grands thèmes de préoccupations des parents dans le quotidien. Il est déterminant pour l'Espace Arc En Ciel de prendre en compte les problématiques repérées et d'agir avec des propositions d'espaces de valorisation des compétences parentales, des espaces et ou d'ateliers d'informations et de conseils. A cet effet, nous devons prendre en compte la dimension de co-éducation et de repérer les situations de rupture de liens familiaux. Enfin, nous devons prendre en compte toutes les familles dans leur singularité et de tenir compte de l'importance de faire famille en dehors de l'image d'une famille hétéronormée.

REAAP : RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE



Le REAAP est coordonné par la **Référente famille** de l'Espace Arc En Ciel. Son rôle est d'impulser et de fédérer des actions **par et pour les familles**.

Début 2024, dans le cadre du nouveau projet REAAP 2024, une enquête sur le territoire a été effectuée afin **d'évaluer la pertinence de la mise en place d'Atelier Parents-Enfants**. Cette enquête avait également pour objectif de **mettre en exergue différentes problématiques vécues au quotidien** par les parents. Le questionnaire a été diffusé sur le territoire Cœur de Charente, dans plusieurs établissements scolaires, les accueils de loisirs, la Maison Des Solidarités de Mansle et sur les réseaux sociaux en version numérique et papier.

Une cinquantaine de questionnaires nous sont parvenus et ils ont permis de déterminer plusieurs indicateurs :

- Plus de 90% des retours de questionnaires sont intéressés par la mise en place d'Ateliers Parents-Enfants (47 questionnaires *pour*, 5 questionnaires *contre*)
- Comme évoqué précédemment, trois grandes problématiques du quotidien ont été exprimées à savoir : **les émotions, les écrans, la gestion du temps au quotidien**. Sans oublier **les rivalités dans la fratrie, la charge mentale, le désir de prendre du temps pour cuisiner**.
- Une disponibilité pour participer aux ateliers essentiellement sur **les mercredis après-midi et les samedis matin**.
- Une volonté que ces ateliers Parents-Enfants soient organisés sur **plusieurs communes du territoire**





Depuis début 2024, un **programme d'Ateliers Parents-enfants** a été mis en place **mensuellement sur plusieurs communes du territoire Cœur de Charente**. Ils répondent à plusieurs problématiques évoquées par les parents, avec **différents supports d'interventions** (lecture partagée, sophrologie, théâtre forum, petit déjeuner partagé, médiation animale, matinée répit parentale, atelier créatif, entre autres).



L'itinérance des ateliers permet de toucher des publics jusque-là peu connus de l'Espace Arc en Ciel, et de pallier aux difficultés de mobilité.

Ce programme est coconstruit et réfléchi en étroite collaboration avec différents acteurs du territoire, notamment la CDC Cœur de Charente et la CAF de la Charente.

RESEAU DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



La référente famille de l'Espace Arc en Ciel fait partie du Réseau Violences faites aux femmes. Le Réseau Violence Conjugales est une organisation dédiée à la prévention, à l'intervention et au soutien des victimes de violences conjugales. Ce réseau regroupe divers acteurs, notamment des associations, des professionnels de la santé et des forces de l'ordre. Ces acteurs collaborent pour offrir des ressources et des services adaptés aux besoins des victimes. Ils visent à sensibiliser le public à la réalité des violences conjugales, à offrir un soutien psychologique, un accompagnement juridique et social et à faciliter l'accès à des refuges sécurisés pour les victimes et leurs enfants. Cette collaboration d'acteurs s'efforce de briser le cycle de la violence et de promouvoir des relations saines et respectueuses.

PROMENEUSE DU NET PARENTALITE

La référente famille est promeneuse du net « Parentalité ». Il s'agit pour celle-ci de fournir une présence éducative et préventive sur internet et les réseaux sociaux, afin de soutenir et accompagner les parents dans leur usage du numérique et dans la gestion de la vie digitale de leurs enfants. Il s'agit d'informer sur les bonnes pratiques de sécurité en ligne, de sensibiliser les parents aux signes de cyber harcèlement, et de partager des ressources éducatives sur des thèmes liés à la parentalité. Enfin, au-delà de l'aspect informatif et préventif, il s'agit de créer des espaces en ligne où les parents peuvent échanger sur leurs expériences, poser des questions et obtenir des conseils.



FICHES ACTIONS 2025-2028



ACTION 1: Vacances familles



Chaque année, l'Espace Arc en Ciel constate que l'accès aux vacances en famille n'est pas chose aisée. En effet, des personnes seules, des couples ou des séniors ne partent pas en vacances. Les raisons observées sont le manque de moyens financiers et/ou par défaut d'organisation du séjour. Les vacances pour tous permettent aux habitants du territoire de construire un projet commun au sein de l'Espace Arc En Ciel. Ils reconnaissent l'association comme un lieu ressource, d'initiatives et de prise de décision.

Afin de mener à bien leur projet, des rencontres sont proposées dans un espace d'échanges où s'exprime la volonté des habitants. Les objectifs consistent à l'accompagnement vers l'autonomie, au développement personnel, à la création ou la consolidation du lien social mais également au maintien des liens intergénérationnels et enfin à produire une démarche participative et citoyenne. La préparation des départs et du séjour permet aux usagers de vivre de nouvelles expériences, de s'imaginer le séjour au travers de photos et de vidéos. Ce projet crée une dynamique familiale où chacun peut donner son avis. L'Espace Arc en Ciel propose un accompagnement dans la projection du séjour, la budgétisation et la réalisation du projet (que mettre dans sa valise ? Elaboration de menus pour la semaine, choix des loisirs...). La succession des rencontres servent à affiner le projet et à mesurer sa faisabilité. Le projet vacances pour tous s'inscrit dans le projet global de l'Espace Arc en Ciel. En effet nous mettons en œuvre une participation active des familles, des couples, des personnes seules ou des seniors dans la préparation et le déroulement des séjours. De fait, nous les sollicitons sur 2 à 3 rencontres collectives de Janvier à Juin afin d'élaborer les projets. La partie financière est traitée de manière individuelle. Nous élaborons conjointement des possibilités d'épargne afin d'anticiper au mieux les dépenses prévues lors du séjour. Le projet permet aux familles et aux seniors de mettre en valeur une certaine autonomie, de favoriser une démarche volontaire et positive souvent source de reconnaissance d'estime de soi. Les familles sont avant tout les actrices de leur projet, aussi bien dans le choix du lieu de séjour, du mode de transport, du type d'hébergement et dans les activités prévues sur place. Les familles nous sont orientées par l'assistante du service social de secteur, le Centre Social du Chemin du Hérisson, les Restos du Cœur mais également via la diffusion du dispositif via nos réseaux de communication. Pour évaluer ce dispositif, une rencontre est prévue collectivement avec les familles au mois de septembre afin d'échanger sur les points positifs et négatifs de leur séjour.

ACTION 1: VACANCES FAMILLES

RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GENERAUX

- Mobilisation des familles sur leurs droits aux vacances
- Renforcement des liens familiaux et intergénérationnelles
- Création une dynamique familiale autour d'un projet commun

FRÉQUENCE

- De janvier à juin, une rencontre collective tous les deux mois et des rencontres individuelles sur rendez-vous

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Permettre un départ en vacances en famille
- Apporter un appui financier et technique sur la réalisation du projet
- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires afin qu'ils soient acteur de leur projet
- Promouvoir l'accès aux droits grâce à la CAF et à l'ANCV

LES MOYENS D EVALUATION

- Le nombre de familles touchées
- Le nombre de départs en vacances finalisés
- Le nombre d'entretiens individuels
- Le retour des parents et des enfants

MOYENS

- Accompagnement par un professionnel

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'une nouvelle dynamique familiale
- Une autonomie dans l'organisation matériel et financière du départ en vacances.

ACTION 2 : Les sorties culturelles et familiales

Les sorties culturelles et familiales organisées par l'Espace Arc en ciel comportent plusieurs objectifs. Cette action sert à divers besoins comme au bien-être et au développement des personnes. Ces sorties se déroulent tous les deux mois et elles perdurent également sur les vacances scolaires. Au cours de la saison estivale, les sorties sont plus nombreuses afin d'offrir des *occasions d'ailleurs* à ceux qui ne partent pas en vacances.

Les finalités de ces sorties sont multiples :

Le renforcement de la cohésion sociale : ces sorties permettent de créer et de renforcer des liens entre les participants. Cela facilite les échanges et l'entraide. De plus, elles favorisent l'intégration de nouveaux participants au sein d'un groupe. Par ailleurs, il s'agit pour tous de vivre des moments précieux, des moments de partage et de création de liens durables.

L'éducation et la sensibilisation culturelle : les sorties offrent la possibilité aux participants de découvrir et d'apprécier des aspects culturels nouveaux et variés. Cela contribue à une ouverture d'esprit. Il s'agit également d'éducation informelle afin d'offrir des occasions d'apprentissage en dehors du temps scolaire tout en stimulant la curiosité et de l'intérêt dans des domaines particuliers.

La promotion de l'égalité des chances : Nous proposons des sorties à prix réduit et attractif. De fait, l'Espace Arc en Ciel rend la culture accessible à tous, y compris aux familles à faibles revenus. Elle permet l'inclusion et facilite la participation des personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale à des activités enrichissantes et valorisantes.

Le renforcement des liens familiaux : Elles offrent des occasions de passer du temps de qualité en famille en dehors de la routine quotidienne. Elles facilitent les opportunités de communication, de coopération et renforcent les liens affectifs. C'est aussi une occasion de développer les compétences parentales et d'observer les comportements des enfants dans un contexte différent. Dès lors, nous accédons à une meilleure compréhension et à une adaptation des méthodes éducatives. Les sorties sont pensées pour être adaptées à tous les âges afin que chaque membre de la famille profite pleinement des excursions.

Le bien-être global : Cette offre de moments de détente et de découverte contribue à la réduction du stress et à l'amélioration du bien-être mental. Pour certains, c'est l'unique occasion de partager un temps fort avec d'autres et de rompre avec l'isolement du quotidien.

Le développement personnel : elles permettent aux participants de s'enrichir personnellement à travers de nouvelles découvertes et facilitent l'esprit critique, la curiosité et l'empathie.

Au sein de l'Espace Arc en Ciel, c'est la référente famille qui accompagne les groupes lors des sorties familles. Son rôle est d'accompagner les projets des familles dans **une démarche collective et participative**, pour cela il existe une **commission famille** qui a pour objet de réfléchir et de mettre en place des sorties en lien avec les attentes et les besoins des familles issues du territoire. Elle est ouverte à tous. Les participants décident ensemble du choix des sorties, de son organisation et des tarifs. Le programme des sorties est communiqué aux adhérents, affiché dans nos locaux et diffusé auprès des partenaires.

ACTION 2: SORTIES CULTURELLES ET FAMILIALES



RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Faciliter l'accès des habitants à la culture et aux loisirs
- Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre de sorties adaptée et attractive
- Renforcer les liens sociaux et soutenir la fonction parentale

FRÉQUENCE

Une sortie tous les deux mois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Permettre des relations intergénérationnelles
- Développer des solidarités
- Lutter contre l'isolement et l'exclusion
- Créer des rencontres dans un cadre convivial
- Faciliter l'ouverture vers l'extérieur

LES MOYENS D' ÉVALUATION

- La fréquentation des sorties
- L'évolution des relations intrafamiliales et intergénérationnelles
- Le nombre de sorties effectuées

MOYENS

- Mise à disposition de véhicules
- Accompagnement par un salarié

RÉSULTATS ATTENDUS

- Le développement du lien social
- Des temps de partage en famille sur les activités de loisirs
- Une projection des familles sur les sorties
- La valorisation des compétences des parents et des enfants

ACTION 3 : L'accès au droit et à l'information

L'Espace Arc En Ciel joue un rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion sociale et de la justice en facilitant l'accès aux droits. En effet, les professionnels de l'Espace Arc en Ciel accompagnent les habitants du territoire, dans leurs diverses démarches administratives : droits sociaux, accès à la santé, éducation, emploi, justice et droits civiques. Cet accompagnement s'articule essentiellement autour de la compréhension administrative et de la mise en relation avec les partenaires concernés. L'Espace Arc en Ciel joue un rôle facilitateur. En effet, il permet la médiation entre les administrations et les habitants lorsque des incompréhensions ou des conflits persistent.

La structure ne se substitue pas aux dispositifs de droits communs, elle s'inscrit dans une démarche de complémentarité. Ainsi, l'Espace Arc en Ciel vise à promouvoir l'égalité des chances, à réduire l'inégalité sociale et à renforcer la cohésion sociale en aidant les habitants à exercer leurs droits fondamentaux. Cela permet de surmonter les obstacles qui pourraient entraver leur bien-être et leur intégration dans la société.

Enfin, au-delà d'un simple accompagnement administratif, il s'agit pour les professionnels de prêter une oreille attentive, d'avoir une écoute active car il s'agit bien souvent aussi d'un accompagnement psychosocial et émotionnel. Cette démarche est essentielle pour les conduire vers l'autonomie.

Le « aller-vers » comme facilitateur d'accès aux droits :

Parallèlement à une démarche classique où un usager se rend au sein de l'Espace Arc en Ciel pour être accompagné dans ses démarches administratives et sociales, la référente famille se rend directement auprès des publics afin de répondre aux problèmes de mobilité récurrents sur le territoire. L'éloignement des institutions rend difficile l'accès aux droits et les démarches du quotidien accentuent le sentiment d'isolement et de repli sur soi.

Aller vers les publics vulnérables ou vers ceux confrontés à des obstacles importants pour accéder à leurs droits contribue à réduire les inégalités et à promouvoir l'inclusion sociale. Cette méthode permet un accompagnement plus personnalisé au-delà de la simple démarche administrative. Une évaluation est réalisée sur place des différents besoins et des accompagnements sociaux plus spécifiques. Ainsi, tous les 15 jours, la référente famille se rend à la distribution alimentaire EIDER à Aigre afin d'accompagner les usagers qui le désirent dans leurs démarches administratives. D'autres espaces d'accès aux droits sont envisagés élargis sur les ludothèques de l'Espace Arc en Ciel et sur des lieux publics.

Un accompagnement à la complexité des plateformes administratives et à l'outil informatique.

La dématérialisation des démarches administratives a conduit à une accentuation de la fracture numérique. Ce constat est accentué sur notre territoire rural et touche plus particulièrement les séniors et les ménages à faibles revenus. Ces publics sont plus susceptibles de ne pas avoir les compétences nécessaires pour utiliser et comprendre l'outil informatique. De même, pour les plateformes administratives complexes et peu intuitives rendent la navigation difficile. L'Espace Arc en Ciel met à disposition des outils informatiques, des cours et offre un accompagnement par un salarié. Dès lors, nous développons l'accessibilité, la compréhension de l'outil informatique et des plateformes administratives. De fait, nous œuvrons à réduire le non-recours aux droits.

ACTION 3: ACCÈS AU DROIT ET À L'INFORMATION



RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Assurer l'égalité d'accès aux droits
- Promouvoir l'autonomie des individus
- Améliorer la qualité de vie
- Atténuer les disparités sociales

FRÉQUENCE

- Entretien individuel sur rendez-vous

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Repérer les familles ou les personnes isolées à mobiliser
- Orienter vers les instances professionnelles adaptées à chaque situation
- Apporter un soutien et une écoute bienveillante

LES MOYENS D'ÉVALUATION

- Nombres de personnes accueillies
- Degré d'autonomie
- Progression dans l'utilisation de l'outil informatique

MOYENS

- Mise à disposition de l'outil informatique
- Accompagnement par un professionnel

RÉSULTATS ATTENDUS

- Autonomie dans les démarches administratives
- Favoriser la confiance en soi "je suis capable de"
- Renforcement des solidarités
- Retrouver une activité socialement utile

ACTION 4 : Le café bonjour



Le « Café Bonjour » est un espace du dispositif « Aller Vers ». Il favorise les rencontres et les échanges entre les habitants mais également entre les habitants et les acteurs de l'Espace Arc en Ciel. Il s'agit d'un moment identifié où chacun peut se sentir le bienvenu, être écouté, entendu et reconnu dans la bienveillance. La réciprocité et le non-jugement sont les leitmotifs de nos interventions. Il s'agit d'encourager la verbalisation singulière des situations vécues par les habitants en laissant toute la place à l'expression des souffrances, des préoccupations, mais aussi des

joies et des petites victoires du quotidien.

Dès lors, autour d'un café, nous offrons des opportunités pour maintenir les liens sociaux, pour réduire l'isolement social et renforcer les solidarités entre les habitants.

La Référente famille et/ou un salarié de l'Espace Arc en Ciel sont les garants du bon déroulement de ce temps dédié. Ils s'assurent que les règles de discrétion, de confidentialité, de liberté, de silence, de prise de parole, de non-jugement, de non-violence physique et verbale sont respectées.

Les liens ainsi créés permettent l'émergence d'échanges riches sur différents thèmes d'actualité et sur des partages d'expériences.

Enfin, le café bonjour à la distribution EIDER est aussi l'occasion de renforcer des temps d'accès aux droits selon les besoins, d'orienter vers les partenaires et les dispositifs adaptés.

Face à l'accélération de l'utilisation des réseaux sociaux, bien qu'ils soient conçus pour connecter les gens entre eux peuvent mener à l'isolement. En effet, les interactions en ligne peuvent remplacer les interactions réelles et participe à réduire les relations personnelles. Dès lors, le café bonjour est un excellent support pour cultiver le lien social. Il permet de déplacer l'approche virtuelle vers l'approche du réel.



ACTION 4 : CAFÉ BONJOUR

RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Sensibilisation du groupe à différents thèmes en lien avec la vie quotidienne (santé, mobilité, bien vieillir, éducation...)
- Repérer les situations d'isolement
- Permettre aux personnes de connaître leur droits
- Travailler sur l'inclusion
- Approcher un nouveau public : les jeunes parents

FRÉQUENCE

- Tous les jeudis matin : devant l'école maternelle de Mansle
- Tous les 15 jours: distribution alimentaire EIDER à Aigre

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en place des rencontres régulières dans une ambiance accueillante
- Favoriser les interactions
- Proposer des temps d'accès aux droits sur demande
- Proposer des temps d'animations

LES MOYENS D ÉVALUATION

- Le nombre de séances
- La qualité des échanges
- L'investissement des usagers dans la vie CSCS

MOYENS

- Mise à disposition d'une salle

RÉSULTATS ATTENDUS

- Diminution de l'isolement
- Amélioration des relations intergénérationnelles
- Développement des solidarités
- Développement des échanges et des débats
- Investissement des jeunes parents au sein des actions de l'Espace Arc en Ciel

ACTION 5 : Atelier cuisine



La précarité alimentaire en France en 2024 est une problématique croissante. Elle affecte une partie significative de la population avec des impacts notoires sur la santé et le bien-être général.

L'inflation est venue exacerber la précarité déjà installée d'une certaine partie de la population.

De toute évidence, la précarité ne doit pas se limiter à une pauvreté économique. Elle renvoie globalement à de multiples difficultés et contraintes quotidiennes. Elle conduit à une « insécurité alimentaire ».

Aujourd'hui, des personnes retraitées comme de jeunes étudiants fréquentent les associations d'aide alimentaire. Ils côtoient d'autres profils de personnes en situation de précarité qualifiées de « petit budget » tels que des « travailleurs pauvres », des chômeurs de longue durée, des familles monoparentales et « la grande précarité ou la misère ».

C'est dans ce contexte que les ateliers cuisine ont du sens. En effet, l'atelier est une action inscrite dans un processus d'accompagnement des personnes en situation de précarité. Ces ateliers vont bien au-delà de l'apprentissage culinaire. D'une part, il s'agit de transmettre aux participants des techniques de cuisine et des connaissances nutritionnelles et d'autre part, c'est un temps vecteur d'échanges et de partage. Ils créent un espace de solidarité et de développement personnel. Il s'agit de redonner la notion de plaisir à la confection de repas simples et économiques, pour soi et pour les autres.

L'atelier inclue plusieurs étapes :

- La réflexion autour du choix du menu.
- L'achat des denrées alimentaires.
- La confection du repas en abordant les principes de nutrition.
- Le partage du repas.
- Le rangement et le nettoyage de la salle.
- Une réflexion sur les futurs choix de recette.



Les ateliers sont organisés et réfléchis en collaboration avec « Le chemin du Hérisson » et « les Restos du Cœur ». D'ailleurs, ils sont principalement planifiés le jeudi matin, jour de la distribution alimentaire des Restos du Cœur afin que les bénéficiaires soient sur place. Cette organisation limite les problèmes de mobilité.

Les participants sur inscription sont de tous les âges et de tous les horizons. Ils se rencontrent, partagent et cuisinent ensemble. Par conséquent, ces ateliers participent à l'inclusion sociale, à la valorisation personnelle et aux plaisirs partagés.

ACTION 5:ATELIER CUISINE



RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GENERAUX

- Promouvoir une alimentation équilibrée et diversifiée
- Réapprendre à cuisiner en respectant son budget
- Faciliter un espace de parole autour de la préparation culinaire
- Mettre en valeur les capacités de chacun

FRÉQUENCE

Une fois par trimestre, soit une fois par saison

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Encourager les initiatives
- Favoriser l'échange de savoir faire
- Faire preuve de convivialité
- Accéder au plaisir de faire , pour et avec les autres

LES MOYENS D EVALUATION

- Nombre de participants
- Evolution des comportements alimentaires
- Reproduction des plats dans le cadre familial
- Retour des participants

MOYENS

- Mise à disposition de de la cuisine
- Accompagnement par deux salariés: référente famille et cuisinier

RÉSULTATS ATTENDUS

- Evolution des comportements alimentaires
- Une ambiance conviviale où le plaisir de cuisiner ensemble est partagé
- Le développement d'actions communes entre les participants

ACTION 6: La malle enchantée

La Malle Enchantée est une action de récupération de dons de vêtements qui proviennent des habitants. Porter par une équipe de bénévoles, le tri est effectué à la main, chaque semaine, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette action existe depuis 35 ans et c'est un projet à l'initiative des habitants. En ce sens, cette action a une réelle importance et demeure une action phare de l'Espace Arc en Ciel. En fonction de l'état des vêtements, ces derniers sont répartis en 2 catégories. Les vêtements en bon état sont destinés à la vente pour une participation symbolique. Les vêtements abîmés sont récupérés puis recyclés.



Les bénévoles organisent des moments de réunions afin d'aborder les plannings et les choix de participation à des projets d'animation. Les activités sont ponctuées par les braderies, la vente hebdomadaire, les bourses aux jouets, le tri, le nettoyage, la récupération, la valorisation, la couture et les dons en direction des personnes démunies.

Au-delà de l'aspect technique, cette action porte des valeurs d'humanisme, d'intégration, d'insertion, de lien social, et de lutte contre les exclusions et la discrimination.

Une charte et une convention d'accueil du bénévole encadrent l'activité afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions.

Une réflexion collective est en cours pour faire évoluer l'activité en une initiative d'intérêt collective plus ambitieuse, avec tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire (partenaires et élus entre autres).

ACTION 6: LA MALLE ENCHANTÉE



RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Valorisation des personnes par la participation à une activité socialement utile
- Création de liens sociaux
- Contribuer à la diminution des déchets textiles en encourageant le réemploi et le recyclage
- Proposer des vêtements à coûts réduits
- Participer aux changements de mentalités sur la surconsommation textile

FRÉQUENCE

- Hebdomadaire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Favoriser la découverte et l'acquisition des techniques
- Favoriser l'échange et l'entraide
- Rompre l'isolement
- Sensibiliser aux activités de développement durable
- Aménager un espace de stockage et de vente

LES MOYENS D'ÉVALUATION

- Le nombre de séance de tri et de vente
- Le chiffre d'affaire
- Le nombre d'initiatives

MOYENS

- Mise à disposition de locaux
- Le prêt et l'acquisition de matériels adéquats
- Un réseau de partenaires
- Encadrée par la Référente Famille

RÉSULTATS ATTENDUS

- Autonomie des participants
- L'intégration de nouveaux bénévoles sur l'action
- L'émergence de nouveaux projets
- Convivialité et entraide entre les participants

ACTION 7 : Événementiels et fêtes familiales

Les événements et fêtes familiales au sein de l'Espace Arc en Ciel jouent un rôle crucial pour diverses raisons :

- **Le renforcement des liens sociaux :** Nous animons les rencontres, les échanges, et les liens sociaux. Nous participons à développer un sentiment d'appartenance et à un renforcement de la cohésion sociale.
- **L'inclusion sociale :** Nous accueillons des personnes de tous les horizons, de tous les âges et de milieux différents. Cela permet de lutter contre l'isolement social, particulièrement pour les publics vulnérables.
- **Le soutien émotionnel et psychologique :** Nous facilitons le bien-être mental et émotionnel à travers des moments de joie, de détente et de soutien mutuel.
- **Le développement des compétences :** Nous aidons les participants à développer des compétences organisationnelles, sociales et pratiques.
- **L'engagement et le bénévolat :** Nous proposons des opportunités de bénévolat, l'Espace Arc En Ciel permet aux personnes de s'impliquer activement et de contribuer au bien-être collectif.



Les quatre prochaines années seront également marquées par la reconduction de certains événements comme les olympiades intergénérationnelles et les Saveurs d'Alaric. Par ailleurs, nous nous laissons la possibilité de réfléchir à de nouveaux temps forts, de murir des réflexions, de recenser des envies d'habitants pour leur donner l'opportunité de s'investir pleinement dans un temps fort qui leur fait sens. Nous serons donc à l'écoute des habitants et nous travaillerons dans une dynamique transversale d'équipe et de partenariat afin d'accompagner les initiatives.



ACTION 7: EVENEMENTIELS ET FÊTES FAMILIALES

RECONDUCTION DE L'ACTION

OBJECTIFS GENERAUX

- Faciliter et développer des rencontres interculturelles et intergénérationnelles
- Animer des temps forts sur le territoire
- Faciliter les initiatives d'habitants
- Renforcer les liens familiaux

FRÉQUENCE

- Toute l'année en fonction des opportunités et des événements

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Promouvoir les compétences et les savoirs faire de tous (habitants et associations)
- Identifier les besoins et les intérêts des habitants
- Proposer des activités diversifiées qui encouragent les échanges et les rencontres

LES MOYENS D EVALUATION

- La fréquentation
- Le retour des usagers et des partenaires
- Le nombre de bénévoles participants
- Le nombre de nouvelles actions

MOYENS

- Accompagnement de professionnels de l'Espace Arc en Ciel
- Logistique

RÉSULTATS ATTENDUS

- Diminution de l'isolement
- Développement du pouvoir d'agir des habitants
- La création de nouveaux partenariats

ACTION 8 : Ateliers Parents/Enfants

La programmation des ateliers Parents-Enfants a débuté en 2024 à l'issue d'un diagnostic sur le territoire Cœur de Charente, auprès des accueils de loisirs, des établissements scolaires, de la Maison Des Solidarités et des familles en général via un formulaire en ligne. Nous avons recensé les besoins des familles en termes de parentalité, leurs difficultés et leurs disponibilités.

Trois grandes problématiques du quotidien ont été exprimées à savoir : **les émotions, les écrans, la gestion du temps au quotidien**. Sans oublier **les rivalités dans la fratrie, la charge mentale, le désir de prendre du temps pour cuisiner**.



Dès lors, une programmation fut établie en fonction des difficultés exprimées. Nous avons mis en œuvre un travail de collaboration étroite avec la CDC Cœur de Charente et la CAF, sur des thématiques diverses, à travers différents supports (relaxation, théâtre forum, atelier créatif, petit déjeuner partagé etc).

Ces ateliers sont mis en place sur l'ensemble du territoire Cœur de Charente afin d'aller à la rencontre des publics qui ne connaissent pas l'Espace Arc En Ciel afin de pallier aux difficultés de mobilité. En ce sens, les ateliers Parents-Enfants

sont inscrit pleinement dans une démarche « Aller Vers ».

En 2024, la notion de famille continue d'évoluer et de se diversifier. Elle reflète les changements sociaux, culturels et technologiques. La famille traditionnelle n'est plus la seule norme. Elle laisse place à d'autres structures familiales (monoparentales, recomposées, homoparentales par exemple). Il est important de transmettre la possibilité de faire famille autrement en dehors du principe hétéronormé classique. Les rôles des genres au sein de la famille sont de plus en plus flexibles et les responsabilités parentales de plus en plus partagées.

Les familles du territoire ont parfois besoin d'être accompagnés dans ces bouleversements sociétaux, cela implique une évolution des rôles parentaux.

Aujourd'hui, les ateliers parents-enfants s'inscrivent dans une démarche co-éducative. En effet, la collaboration entre parents et professionnels est importante pour l'enfant, mais également pour les parents. S'ils se sentent reconnus et valorisés par les professionnels, ils oseront alors échanger entre eux et avec les professionnels. Dans la démarche co-éducative, les pratiques et les modèles éducatifs introduits ne doivent pas être forcément identiques, ils peuvent être différents et complémentaires. Il est essentiel qu'ils soient discutés et cohérents pour l'enfant. Cette approche est primordiale à ce dernier pour construire son identité dans une dynamique familiale sereine.



ACTION 8: ATELIERS PARENTS-ENFANTS

ACTION NOUVELLE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer les liens familiaux
- Favoriser le développement des enfants
- Encourager la communication
- Créer un espace de partage et d'échanges
- Promouvoir le bien-être familial

FRÉQUENCE

- Toute l'année selon la programmation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier des thèmes pertinents en fonction des besoins
- Etablir un calendrier d'ateliers réguliers
- Proposer des ateliers diversifiées sous différents supports
- Encourager les partenariats
- Créer un réseau de soutien

LES MOYENS D'ÉVALUATION

- La fréquentation
- Mobilisation et implication des parents
- Le retour des participants

MOYENS

- Mise à disposition de locaux
- Partenariats
- Prestataires extérieurs

RÉSULTATS ATTENDUS

- Création d'un collectif de parents
- Renforcement des compétences parentales
- Diminution de l'isolement parentale
- Renforcement de l'estime de soi

INDEX DES SIGLES ET DES ACRONYMES

| | |
|--------------------|---|
| A.A.H | Allocation Adulte Handicapé |
| A.C.M | Accueil Collectif des Mineurs |
| A.D.I.L | Agence Départementale d'Information sur le Logement |
| A.F.P.A | Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes |
| A.G | Assemblée Générale |
| A.L.S.H | Accueil de Loisirs Sans Hébergement |
| A.M.A.C | Association Musique et Animation Culturelle |
| AMAP | Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne |
| A.P.C | Activités Pédagogiques Complémentaires |
| A.P.E | Association de Parents d'Elèves |
| A.P.I | Allocation Parent Isolé |
| A.S.I | Appui Social Individualisé |
| B.A.C PRO | Baccalauréat Professionnel |
| B.A.F.A | Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur |
| B.A.F.D | Brevet d'Aptitude à la fonction de Directeur |
| B.E.A.T.E.P | Brevet d'Etat d'Animation Technique d'Education Populaire |
| B.E.P | Brevet d'Etudes Professionnelles |
| B.P | Budget Prévisionnel |
| B.P.J.E.P.S | Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport |
| B.T.S | Brevet Technicien Supérieur |
| C.A | Conseil D'administration |
| C.A.E | Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi |
| C.A.F | Caisse d'Allocations Familiales |
| C.A.L.C.C.M | Centre d'Animation du Canton de Champagne Mouton |
| C.A.P | Certificat d'Aptitude Professionnelle |
| C.A.R.S.A.T | Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail |
| C.AV | Contrat d'AVenir |
| C.C.A.S | Centre Communal d'Action Sociale |
| C.D.A | Conseil Départemental d'Animation |

| | |
|--------------------|--|
| C.D.C.I | Commission Départementale de Coopération Intercommunale |
| C.D.D | Contrat à Durée Déterminée |
| C.D.I | Contrat à Durée Indéterminée |
| C.D.D.P | Centre Départemental Documentation Pédagogique |
| C.E.C | Contrat Emploi Consolidé |
| C.E.D.I.F | Centre Etude pour Développement Insertion et Formation |
| C.E.E | Contrat d'Engagement Educatif |
| C.F.P.P.A | Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie |
| C.E.J | Contrat Enfance Jeunesse |
| C.E.L | Contrat Educatif Local |
| C.F.M.I | Centre de Formation des Musiciens Intervenants |
| C.F.P.P.A | Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie |
| C.G | Conseil Général |
| CGDD | Commissariat général au développement durable |
| C.I.D.F.F | Centre d'Informations des Droits de la Femme et de la Famille |
| C.L.A.S | Contrat Local Accompagnement à la Scolarité |
| C.M.P | Centre Médical Psychologique |
| C.M.U | Couverture Médicale Universelle |
| C.M.S | Centre Médico Social |
| C.N.A.F | Caisse Nationale d'Allocations Familiales |
| C.N.F.P.T | Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale |
| CO.DE.R.P.A | COMité DÉpartemental des Retraités et des Personnes Agées. |
| COM A.G.A | Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême |
| C.N.F.P.T | Centre National de la Fonction Publique Territoriale |
| C.P.A.M | Caisse Primaire d'Assurance Maladie |
| C.T.G | Contrat Territorial Global |
| C.R | Compte de Résultat |
| C.R.A.M.C.O | Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Centre Ouest |
| C.R.D.P | Centre Régional de Documentation Pédagogique |
| C.S.C | Centre Social et Culturel |
| C.S.P | Catégorie Socio Professionnelle |
| C.U.I | Contrat Unique d'Insertion |

| | |
|------------------------|--|
| D.D.A.S.S | Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales |
| D.D.E.T.S.P.P | Direction Départementale de l'Emploi, du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations |
| D.D.J.S.C.S | Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale |
| D.D.J.S.C.S.P.P | Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la cohésion sociale et de la protection des populations |
| D.D.T.E.F.P | Direction Départementale du Travail Et de la Formation Professionnelle |
| D.E.E.J.E | Diplôme d'Etat – Educateur de Jeunes Enfants |
| D.E.F.A | Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation |
| D.E.J.E.P.S | Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport |
| D.E.U.G | Diplôme d'Etude Universitaire Générale |
| D.E.U.G A.E.S | Diplôme d'Etude Universitaire Générale Administration Economique et Sociale |
| D.I.E.S.S | Direction Insertion Economique Sociale et Solidarité |
| DI.R.E.C.C.T.E | Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi |
| D.P.A.E | Déclaration Préalable A l'Emploi |
| D.R.E.E.S | Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques |
| D.S.D.E.N | Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale |
| D.U.E.R.P | Document Unique Evaluation des Risques Professionnels |
| D.U.E.S.A | Diplôme Universitaire d'Etudes Supérieures en Animation |
| D.U.T | Diplôme Universitaire de Technologie |
| E.E.S | Espace Emploi Service |
| E.M.A.P.A.S | Equipe Mobile d'Addictologie et Permanence d'Accès aux Soins |
| E.M.S | Ecole Municipale des Sports |
| E.M.S.P | Equipe Mobile de Soins Palliatifs |
| E.P.C.I. | Établissement Public de Coopération Intercommunale |
| F.C.P.E | Fédération des Conseils de Parents d'élèves |
| F.D.V.A | Fonds pour le Développement de la Vie Associative |
| F.I.Q.C.S. | Fond d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins |
| G.I.P | Groupe d'Intérêt Public |
| G.R.H | Gestion des Ressources Humaines |
| I.M.E | Institut Médico Educatif |
| I.N.S.E.E | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques |

| | |
|-------------------|--|
| I.R.A.E.C | Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple |
| I.R.E.P.S | Instance Régionale d'Education et de Promotion à la Santé |
| L.A.E.P. | Lieu Accueil Enfants Parents |
| M.P.E | Maison de la Petite Enfance |
| M.S.A | Mutuelle Sociale Agricole |
| N.T.I.C | Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication |
| P.A.S.I.P | Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité |
| P.C.A | Projet Communautaire d'Animation |
| PCAET | Plan Climat Air Energie Territorial |
| P.M.I | Protection Maternelle Infantile |
| P.N.N.S | Programme National Nutrition Santé |
| P.S.U | Prestation de Service Unique |
| R.A.M | Relais Assistantes Maternelles |
| R.E.A.A.P | Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents |
| R.M.I | Revenu Minimum d'Insertion |
| R.P.I | Regroupement Pédagogique Intercommunal |
| S.C.O.T | Schéma de COhérence Territoriale |
| S.D.A.G.E | Shéma Directeur d'Aménagement de la Gestion des Eaux |
| S.D.E.S | Service des Données et Etudes Statistiques |
| S.I.V.O.M | Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples |
| S.I.V.O.S | Syndicat Intercommunal à VOcation Sociale |
| S.T.A | Service Territoriale d'Animation |
| T.A.P | Temps d'Activités Périscolaires |
| U.R.E.C.SO | Union REgionale des Centres SOciaux |
| U.R.C.A.M | Union Régionale des Caisses d'Assurances Maladies |
| URNACS | Union Régionale de Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux |
| V.U.B | Vrije Universiteit Brussel |
| Z.A.C | Zone d'aménagement concerté |
| Z.A.E | Zone d'Activité Économique |
| Z.E.P | Zone d'Education Prioritaire |
| Z.R.R | Zone de Revitalisation Rurale |

| BP 2025 ESPACE ARC EN CIEL | | | | | |
|-----------------------------------|--|----------------|-----------------|---|----------------|
| CHARGES | | | PRODUITS | | |
| | 60 Achats | 69 482 | | 70 Produits de services rendus | 229 632 |
| 606130 | Carburant | 5 002 | 706100 | Participation des usagers | 58 850 |
| 606310 | Petits équipements, outillages | 2 199 | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS | |
| 606312 | Produits d'entretien | 2 301 | 706112 | Participation usagers BV CAF | |
| 606320 | Matériels Activités | 5 500 | 706113 | Participation usagers BV MSA | |
| 606400 | Fournitures Administratives | 2 000 | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles | 27 020 |
| 606800 | Produits pharmaceutiques | 150 | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale) | 80 762 |
| 606810 | Alimentation, Boisson | 31 332 | 706210 | CAF PS ALSH | 21 000 |
| 606820 | Fluides | 20 998 | 706220 | Bonus CTG | 22 000 |
| | 61 Services Extérieurs | 32 846 | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse | 20 000 |
| 611000 | Sous Traitance Générale | 4 700 | 706300 | MSA PS ALSH | |
| 613200 | Location Immobilière | 6 698 | 706310 | Plan mercredi | |
| 613500 | Location mobilière | 3 500 | 708300 | Prestations diverses | |
| 615500 | Entretien, Réparation | 1 499 | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée | |
| 615510 | Entretien, Réparation Véhicules | 1 649 | 708800 | Autres produits activités annexes | |
| 615600 | Maintenance Matériels Informatique | 7 500 | 708819 | Remboursement CPAM | |
| 616800 | Assurances | 5 998 | | | |
| 618100 | Documentation générale | 1 302 | | | |
| | 62 Autres services extérieurs | 58 007 | | | |
| 621000 | Personnel mis à disposition | | | | |
| 622000 | Rémunérations intermédiaires | 7 999 | | 74 Subvention d'exploitation | 381 363 |
| 622700 | Frais de contentieux | 150 | 741000 | CNASEA | 500 |
| 623000 | Publicité/Publication | 2 499 | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs | 45 000 |
| 623800 | Pourboires et dons | 300 | 741100 | CAV CG | |
| 624100 | Transport lié aux activités | 4 000 | 742000 | Subv ARS | |
| 625100 | Déplacements du personnel | | 742250 | Sub DRJSCS | |
| 625120 | Déplacements des bénévoles | | 743000 | Département Séniors | 21 025 |
| 625600 | Missions Réceptions | 600 | 743010 | Département Aller vers | 17 000 |
| 626100 | Frais postaux | 300 | 744100 | CDC Contrats | 186 878 |
| 626300 | Frais Télécommunications | 8 459 | 744105 | Pays du Ruffécois | |
| 628100 | Cotisations/Affiliations | 6 000 | 744110 | Communes du Mansle | 12 000 |
| 628220 | Travaux Façons Extérieures | 27 700 | 744120 | Commune de St Groux | |
| 628600 | Frais Formations PLA | | 744130 | Commune de Maine de Boixe | |
| | | | 744140 | Communes du Canton | |
| | 63 Impôts et taxes | 7 784 | 745100 | Sub Projet CAF | |
| 631000 | Taxes diverses | | 745400 | MSA | 4 500 |
| 631100 | Taxes sur salaires | | 745500 | CAF CLAS | 8 500 |
| 633300 | Uniformation | 7 784 | 747100 | CAF REAAP | 3 000 |
| | 64 Charges du personnel | 425 376 | 747200 | FONJEP et DDJSCSPP | 10 650 |
| 641100 | Rémunération du personnel | 315 260 | 747300 | CARSAT | 12 500 |
| 641200 | Congés payés | | 748100 | Chèq Vac/FDCS | 5 500 |
| 641300 | Indemnités de licenciement | | | Fédé Monalisa | 24 000 |
| 641900 | Remboursement CPAM et Chorum | | | Recherche de financement | 30 310 |
| 645100 | Charges sociales | 110 116 | | | |
| 645900 | Médecine du travail | | | | |
| 647800 | Œuvres Sociales | | | | |
| | 65 Autres charges de gestion courante | 0 | | 75 Autres produits de gestion courante | 3 000 |
| 654100 | Perte sur créances irrécouvrables | | 754000 | Dons et Libérations reçus | |
| 658000 | Charges diverses | | 754100 | Remb Formation | |
| | 66 Charges financières | 0 | 756000 | Cotisations adhérents | 3 000 |
| 660000 | Charges financières | | 758000 | Produits divers | |
| 661160 | Frais d'emprunt | | | | |
| | 67 Charges exceptionnelles | 5 000 | | 76 Produits financiers | 2 500 |
| 671000 | Charges exceptionnelles | | | Produits financiers | 2 500 |
| 671200 | Pénalités et Amendes fiscales | | 760000 | | |
| 671300 | Dons et libéralité | | | 77 Produits exceptionnels | 0 |
| 671310 | Subventions accordées | 5 000 | 771000 | Autres produits de régul | |
| | 68 Dotations | 18 000 | 777000 | Subvention d'Investissement | |
| 681000 | Dotation aux amortissements | 18 000 | 778000 | Produit exceptionnel | |
| 681740 | Dotations aux provisions | | | 78 Reprise sur Provision | 0 |
| 689400 | Engagement à réaliser sur subv attribuée | | 780000 | Reprise sur Fonds dédiés | |
| | | | 781740 | Reprise sur Provision Clients douteux | |
| | TOTAL DES CHARGES | 616 495 | | TOTAL DES PRODUITS | 616 495 |
| 865200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle | 12 000,00 | 875200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle | 12 000,00 |
| 865300 | Valorisation Bénévolat | 91 000 | 875300 | Valorisation Bénévolat | 91 000 |

| BP 2026 ESPACE ARC EN CIEL | | | | |
|-----------------------------------|--|----------------|--------|---|
| | CHARGES | | | PRODUITS |
| | 60 Achats | 70 872 | | 70 Produits de services rendus |
| | | | | 215 825 |
| 606130 | Carburant | 5 102 | 706100 | Participation des usagers |
| 606310 | Petits équipements, outillages | 2 243 | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS |
| 606312 | Produits d'entretien | 2 347 | 706112 | Participation usagers BV CAF |
| 606320 | Matériels Activités | 5 610 | 706113 | Participation usagers BV MSA |
| 606400 | Fournitures Administratives | 2 040 | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles |
| 606800 | Produits pharmaceutiques | 153 | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale) |
| 606810 | Alimentation, Boisson | 31 959 | 706210 | CAF PS ALSH |
| 606820 | Fluides | 21 418 | 706220 | Bonus CTG |
| | 61 Services Extérieurs | 33 503 | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse |
| 611000 | Sous Traitance Générale | 4 794 | 706300 | MSA PS ALSH |
| 613200 | Location Immobilière | 6 832 | 706310 | Plan mercredi |
| 613500 | Location mobilière | 3 570 | 708300 | Prestations diverses |
| 615500 | Entretien, Réparation | 1 529 | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée |
| 615510 | Entretien, Réparation Véhicules | 1 682 | 708800 | Autres produits activités annexes |
| 615600 | Maintenance Matériels Informatique | 7 650 | 708819 | Remboursement CPAM |
| 616800 | Assurances | 6 118 | | |
| 618100 | Documentation générale | 1 328 | | |
| | 62 Autres services extérieurs | 59 167 | | |
| 621000 | Personnel mis à disposition | | | |
| 622000 | Rémunérations intermédiaires | 8 159 | | 74 Subvention d'exploitation |
| 622700 | Frais de contentieux | 153 | 741000 | CNASEA |
| 623000 | Publicité/Publication | 2 549 | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs |
| 623800 | Pourboires et dons | 306 | 741100 | CAV CG |
| 624100 | Transport lié aux activités | 4 080 | 742000 | Subv ARS |
| 625100 | Déplacements du personnel | | 742250 | Sub DRJSCS |
| 625120 | Déplacements des bénévoles | | 743000 | Département Séniors |
| 625600 | Missions Réceptions | 612 | 743010 | Département Aller vers |
| 626100 | Frais postaux | 306 | 744100 | CDC Contrats |
| 626300 | Frais Télécommunications | 8 628 | 744105 | Pays du Ruffécois |
| 628100 | Cotisations/Affiliations | 6 120 | 744110 | Communes du Mansle |
| 628220 | Travaux Façons Extérieures | 28 254 | 744120 | Commune de St Groux |
| 628600 | Frais Formations PLA | | 744130 | Commune de Maine de Boixe |
| | | | 744140 | Communes du Canton |
| | 63 Impôts et taxes | 7 940 | 745100 | Sub Projet CAF |
| 631000 | Taxes diverses | | 745400 | MSA |
| 631100 | Taxes sur salaires | | 745500 | CAF CLAS |
| 633300 | Uniformalion | 7 940 | 747100 | CAF REAAP |
| | 64 Charges du personnel | 412 928 | 747200 | FONJEP et DDJSCSPP |
| 641100 | Rémunération du personnel | 307 523 | 747300 | CARSAT |
| 641200 | Congés payés | | 748100 | Chèq Vac/FDCS |
| 641300 | Indemnités de licenciement | | | Fédé Monalisa |
| 641900 | Remboursement CPAM et Chorum | | | Recherche de financement |
| 645100 | Charges sociales | 105 405 | | 34 400 |
| 645900 | Médecine du travail | | | |
| 647800 | Œuvres Sociales | | | |
| | 65 Autres charges de gestion courante | 0 | | 75 Autres produits de gestion courante |
| 654100 | Perte sur créances irrécouvrables | | 754000 | Dons et Libérations reçus |
| 658000 | Charges diverses | | 754100 | Remb Formation |
| | 66 Charges financières | 0 | 756000 | Cotisations adhérents |
| 660000 | Charges financières | | 758000 | Produits divers |
| 661160 | Frais d'emprunt | | | |
| | 67 Charges exceptionnelles | 5 000 | | 76 Produits financiers |
| 671000 | Charges exceptionnelles | | | Produits financiers |
| 671200 | Pénalités et Amendes fiscales | | 760000 | 2 550 |
| 671300 | Dons et libéralité | | | 77 Produits exceptionnels |
| 671310 | Subventions accordées | 5 000 | 771000 | Autres produits de régul |
| | 68 Dotations | 18 360 | 777000 | Subvention d'Investissement |
| 681000 | Dotation aux amortissements | 18 360 | 778000 | Produit exceptionnel |
| 681740 | Dotations aux provisions | | | 78 Reprise sur Provision |
| 689400 | Engagement à réaliser sur subv attribuée | | 780000 | Reprise sur Fonds dédiés |
| | | | 781740 | Reprise sur Provision Clients douteux |
| | TOTAL DES CHARGES | 607 769 | | TOTAL DES PRODUITS |
| | | | | 607 770 |
| 865200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle | 12 000,00 | 875200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle |
| 865300 | Valorisation Bénévolat | 91 000 | 875300 | Valorisation Bénévolat |
| | | | | 12 000,00 |
| | | | | 91 000 |

| BP 2027 ESPACE ARC EN CIEL | | | | | |
|----------------------------|--|----------------|--------|---|----------------|
| | CHARGES | | | PRODUITS | |
| | 60 Achats | 72 289 | | 70 Produits de services rendus | 220 141 |
| 606130 | Carburant | 5 204 | 706100 | Participation des usagers | 61 228 |
| 606310 | Petits équipements, outillages | 2 288 | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS | |
| 606312 | Produits d'entretien | 2 394 | 706112 | Participation usagers BV CAF | |
| 606320 | Matériels Activités | 5 722 | 706113 | Participation usagers BV MSA | |
| 606400 | Fournitures Administratives | 2 081 | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles | 28 112 |
| 606800 | Produits pharmaceutiques | 156 | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale) | 84 025 |
| 606810 | Alimentation, Boisson | 32 598 | 706210 | CAF PS ALSH | 21 848 |
| 606820 | Fluides | 21 846 | 706220 | Bonus CTG | 22 889 |
| | 61 Services Extérieurs | 34 173 | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse | 2 040 |
| 611000 | Sous Traitance Générale | 4 890 | 706300 | MSA PS ALSH | |
| 613200 | Location Immobilière | 6 969 | 706310 | Plan mercredi | |
| 613500 | Location mobilière | 3 641 | 708300 | Prestations diverses | |
| 615500 | Entretien, Réparation | 1 560 | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée | |
| 615510 | Entretien, Réparation Véhicules | 1 716 | 708800 | Autres produits activités annexes | |
| 615600 | Maintenance Matériels Informatique | 7 803 | 708819 | Remboursement CPAM | |
| 616800 | Assurances | 6 240 | | | |
| 618100 | Documentation générale | 1 355 | | | |
| | 62 Autres services extérieurs | 60 350 | | | |
| 621000 | Personnel mis à disposition | | | | |
| 622000 | Rémunérations intermédiaires | 8 322 | | 74 Subvention d'exploitation | 393 984 |
| 622700 | Frais de contentieux | 156 | 741000 | CNASEA | |
| 623000 | Publicité/Publication | 2 600 | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs | 50 000 |
| 623800 | Pourboires et dons | 312 | 741100 | CAV CG | |
| 624100 | Transport lié aux activités | 4 162 | 742000 | Subv ARS | |
| 625100 | Déplacements du personnel | | 742250 | Sub DRJSCS | |
| 625120 | Déplacements des bénévoles | | 743000 | Département Séniors | 18 000 |
| 625600 | Missions Réceptions | 624 | 743010 | Département Aller vers | 17 000 |
| 626100 | Frais postaux | 312 | 744100 | CDC Contrats | 194 427 |
| 626300 | Frais Télécommunications | 8 801 | 744105 | Pays du Ruffécois | |
| 628100 | Cotisations/Affiliations | 6 242 | 744110 | Communes du Mansle | 12 000 |
| 628220 | Travaux Façons Extérieures | 28 819 | 744120 | Commune de St Groux | |
| 628600 | Frais Formations PLA | | 744130 | Commune de Maine de Boixe | |
| | | | 744140 | Communes du Canton | |
| | 63 Impôts et taxes | 8 098 | 745100 | Sub Projet CAF | |
| 631000 | Taxes diverses | | 745400 | MSA | |
| 631100 | Taxes sur salaires | | 745500 | CAF CLAS | 8 843 |
| 633300 | Uniformalion | 8 098 | 747100 | CAF REAAP | 3 000 |
| | 64 Charges du personnel | 421 187 | 747200 | FONJEP et DDJSCSPP | 10 650 |
| 641100 | Rémunération du personnel | 313 673 | 747300 | CARSAT | 12 500 |
| 641200 | Congés payés | | 748100 | Chèq Vac/FDCS | 5 500 |
| 641300 | Indemnités de licenciement | | | Fédé Monalisa | 14 000 |
| 641900 | Remboursement CPAM et Chorum | | | Recherche de financement | 48 063 |
| 645100 | Charges sociales | 107 513 | | | |
| 645900 | Médecine du travail | | | | |
| 647800 | Œuvres Sociales | | | | |
| | 65 Autres charges de gestion courante | 0 | | 75 Autres produits de gestion courante | 3 100 |
| 654100 | Perte sur créances irrécouvrables | | 754000 | Dons et Libérations reçus | |
| 658000 | Charges diverses | | 754100 | Remb Formation | |
| | 66 Charges financières | 0 | 756000 | Cotisations adhérents | 3 100 |
| 660000 | Charges financières | | 758000 | Produits divers | |
| 661160 | Frais d'emprunt | | | | |
| | 67 Charges exceptionnelles | 5 000 | | | |
| 671000 | Charges exceptionnelles | | | 76 Produits financiers | 2 600 |
| 671200 | Pénalités et Amendes fiscales | | 760000 | Produits financiers | 2 600 |
| 671300 | Dons et libéralité | | | 77 Produits exceptionnels | - |
| 671310 | Subventions accordées | 5 000 | 771000 | Autres produits de régul | |
| | 68 Dotations | 18 727 | 777000 | Subvention d'Investissement | |
| 681000 | Dotation aux amortissements | 18 727 | 778000 | Produit exceptionnel | |
| 681740 | Dotations aux provisions | | | 78 Reprise sur Provision | - |
| 689400 | Engagement à réaliser sur subv attribuée | | 780000 | Reprise sur Fonds dédiés | |
| | | | 781740 | Reprise sur Provision Clients douteux | |
| | TOTAL DES CHARGES | 619 825 | | TOTAL DES PRODUITS | 619 825 |
| 865200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle | 12 000,00 | 875200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle | 12 000,00 |
| 865300 | Valorisation Bénévolat | 91 000 | 875300 | Valorisation Bénévolat | 91 000 |

| BP 2028 ESPACE ARC EN CIEL | | | | |
|-----------------------------------|--|----------------|---------------|---|
| | CHARGES | | | PRODUITS |
| | 60 Achats | 73 735 | | 70 Produits de services rendus |
| | | | | 242 463 |
| 606130 | Carburant | 5 308 | 706100 | Participation des usagers |
| 606310 | Petits équipements, outillages | 2 334 | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS |
| 606312 | Produits d'entretien | 2 442 | 706112 | Participation usagers BV CAF |
| 606320 | Matériels Activités | 5 837 | 706113 | Participation usagers BV MSA |
| 606400 | Fournitures Administratives | 2 122 | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles |
| 606800 | Produits pharmaceutiques | 159 | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale) |
| 606810 | Alimentation, Boisson | 33 250 | 706210 | CAF PS ALSH |
| 606820 | Fluides | 22 283 | 706220 | Bonus CTG |
| | 61 Services Extérieurs | 34 856 | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse |
| 611000 | Sous Traitance Générale | 4 988 | 706300 | MSA PS ALSH |
| 613200 | Location Immobilière | 7 108 | 706310 | Plan mercredi |
| 613500 | Location mobilière | 3 714 | 708300 | Prestations diverses |
| 615500 | Entretien, Réparation | 1 591 | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée |
| 615510 | Entretien, Réparation Véhicules | 1 750 | 708800 | Autres produits activités annexes |
| 615600 | Maintenance Matériels Informatique | 7 959 | 708819 | Remboursement CPAM |
| 616800 | Assurances | 6 365 | | |
| 618100 | Documentation générale | 1 382 | | |
| | 62 Autres services extérieurs | 61 557 | | |
| 621000 | Personnel mis à disposition | | | |
| 622000 | Rémunérations intermédiaires | 8 489 | | 74 Subvention d'exploitation |
| 622700 | Frais de contentieux | 159 | 741000 | CNASEA |
| 623000 | Publicité/Publication | 2 652 | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs |
| 623800 | Pourboires et dons | 318 | 741100 | CAV CG |
| 624100 | Transport lié aux activités | 4 245 | 742000 | Subv ARS |
| 625100 | Déplacements du personnel | | 742250 | Sub DRJSCS |
| 625120 | Déplacements des bénévoles | | 743000 | Département Séniors |
| 625600 | Missions Réceptions | 637 | 743010 | Département Aller vers |
| 626100 | Frais postaux | 318 | 744100 | CDC Contrats |
| 626300 | Frais Télécommunications | 8 977 | 744105 | Pays du Ruffécois |
| 628100 | Cotisations/Affiliations | 6 367 | 744110 | Communes du Mansle |
| 628220 | Travaux Façons Extérieures | 29 395 | 744120 | Commune de St Groux |
| 628600 | Frais Formations PLA | | 744130 | Commune de Maine de Boixe |
| | | | 744140 | Communes du Canton |
| | 63 Impôts et taxes | 8 260 | 745100 | Sub Projet CAF |
| 631000 | Taxes diverses | | 745400 | MSA |
| 631100 | Taxes sur salaires | | 745500 | CAF CLAS |
| 633300 | Uniformation | 8 260 | 747100 | CAF REAAP |
| | 64 Charges du personnel | 429 610 | 747200 | FONJEP et DDJSCSPP |
| 641100 | Rémunération du personnel | 319 947 | 747300 | CARSAT |
| 641200 | Congés payés | | 748100 | Chèq Vac/FDCS |
| 641300 | Indemnités de licenciement | | | Fédé Monalisa |
| 641900 | Remboursement CPAM et Chorum | | | Recherche de financement |
| 645100 | Charges sociales | 109 663 | | 33 872 |
| 645900 | Médecine du travail | | | |
| 647800 | Œuvres Sociales | | | |
| | 65 Autres charges de gestion courante | 0 | | 75 Autres produits de gestion courante |
| 654100 | Perte sur créances irrécouvrables | | 754000 | Dons et Libérations reçus |
| 658000 | Charges diverses | | 754100 | Remb Formation |
| | 66 Charges financières | 0 | 756000 | Cotisations adhérents |
| 660000 | Charges financières | | 758000 | Produits divers |
| 661160 | Frais d'emprunt | | | |
| | 67 Charges exceptionnelles | 5 000 | | |
| 671000 | Charges exceptionnelles | | | 76 Produits financiers |
| 671200 | Pénalités et Amendes fiscales | | 760000 | Produits financiers |
| 671300 | Dons et libéralité | | | 77 Produits exceptionnels |
| 671310 | Subventions accordées | 5 000 | 771000 | Autres produits de régul |
| | 68 Dotations | 19 102 | 777000 | Subvention d'Investissement |
| 681000 | Dotation aux amortissements | 19 102 | 778000 | Produit exceptionnel |
| 681740 | Dotations aux provisions | | | 78 Reprise sur Provision |
| 689400 | Engagement à réaliser sur subv attribuée | | 780000 | Reprise sur Fonds dédiés |
| | | | 781740 | Reprise sur Provision Clients dôteux |
| | TOTAL DES CHARGES | 632 121 | | TOTAL DES PRODUITS |
| | | | | 632 121 |
| 865200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle | 12 000,00 | 875200 | Contributions volontaires Mairie de Mansle |
| 865300 | Valorisation Bénévolat | 91 000 | 875300 | Valorisation Bénévolat |